

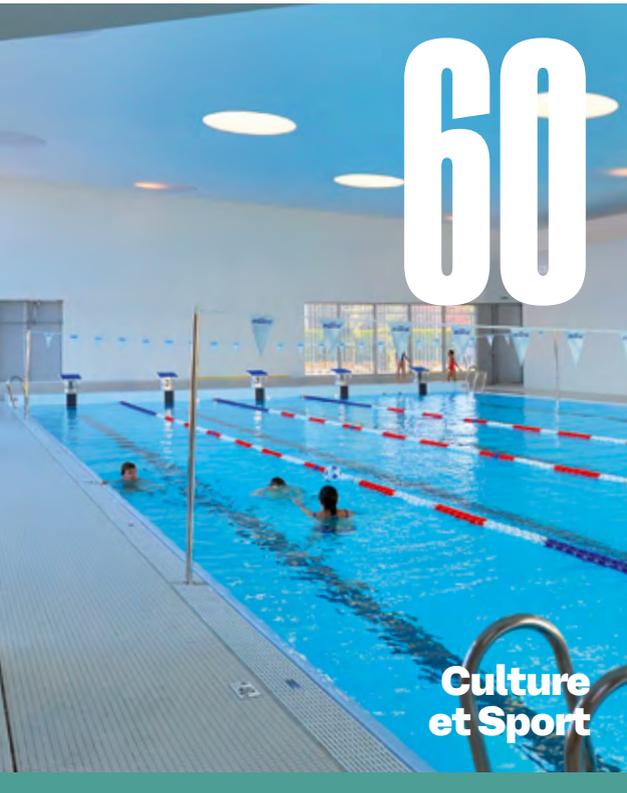
Rapport d'activité 2021



sommaire

5. Édito





60

Culture
et Sport



66

Collecte
et Propreté
Urbaine



76

Eau potable et
Assainissement



82

Transitions Écologique
et Énergétique

94. Relations partenariales

96. Fonctionnement et budget



© Visadrone

édito

Chères collègues, Chers collègues,

Je suis très heureux de vous présenter ce rapport d'activité de l'année 2021. Vous le savez, ce document est prévu par la loi. Il est surtout pour nous l'opportunité de mettre en perspective nos différentes actions en faveur de nos populations et de notre territoire.

Je suis particulièrement attaché à la réalisation de ce rapport d'activité car il est l'occasion d'une diffusion auprès des élus métropolitains au sens large, c'est-à-dire en direction des élus des instances métropolitaines bien sûr mais aussi en direction de tous les élus municipaux des communes membres. Il me paraît important de partager ces informations sans pour autant « tomber » dans les travers d'un document froid qui n'aurait que pour objectif de se conformer à la loi.

Rendre compte, c'est aussi permettre à tout un chacun de mesurer l'étendue de nos projets et de leurs avancées. Vous pourrez vous plonger dans ce document et y trouver toutes les compétences de Tours Métropole Val de Loire. Ainsi, je suis certain que vous pourrez mieux appréhender toutes nos réalisations concrètes et toutes celles qui méritent notre attention pour l'avenir.

Je tiens ici à saluer l'implication de tous. Vous les élus, vous ne comptez ni votre temps, ni votre énergie pour que cette métropole vive et grandisse. Je tiens également à remercier très sincèrement l'ensemble des collaborateurs métropolitains qui mettent en œuvre sur le terrain les décisions politiques. C'est la conjugaison de toutes ces compétences qui fait que Tours Métropole Val de Loire est une réalité au service de notre territoire et de ses habitants.

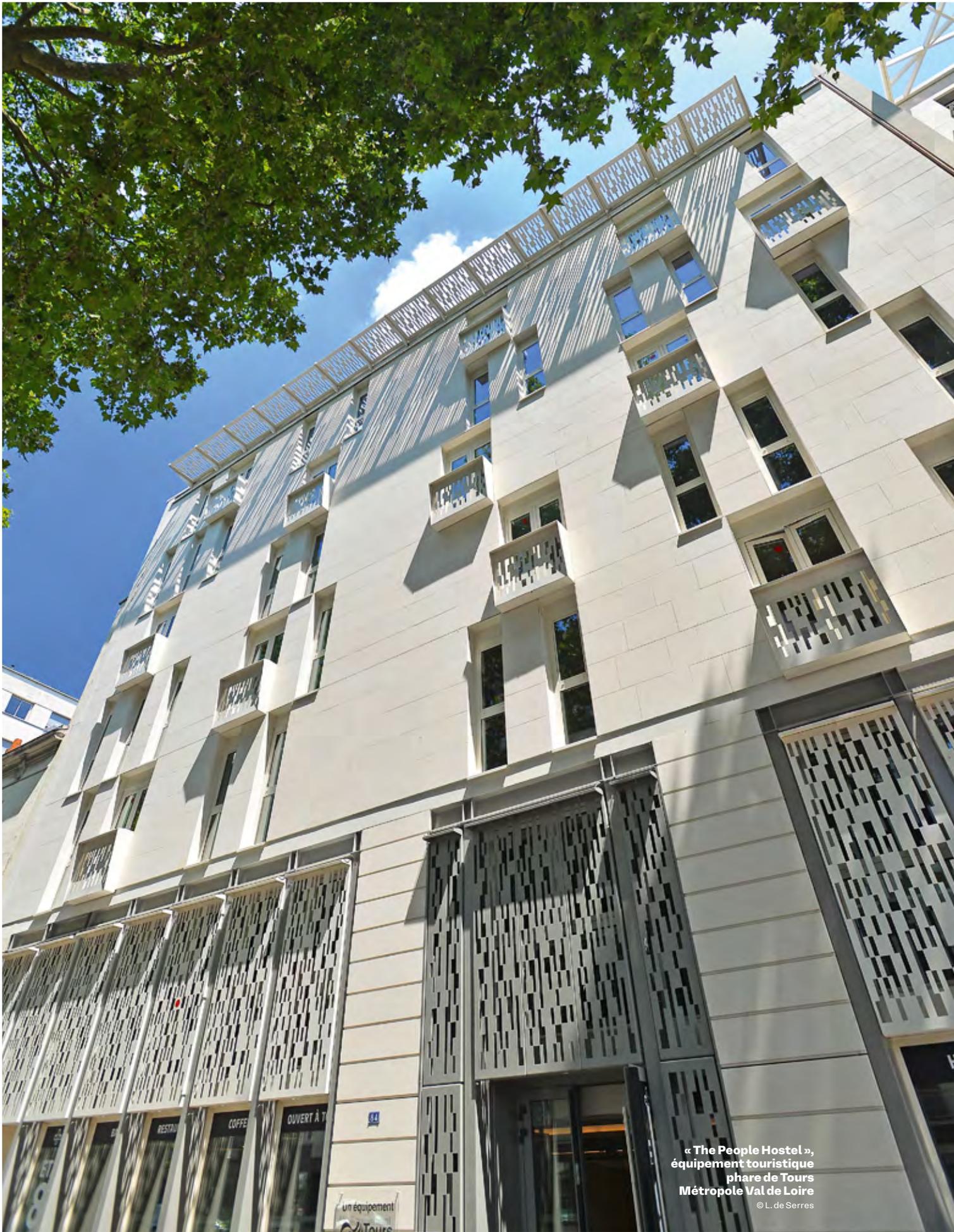
N'hésitez pas à lire avec attention ce document, à vous y référer si besoin tout au long de l'année.

Encore un grand merci à toutes et tous et bonne lecture !

Frédéric Augis

Président de Tours
Métropole Val de Loire





« The People Hostel »,
équipement touristique
phare de Tours
Métropole Val de Loire
© L. de Serres

Développement économique, aménagement numérique du territoire, enseignement supérieur et tourisme

8 – Accompagner au mieux la sortie de la crise sanitaire
14 – Une démarche de requalification des parcs d'activités
17 – Pour un aménagement numérique au service du territoire
19 – Services numériques **21** – Enseignement supérieur, formation, apprentissage **23** – Les sites métropolitains résilients face à la crise sanitaire **27** – L'aéroport Tours Val de Loire

1,3 M€
aux entreprises
accordés par le Fonds Renaissance

5 M€ attribués à l'Université
pour l'acquisition d'équipements scientifiques sur la période 2021-2025

600
personnes
accueillies
quotidiennement à MAME

1,07 M€
de subventions
octroyées par le fonds métropolitain d'aide aux entreprises touchées par la crise Covid-19



La Mission Relance a réuni les acteurs économiques et institutionnels à la sortie des confinements.

Accompagner au mieux la sortie de la crise sanitaire

En 2021, Tours Métropole Val de Loire est restée au plus près des acteurs économiques, afin d'identifier ce qui serait susceptible d'accompagner au mieux leur sortie de la période de pandémie. Une instance d'écoute et de concertation appelée Mission Relance a été mise en place, qui a installé dans la durée une nouvelle méthode de conception des politiques publiques de développement économique, de formation et d'innovation.



La Mission Relance et la naissance du Hub éco

Tours Métropole Val de Loire a réuni, dans le cadre d'une instance informelle, les acteurs économiques et institutionnels à la sortie des confinements pour définir, ensemble, des solutions permettant d'accompagner les entreprises dans le rebond ou le développement de leurs activités.

Les acteurs économiques ont émis le souhait d'avoir un outil leur permettant d'identifier les savoir-faire, les compétences et les ressources disponibles sur le territoire et d'avoir accès à un accompagnement facilité.

Pour répondre aux besoins des acteurs économiques et des réseaux d'entreprises, Tours Métropole Val de Loire a décidé, fin septembre 2021, de mettre en place, dans une démarche de co-construction, une plateforme numérique collaborative dont le développement a été confié à FACTORYZ dans le cadre d'un marché public innovant en novembre 2021.

Cet outil sera partagé avec les partenaires institutionnels afin d'en optimiser la diffusion auprès des acteurs économiques et le déploiement sur le territoire.

Le combat pour la Faculté d'odontologie

Lors d'une conférence de presse organisée le 2 décembre 2021, le Premier Ministre Jean Castex a annoncé la création de 8 nouveaux sites universitaires de formation en odontologie à partir de 2022 dont Tours. La montée en puissance de



la nouvelle faculté de Tours se ferait entre 2022 et 2027, pour « produire » en région, à terme, 44 étudiants par an. L'émergence de cette nouvelle faculté permettra de lutter contre les déserts médicaux en Région Centre Val de Loire.

La Métropole a immédiatement affiché son soutien avec un investissement à hauteur de 2,8M€. La faculté d'odontologie a été officiellement inaugurée le 7 novembre 2022.

Tours, désormais capitale des Ressources Humaines

La Smart Base RH est passée de l'état de projet à la forme concrète en devenant une association le 18 décembre 2020, ayant pour objet de « favoriser l'émergence d'un écosystème favorable à la création d'un pôle d'excellence des ressources humaines en Région Centre-Val de Loire, avec un ancrage territorial à Tours et un rayonnement national et européen ». L'équipe projet se trouve installée désormais à MAME.

L'engagement dans la création d'une marketplace pour rapprocher commerçants et habitants

En 2020, la crise sanitaire et ses confinements ont eu pour conséquences d'accélérer la prise de conscience des commerçants de la nécessité d'une transition numérique. Un travail partenarial a donc été engagé avec la CCI de Touraine, les représentants des commerçants et les autres EPCI du département pour réfléchir à une solution locale performante, et à sa faisabilité technique et financière. L'objectif est de pouvoir proposer une marketplace regroupant les commerçants du territoire départemental afin de leur permettre d'augmenter leur zone de chalandise et de générer du business complémentaire par leur présence sur une vitrine numérique locale collective ayant plus d'audience que des initiatives individuelles souffrant d'un manque de visibilité. Pour le consommateur, l'intérêt est de disposer d'un outil valorisant les professionnels locaux, favorisant la consommation locale et le soutien à l'activité de proximité, tout en offrant un maxi-

Shop In Touraine, la Marketplace territoriale à l'échelle du Département, a été officiellement présenté le 9 mai 2022.



44 étudiants/an
en odontologie
pour lutter contre
les déserts médicaux

170 000 €

Participation financière de
Tours Métropole Val de Loire dans
la création d'une marketplace

mum de services (recherche d'informations sur les produits, préparation des achats, click and collect, livraison...). Après une phase de consultation, c'est la solution de Wishibam qui a été retenue et il a été décidé que le pilotage de l'opération soit assuré par la CCI Touraine. Le coût de l'opération sur 3 ans est estimé à 760 000 € TTC et la participation financière de la Métropole sera de 170 000 €, avec un objectif à atteindre de 300 commerçants partenaires.

Le concours Mon beau déchet pour promouvoir l'économie circulaire

Tours Métropole Val de Loire a porté une subvention de 14 000 € en 2021 à l'association VALESSENS afin de soutenir le programme Mon Beau Déchet consistant à valoriser des chutes de cuir, au travers du design, en nouveaux objets, ainsi que des déchets domestiques en mobilier. 18 créations exposées dans le cadre de France Design Week en septembre 2021, ont ainsi pu être récompensées par une prime. Elles ont également fait l'objet d'une étude de faisabilité, par la fabrication en petites séries de 10 à 100 pièces en vue d'une commercialisation.

Participation à des salons

En 2021, reprise progressive, mais fort attendue, des salons et manifestations, avec une présence très remarquée de la Métropole sous les couleurs de Tours Loire Valley au salon Made in Val de Loire, ainsi qu'au SIMI au palais des congrès de Paris porte Maillot. À noter aussi la tenue du Défi Entreprises de Tours Métropole Val de Loire qui aura rassemblé une cinquantaine d'équipes des entreprises du territoire pour plus de 200 participants lors d'épreuves sportives autour du lac de Gevrioux à La Riche.





MAME, Cité de la Création et de l'Innovation de Tours Métropole Val de Loire

MAME est un lieu d'exception pour entreprendre, échanger et innover, dans lequel se croisent quotidiennement près de 600 personnes, et qui accueille de nombreux événements d'initiatives diverses (résidents, Métropole, Ville, partenaires, industriels, associations...), hors période COVID, évidemment.

En 2021, les recettes de l'événementiel ont progressé de 139 %, à la fois du fait des nombreux reports de 2020, et d'une reprise intense à l'automne 2021, boostée par l'ouverture immédiatement couronnée de succès du bar restaurant Sésame.

En 2021 (sur 6 mois de l'année en raison du contexte sanitaire), se sont également succédés des ateliers animés par la Banque de France, l'INPI, Digital Loire Valley, Les Georges, Strego Bakerstilly, Orcom, la Jeune Chambre Économique, la CCI, la Nouvelle République, des concerts (Moments Musicaux de Touraine, Fêtes Musicales de Touraine, Festival WET), mais aussi le Salon du Livre de Journalisme, une bourse aux disques et à la BD, une friperie géante, des soirées Partenaires UST et TVB.

Ayant achevé les travaux de leurs nouveaux locaux, ou conquis par le télétravail, ou encore ayant atteint la durée limite de séjour, des résidents ont quitté Mame après plusieurs années de présence, comme L3D et Weecop, mais de nombreux nouveaux arrivants ont aussi rejoint cette entreprenante et innovante communauté :

— Dripmoon, studio de création spécialisé en production et en animation 2D/3D

- Get Started Data, Marketing Politique opérationnel & relationnel par science du big data
- Masao Productions, société de production audiovisuelle
- My Beautiful Company, agence artistique et de création de sites internet
- KIZE, l'Intelligence Artificielle au service de l'immobilier
- Mission Val de Loire, structure opérationnelle portée par les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, pour valoriser l'inscription du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco
- Smart Base RH, association dont l'objet est de faire de Tours Loire Valley la capitale des Ressources Humaines
- Pygma, activité de recyclage d'emballage de boissons (plastiques et canettes) par la mise en place d'une borne intelligente qui trie les emballages de boissons et récompense les usagers.
- Iceberg, bureau d'accompagnement de structures et projets artistiques
- RHAPSODY, Val de Loire Compétences, acteur RH en portage salarial
- SURYA, cours de Yoga, Méditation, engagement humanitaire via surya-world
- DOTSHA, gestion commerciale SaaS tout-en-un des entreprises qui commercialisent leurs produits ou services au travers de modèles économiques récurrents comme l'abonnement ou la facturation à l'usage, tous marchés et toutes tailles, en B2B comme en B2C.

Le Top des Entreprises d'Indre-et-Loire a également fait son grand retour, l'occasion pour la Métropole de décerner son prix spécial à Néodyme, entreprise de conseil et d'ingénierie de Joué-lès-Tours qui a su basculer vers un statut de Scop, devenant ainsi propriété de ses salariés.

Immobilier d'entreprise

Malgré un marché de l'immobilier tertiaire qui peine à reprendre son souffle du fait de la crise sanitaire, les transactions ont repris leur marche en avant sur le territoire métropolitain avec plus de 125 000 m² de transactions effectuées dans l'année, dont 103 000 m² pour les seuls locaux d'activités, signe d'une belle dynamique de nos entreprises.

Soutiens financiers apportés à des acteurs du développement économique

Plusieurs soutiens financiers en matière de développement économique ont pu être maintenus en 2021 : à l'agence Tours X pour le TEDx Tours 2021 (10 000 €) ; à la BGE Touraine dans le cadre de la convention de partenariat destiné à accompagner les créateurs / repreneurs d'entreprises (10 000 €) ; à Initiative Touraine Val de Loire dans le cadre de ses missions (57 000 €) ; à la Maison des Cadres d'Indre-et-Loire (5 000 €) ; au Centre des Jeunes Dirigeants (1 900 €) pour les Trophées de la Performance Globale ; à l'association Projets pour le Val de Loire pour le salon Made in Val de Loire 2021 (15 000 €) ; à Smart Base RH (10 000 €) ; à la Fédération Française du Sport d'Entreprise pour l'organisation des Jeux nationaux du Sport d'Entreprise qui étaient programmés en 2020, puis en 2021 et ont finalement été reportés en mai 2022 (12 500 €) ; à la CCI Touraine pour la poursuite du site « S'implanter en Touraine » (4 750 €) ; à la CMA 37 dans le cadre d'un programme d'actions annuel (24 000,00 €) ; à l'Université de Tours dans le

cadre du pôle Pepite, ex Créa campus (13 538 €) ; à Valesens pour le concours « Mon Beau Déchet » (14 000 €) ; à Digital Loire Valley (30 000 €), l'association porteuse des labels Communauté French Tech et French Fab, dont le démarrage a été remarqué, car remarquable, et naissance du cluster du divertissement Digital, porté par l'association Pixel Players qui vient fédérer les nombreuses entreprises de la filière présentes sur le territoire.

Les adhésions 2021 de Tours Métropole Val de Loire : Club de l'Immobilier de Touraine (500 €), Initiative Val de Loire (2 000 €), Réseau des Collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (1 000 €) et Agence Régionale de Développement économique Dev'Up (3 000 €).

Une économie de proximité

Dans le cadre de la Convention avec le réseau Initiative Touraine Val de Loire dont l'objectif est d'accorder des prêts d'honneur à taux 0 aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Malgré une année de crise sanitaire, 24 comités ont permis d'examiner 76 projets de création ou reprise d'entreprises sur le territoire métropolitain. Près de 706 000 € de prêts d'honneur ont été octroyés pour les 58 dossiers validés.

Dans le cadre du soutien aux entreprises, le dispositif Fonds façade contribue à la redynamisation des commerces de proximité présents dans les centralités et les quartiers au plus près des habitants. Outre les investissements liés à la vitrine extérieure, à l'éclairage extérieur, à l'enseigne, à la sécurisation, la plupart des projets soutenus contribuent à améliorer l'accessibilité des établissements aux personnes en situation de handicap et également aux personnes âgées pouvant avoir des difficultés de mobilité. 14 dossiers ont été validés pour un total de 40 000 € de subvention attribuée.

Les actions en faveur des artisans dans le cadre de la convention pluriannuelle



© L. de Serres

(2019-2021) avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire se sont poursuivies. Malgré les difficultés de mise en œuvre liées à la pandémie COVID-19, 5 ateliers numériques ont été proposés regroupant 31 artisans et une dizaine de diagnostics numériques ont été réalisés auprès des professionnels. Le travail de développement des sections des Métiers d'Art, rares et du luxe, du Campus des Métiers, s'est poursuivi par une prospection à l'échelle nationale des entreprises, de nouveaux maîtres d'apprentissage et de futurs apprentis.

Recherche et innovation

- Poursuite du soutien aux pôles de compétitivité DREAM, Cosmetic Valley et S2E2 (soutien financier de respectivement 10 000 €, 38 000 € et 95 000 €), et au cluster Polepharma (47 500 €).
- Soutien financier à la Cosmetic Valley s'élevant à 15 000 € pour l'organisation du Congrès Sensory à Tours le 18 mars 2021. Cet événement, a rassemblé 157 participants autour de 19 intervenants en s'appuyant sur des entreprises locales comme Certesens SAS, Emospin, ou des associations comme Valesens.
- Signature des conventions cadre et d'application dans le cadre du programme de recherche CERTeM 5.0, la suite du programme CERTeM 2020. La Métropole a attribué une subvention à hauteur de 5 M€ à l'Université de Tours pour l'acquisition d'équipements scientifiques sur la période 2021 – 2025, avec un versement d'1 M€ en 2021.
- Versement à l'Université de Tours d'une subvention de 95 000 € pour le projet de recherche Nano 2022 du laboratoire GREMAN en tant que partenaire du chef de file, STMicroelectronics. Nano 2022 est le volet français du projet important d'intérêt européen commun (IPCEI) dédié à la microélectronique.
- Réalisation de travaux de terrassement au CEROC (Centre d'études et de recherches sur les outils coupants) à Fondettes afin de permettre l'installation d'un équipement en vue de l'usage avec assistance cryogénique (13 000 €).

Déploiement de la signalétique des pôles commerciaux de proximité et des places de marchés principalement sur les communes de Tours (implantation en complément ou en remplacement), de Parçay-Meslay, de Savonnières et de La Membrolle-sur-Choisille.

Le fonds métropolitain d'aide aux entreprises touchées par la crise COVID-19, engagé au second semestre 2020, s'est poursuivi sur le premier semestre 2021. 513 dossiers de demandes ont été déposés et 344 ont été traités favorablement. Au final, 1 077 280 € de subventions ont été octroyées. Les cafés-bars, hôtels et restaurants représentent près de 40 % des demandes accordées, viennent ensuite les secteurs de la coiffure, de l'esthétique et de la remise en forme (16 %), puis les entreprises exerçant dans le domaine de l'organisation d'événements, de spectacles, de loisirs, et de la communication événementielle (8 %). Le dispositif a couvert la quasi-totalité du territoire de la métropole (20 communes sur 22).

Le fonds Renaissance a été créé en mai 2020 pour soutenir les entreprises à financer les investissements et la trésorerie nécessaire à la continuité et au redémarrage des activités, via des avances remboursables de 5 000 € à 20 000 €. Après 13 comités, réunis entre le 15 juin 2020 et le 15 juin 2021, 65 dossiers ont été instruits favorablement sur le territoire de la métropole représentant 277 emplois et 1 337 500 € accordés.

Pépinières d'entreprises

En 2021, le marché de gestion et d'animation des pépinières d'entreprises de Tours Métropole Val de Loire, respectivement situées au Sanitas (à Tours) et à La Rabière (à Joué-lès-Tours) attribué à la société INTERFACES, a fait l'objet d'un renouvellement. Sur 1 200 m² chacune, les pépinières d'entreprises sont des outils de développement économiques de Tours Métropole Val de Loire, destiné à permettre d'offrir aux jeunes entreprises des conditions favorables d'implantation et de développement. En 2021, la Pépinière « Start'inbox de Tours, a permis d'héberger 26 entreprises totalisant 59 emplois et la pépinière Start'ère de Joué-lès-Tours, 16 entreprises et 42 emplois (hors domiciliation). Cette prestation représente un coût annuel pour Tours Métropole Val de Loire de 360 000 € et génère en moyenne 190 000 € de recettes pour les deux pépinières.

La pépinière d'entreprises de Tours Métropole Val de Loire à Joué-lès-Tours.



Économie Sociale et Solidaire et économie circulaire

En 2021, une quinzaine d'élus métropolitains, réunis dans un groupe de travail rattaché à la commission développement économique, a travaillé une stratégie de soutien à l'Économie Sociale et Solidaire, un mode d'entreprendre regroupant les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations. À partir des besoins et des enjeux soulevés par les acteurs et les structures de l'ESS, le groupe de travail a défini un plan d'actions visant à développer ce mode d'entreprendre en favorisant les liens et les coopérations économiques sur le territoire métropolitain.

Tours Métropole Val de Loire s'est intégrée à l'écosystème dédié à l'accompagnement et au financement de l'entreprenariat en veillant à favoriser le dialogue et la collaboration entre les acteurs autour des projets en émergence notamment dans le domaine de l'économie circulaire.

Tours Métropole Val de Loire a par ailleurs porté une subvention de 14 000 € en 2021 à l'association VALESENS afin de soutenir le programme Mon Beau Déchet consistant à valoriser des chutes de cuir, au travers du design, en nouveaux objets, ainsi que des déchets domestiques en mobilier.

Le Fonds d'investissement Loire Valley Invest

Le fonds Loire Valley Invest, créé en 2017 et géré par Go Capital, est dédié aux investissements auprès de jeunes entreprises innovantes en Région Centre-Val de Loire. Il permet aux start-up de la région de renforcer leurs fonds propres et d'accélérer leur dynamique de croissance en France ou à l'international.

Au 31 décembre 2021, le portefeuille de participations comptait 18 sociétés actives (dont 7 dans la métropole tourangelle,

sur 9 en Indre-et-Loire). La contribution en 2021 était de 200 000 € (sur un total de 1 M€ depuis 2017).

Deux nouveaux investissements ont été réalisés durant l'exercice 2021. Loire Valley Invest a également procédé au refinancement de quatre opérations, dont un sur le territoire de la Métropole, PUBSTACK pour 0,6 M€, et 2 en Indre-et-Loire, PHARMEDIGROUP (ASARLE) à Azay-sur-Cher pour 0,2 M€, et IGYXOS à l'INRAE de Nouzilly pour 0,3 M€.

Une distribution a pu être opérée en 2021, suite à des indemnités perçues sur la société D.I.2.S, et a donné lieu à un reversement de 11 K€ au bénéfice de Tours Métropole Val de Loire. —

Soutien à l'entrepreneuriat

- Suivi et accompagnement en temps humain et financier du Pôle PEPITE Centre Val de Loire de l'Université.
- Reprise des « cafés de la Créa », organisés à Mame par le Crédit agricole. Ces rencontres, tous les 1^{er} jeudis matins de chaque mois ont pour objectif d'accueillir des créateurs ou futurs créateurs d'entreprises, à tous stades de leur projet et leur permettre, grâce à la présence d'un ensemble de partenaires professionnels de l'accompagnement (avocats, banque, comptables, consulaires, Tours Métropole Val de Loire, Pôle Emploi etc.), de faire avancer leur projet.
- Renouvellement de la convention annuelle avec la Maison des Cadres d'Indre-et-Loire (5 000 €)
- Suivi de la convention de revitalisation Tupperware. Signée en 2018 entre l'État et Tupperware pour une durée de 3 ans, cette convention visait à recréer 171 emplois sur le Département. L'enveloppe totale de la convention s'élève à 1 073 208 €. Elle est prorogée d'un an.
- Participation aux rencontres des acteurs locaux dans le cadre du dispositif Identification des Besoins en Compétences (IBC) organisé par le

GIP Alfa Centre-Val de Loire. La plateforme IBC est un service qui aide les entreprises à mieux clarifier les compétences clés des métiers qui s'exercent dans leurs structures. Grâce à ces échanges, les acteurs publics du territoire ont une meilleure visibilité des besoins des entreprises.

- Droit d'usage annuel de la plateforme « atelier économique » pour l'observatoire économique des territoires ainsi que pour le module de gestion de la relation entreprise auprès de la société Fiscalité et Territoire.
- Participation aux réunions du comité de coordination 37 (CCT 37) et d'Ingénierie de projets (IP 37) mises en place par l'agence de développement économique Dev'Up avec l'ensemble des développeurs économiques de Tours Métropole Val de Loire et des EPCI 37, avec les partenaires.
- Participation au lancement des États Généraux de l'Économie et de l'Emploi par la région Centre-Val de Loire en vue du prochain SRDEII « Ambition 2030 » (Schéma Régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation).

Une démarche de requalification des parcs d'activités

La démarche de requalification des parcs d'activités, initiée en 2016, s'est poursuivie grâce au travail des 17 élus métropolitains qui composent le groupe de travail dédié aux parcs d'activités économiques métropolitains.

Parc d'activités Saint-Cosme à La Riche

Les études initiées en 2020 se sont poursuivies en 2021 avec notamment la réalisation du diagnostic technique (voirie et réseaux principalement) ainsi qu'une réflexion sur la thématique du risque inondation en lien avec le Plan d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) de la métropole. Il s'agit de fédérer les entreprises du parc autour de cette thématique à enjeux, pour les accompagner dans la détermination de leur vulnérabilité au risque inondation dans un premier temps, puis d'élargir la réflexion à l'échelle du parc d'activités afin d'envisager ensemble la manière de le requalifier en intégrant les problématiques d'optimisation foncière et le risque inondation.

AMI COP Régionale

La réflexion globale sur les besoins de requalification des parcs d'activités métropolitains, intégrant des objectifs de performances environnementale et foncière, nous a amenés à répondre à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la COP régionale. L'objectif est de bénéficier d'un accompagnement dans la définition d'un plan d'actions stratégiques de requalification vertueuse de nos parcs (priorisation des objectifs, méthodologie, acteurs et parties prenantes, outils juridiques et financiers, programmation...)

Notre candidature a été retenue dans les projets lauréats et la démarche se déroulera sur 2022 et 2023.

Commercialisation

Environ 8 ha de fonciers économiques publics commercialisés en 2021 sur la métropole. Superficie totale des parcs d'activités (métropolitains, mixtes et privés) : 1768 ha, occupés à 99,8 % soit 3,8 ha viabilisés et réellement disponibles.

Joué-lès-Tours : Parc d'activités de La Liodière : Après des reports en raison de la crise sanitaire, plusieurs offres foncières ont été finalisées en 2021 : Alfi Turbo (2 532 m²), Mondial Box (6 000 m²), Light Animation (2 500 m²), SPIE NUCLEAIRE



1768 ha
superficie totale des parcs
d'activités occupés

3,8 ha viabilisés et
disponibles

La SET - Parc d'activités de La Liodière





Le quartier des Deux Lions, à Tours

(Reprise d'un bâtiment privé pour une implantation tertiaire dont l'ouverture s'est faite en mars 2021).

Luynes : Parc d'activités Les Pins. Afin de faciliter la commercialisation des derniers fonciers disponibles (dont les superficies ne correspondaient pas à la demande enregistrée), et dans un souci d'optimisation des emprises cessibles, un programme de travaux a été établi pour procéder à l'extension de la voirie interne et des réseaux. Les grands lots ont ainsi pu être découpés pour mieux répondre à la demande. Ce programme intègre la réalisation de places de stationnements pour véhicules légers sur l'espace public, pour satisfaire un besoin identifié. La réalisation des travaux et la commercialisation des derniers terrains sont prévues pour l'année 2022.

Fondettes : Parc d'activités Les Deux Croix. Ce parc est géré en direct par les services métropolitains en coordination avec les services de la Ville de Fondettes depuis 2021 et la fin de la convention publique d'aménagement avec LIGERIS. Les contacts avec les porteurs de projets se sont poursuivis et se sont concrétisés en 2021 par de nouvelles installations d'activités : Quattro Clim, une société réalisant des travaux de climatisation depuis juillet 2021, sur une parcelle de 2 057 m² ; SVSI, une société spécialisée dans le domaine de la gestion des processus informatiques, depuis août 2021, sur une parcelle de 1 582 m² ; une école internationale d'art floral et de décoration depuis septembre 2021 sur une parcelle de 2 240 m². D'autres perspectives d'implantations voient le jour qui clôtureront la commercialisation si toutes se concrétisent : l'Office notarial Olivier Martini, Nicolas Chevron, Xavier Beaujard et Thibault Martini déjà implanté sur Fondettes avec la vente d'une parcelle de 3 065 m² ; le Pâtissier Nicolas Léger avec la signature d'un compromis pour une parcelle de 2 050 m² ; Valeurs Culinaires, expert en restauration collective, avec la signature d'un compromis pour une parcelle de 2 841 m² ; Cap St-Jacques, traiteur vietnamien, avec une option sur parcelle de 2 583 m² ; Opticien Krys et Centre d'audition Entendre avec une option sur une parcelle de 1 800 m².



Parc d'activités de La Vrillonnerie à Chambray-lès-Tours

L'année 2021 a été marquée par la reprise des études environnementales pour le projet d'aménagement confié à la SET d'un nouveau pôle économique à Fondettes en extension des deux sites existants des Deux Croix et de la haute Limougière.

Chambray-lès-Tours : Parc d'activités de la Vrillonnerie Sud. Reconnue d'intérêt communautaire, l'opération de la Vrillonnerie Sud a été confiée en 1991 à la SET par convention publique d'aménagement transférée à TOURS PLUS en 2003. Ce parc d'activités, d'une superficie de 14 hectares, est en voie d'être commercialisé totalement. En 2021, 6 088 m² ont été vendus pour l'implantation de deux entreprises artisanales : 2 725 m² à la SCI NACY et 3 363 m² à la SCI SNAKE. Il reste 36 800 m², en partie sous options, pour lesquels nous étudions des projets d'implantation qui devraient aboutir en 2022. L'opération sera close en 2023.

Mettray : Parc d'activités Les Gaudières. La Convention Publique d'Aménagement confiée à la SET pour l'opération d'extension du parc d'activités Les Gaudières a été prorogée de 5 années, jusqu'en 2026, afin de mener à bien



Le parc d'activités du Cassantin.

l'opération. Les études pré opérationnelles ont été engagées et se poursuivront sur 2022 pour élaborer le programme d'aménagement.

Le périmètre opérationnel a été revu à la baisse (12 ha au lieu de 20 ha initialement), et ce malgré une demande importante sur ce secteur, pour limiter la consommation d'espaces agricoles.

Parçay-Meslay et Chanceaux-sur-Choisille : Parc d'activités du Cassantin. La procédure de révision allégée du PLU de Parçay-Meslay, lancée pour permettre la mise en œuvre de l'extension nord du parc d'activités du Cassantin sur une superficie de 27 ha, est dorénavant sur les rails. Le groupe AXTOM se chargera de l'aménagement et de la commercialisation de ce futur secteur dédié à l'activité économique qui permettra à terme d'accueillir plus de 100 000 m² de bâtiments.

Poursuite des études menées par le groupe AXTOM dans le cadre de la procédure de révision allégée du PLU de Parçay-Meslay, en vue de l'aménagement et de la commercialisation de l'extension de 27 ha du parc d'activités du Cassantin. Sur le parc d'activités du Cassantin, mise sous option d'un lot de 4 000 m² au profit de la société Intermed Distribution, et de 11 400 m² pour permettre à l'entreprise VLAD d'y développer son nouveau bâtiment siège.

Parc d'activités de Chizay. Réalisation de travaux rue de Chizay pour les accès aux entreprises SCHENKER et STEF.

Parc d'activités du Papillon. Aménagement rue E. Dewoitine pour l'accès à l'entreprise VLAD.

Tours. Finalisation en régie de la viabilisation du parc d'activités Monconseil à Tours nord, dans la perspective de la



Le parc d'activités Pierre et Marie Curie.

livraison du premier lot à ses occupants et de la cession à venir de l'ensemble des lots restants, soit un total de 30 000 m² de surface de plancher, dont 5 800 m² pour le groupe Fiducial.

Parc d'activités Pierre et Marie Curie. Le parc d'activités Pierre et Marie Curie accueillera prochainement de nouvelles entreprises grâce à la cession de 5 200 m² de droits à construire au profit de la société A7 Immo qui va pouvoir développer 4 nouveaux bâtiments.

Ballan-Miré : Parc d'activité Carrefour en Touraine. Reprise du projet d'extension du site sur environ 13 ha. —

Pour un aménagement numérique au service du territoire

5G : une mission de concertation et un plan d'action

Fin 2020, la perspective du déploiement de la 5G suscitait de nombreux questionnements, qu'il s'agisse de penser son impact sur notre environnement, d'imaginer les apports potentiels de cette technologie nouvelle ou plus largement de s'interroger sur la place du numérique sur notre société. Bien que, dans le cadre d'une compétence exclusive de l'État, les fréquences pour le déploiement de la 5G aient été attribuées aux opérateurs de téléphonie mobile le 1^{er} octobre 2020 dernier, Tours Métropole Val de Loire a tenu à porter une attention particulière aux conditions de ce déploiement dans le cadre de l'Observatoire des Ondes.

La Mission baptisée « 5G, Parlons-en ! » s'est réunie pour la première fois le 8 avril 2021. Lancée par le Président de Tours Métropole Val de Loire et pilotée par Maria LEPINE, Vice-Présidente déléguée à la transformation numérique, cette démarche visait à éclaircir le débat public, à engager le dialogue autour des enjeux que représente le déploiement de la 5G, et à proposer à la collectivité une réflexion globale autour de cette technologie, dans la perspective de faciliter les décisions publiques.

La Mission « 5G Parlons-en » a été constituée pour représenter au mieux notre territoire. À ce titre, elle a été organisée en trois collèges, le collège des habitants, le collège des élus et le collège de la société civile. Six ateliers ont permis aux participants de réfléchir ensemble sur trois thématiques :

- L'impact sur le développement économique : À quelles conditions la 5G pourrait-elle être un axe de développement du territoire ?
- L'impact environnemental : Comment maîtriser les impacts environnementaux du déploiement de la 5G ?
- L'impact sur la qualité de vie et la transition numérique : À quelles conditions concilier « qualité de vie » et « transition numérique » ?

Leur travail a donné lieu à la production d'un avis en adoptant 43 propositions à partir des 177 idées formulées. À l'issue de la publication de cet avis, comme elle s'y était engagée auprès des participants, la Métropole a mis en place, à l'automne 2021, un groupe de travail afin d'élaborer un plan d'action sur la base de ces propositions.

281 relais
de téléphonie actifs
sur l'ensemble du territoire
dont 112 relais 5G mobile

0 point
atypique*

mesuré sur le territoire
métropolitain
(^{*} mesure de champs
électromagnétiques > 6V/m)

270
mesures
de champs
électromagnétiques
depuis 2010

177
propositions
formulées
par les participants
de la mission
« 5G, parlons-en ! »



à Tours Métropole
Val de Loire
Parlons-en !



144 sites équipés en WiTM

289 bornes Wifi installées

90%
du territoire couvert en FttH à fin 2021

170 850
foyers pouvant disposer d'un raccordement à la fibre (FttH) fin 2021

55 parcs et zones d'activités connectés en Très Haut Débit

WiTM, l'accès à Internet partout et pour tous

WiTM, le réseau Wifi public et gratuit de Tours Métropole Val de Loire, initié grâce à un co-financement de la Région Centre-Val de Loire, poursuit son déploiement. Il couvre maintenant l'ensemble des stations de tramway ainsi que de nombreux sites touristiques, culturels et sportifs de notre territoire.

Une progression du très haut débit sur le territoire de la Métropole

Pour le grand public

Le déploiement de la fibre optique jusque chez l'habitant (FttH pour fiber to the home) se fait dans le cadre du plan France Très haut Débit qui veille à la bonne articulation des initiatives publiques et privées. Dans le cas de notre Métropole, le déploiement se répartit :

- En zone d'Initiative publique : sur les communes de Chancaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon, déploiement coordonné par le Département d'Indre-et-Loire et pris en charge par Val de Loire numérique.
- En zone d'Initiative privée : zone dite AMII, qui contient les 19 autres communes, déploiement pris en charge par l'opérateur Orange.

En 2021, le déploiement s'est poursuivi sur la zone AMII, essentiellement sur les zones en desserte aérienne, c'est-à-dire pour toutes habitations actuellement couvertes par des câbles téléphoniques non enterrés. Plus de 15 000 nouveaux logements ont été rendus éligibles sur l'année.

Sur la zone d'initiative publique, le déploiement s'est également poursuivi et 850 logements pouvaient souscrire un

abonnement fibre fin 2021. Il convient de noter que la crise sanitaire a légèrement ralenti le déploiement prévu.

Pour les entreprises

Tours Métropole Numérique (TMN) est en charge, dans le cadre d'une délégation de service public, du déploiement d'un réseau très haut débit à destination des entreprises. Grâce à ce réseau, les opérateurs peuvent proposer des services adaptés aux besoins exprimés par les entreprises et répondant à leurs exigences de disponibilité et de performances. —



Services numériques

data.tours-metropole.fr, la Métropole poursuit l'ouverture de ses données

Depuis septembre 2019, Tours Métropole Val de Loire a rejoint les grandes métropoles dans la dynamique d'ouverture des données en proposant sa plateforme d'OpenData. Vous souhaitez connaître la localisation des stationnements PMR ? la localisation des stations de gonflage pour votre vélo ? ou la localisation des boîtes à livres ? et plus encore... tout est ici : <https://data.tours-metropole.fr>

La démarche d'Opendata est conduite en partenariat avec la Région Centre Val de Loire mais aussi en relation étroite avec les communes de la métropole.

Depuis 2021, toutes les données sur la collecte et les déchets sont ouvertes mais également accessibles via un widget qui permet, à partir d'une adresse, de connaître les prochains jours de collecte, de localiser les points d'apport pour le verre les plus proches, le dépôt de textile à proximité, etc.



161 jeux
de données
maintenant
ouverts

26 643
téléchargements
des itinéraires cyclables



9 167 cartes
des déchèteries
demandées en 2021

223
contributions
à l'enquête sur les
logements vacants

419
contributions à
l'enquête pour
la concertation
préalable
au projet de
Plan Climat Air
Energie

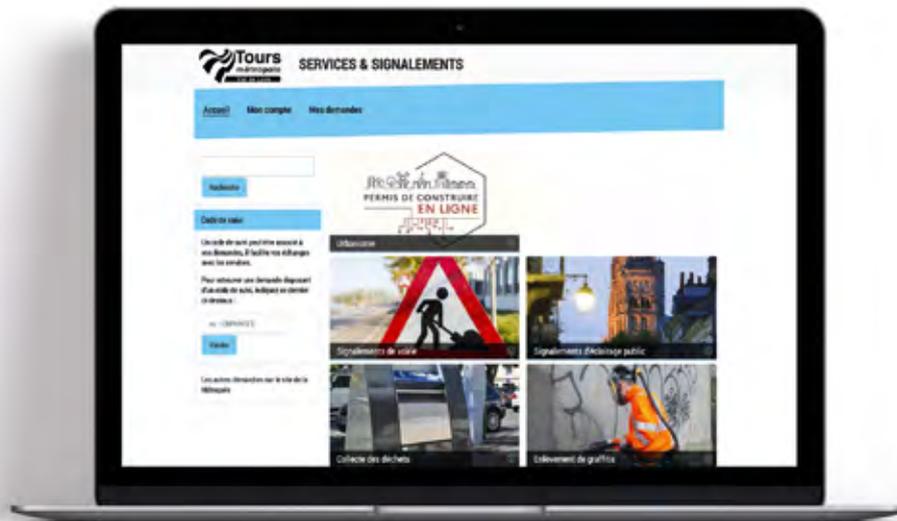
Le projet GRC : permettre aux habitants d'accéder aux services métropolitains à tout moment sans se déplacer

Ouverte en 2019, la plateforme de Gestion de la Relation Citoyen (GRC) métropolitaine est maintenant un outil dont nos concitoyens se sont pleinement emparé. Accessible 24h/24 et 7j/7 à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone mais aussi de l'application TM Tours, cette plateforme de téléservices permet d'effectuer facilement des démarches sans avoir à se déplacer.

En 2021, de nouveaux téléservices ont été mis en place :

- demande de dotation ou d'intervention sur des bacs à déchets pour les particuliers,
- candidature citoyenne pour rejoindre le Conseil de Développement de Tours Métropole Val de Loire (CODEV),
- questionnaire d'enquête pour la concertation préalable au projet de Plan Climat Air Energie... —

**La plate-forme de Gestion de la Relation Citoyen (GRC)
métropolitaine est accessible via le site de Tours Métropole
Val de Loire mais également l'application TM Tours.**





**La Faculté des Tanneurs -
Université François Rabelais
à Tours.**

Enseignement supérieur, formation, apprentissage

Outil indispensable de la mise en œuvre du Schéma, les conférences métropolitaines bi-annuelles sur l'enseignement supérieur et l'alternance n'avaient pas pu être réunies en 2020 du fait des conditions sanitaires. Deux nouvelles éditions ont revu le jour en 2021, en janvier et en avril, en format distancié. Ces deux conférences ont notamment permis la coordination des initiatives des différents acteurs du territoire en matière de soutien apporté aux étudiants et aux apprentis face à l'isolement et la précarité provoqués par la crise sanitaire.

Une Métropole engagée auprès de ses étudiants

Confrontée à une situation exceptionnelle et à la mise entre parenthèses des outils traditionnels d'attractivité et d'accueil des étudiants, la Métropole a fait le choix d'accompagner ses étudiants en créant un guide de soutien psychologique et une carte des aides alimentaires dédiées aux étudiants, en collaboration avec plusieurs de ses partenaires.

L'Université a mis en place le dispositif « ça s'anime au campus », qui a permis aux associations étudiantes de proposer des activités à des étudiants fragilisés par l'isolement généré par les confinements successifs, en leur fournissant du petit matériel pour animer ces moments d'accueil. Tours Métropole Val de Loire a participé financièrement à ce dispositif à hauteur de 8 000 €, permettant d'accompagner l'organisation des permanences en proposant des contrats de travail de 10 h par semaine à des étudiants « tuteurs d'accueil ».

Les projets structurants

Plusieurs projets structurants ont pu connaître des avancées significatives.

- La création d'une faculté d'odontologie afin de lutter contre les déserts médicaux en Région Centre Val de Loire.
- L'extension de l'école Polytechnique de l'Université de Tours soutenue par la Métropole via un Plan Pluriannuel d'investissement à hauteur de 11 M€, sur 22 M€, et en s'engageant dans le cadre d'une convention signée le 23 décembre 2021 avec l'État, l'Université et la Région Centre Val de Loire.
- Le renforcement de la Cité des Formations avec l'accompagnement d'un cabinet extérieur, d'un Pôle d'excellence de la formation et de l'apprentissage sur le site, dans le quartier des Douets à Tours nord. Un projet ambitieux et innovant pour l'infrastructure métropolitaine de formation, dans une conjoncture de forte pénurie de compétences, qui permettra l'accueil de 3 000 apprentis.
- La Rentr'écolo, dont la première édition, déclinée en plusieurs actions, visait à sensibiliser personnels et étudiants de l'Université aux enjeux de la transition écologique et à les impliquer dans les réponses à apporter. Tours Métropole Val de Loire s'est associée à l'organisation de cette Rentr'écolo en apportant un financement de 5 000 €.
- La Chaire Industrielle Usine 4.0 est fondée sur un partenariat entre l'enseignement supérieur et les entreprises pour permettre de faire progresser la recherche en matière d'impact psychologique du changement, de pilotage d'aléas, ou

11 M€

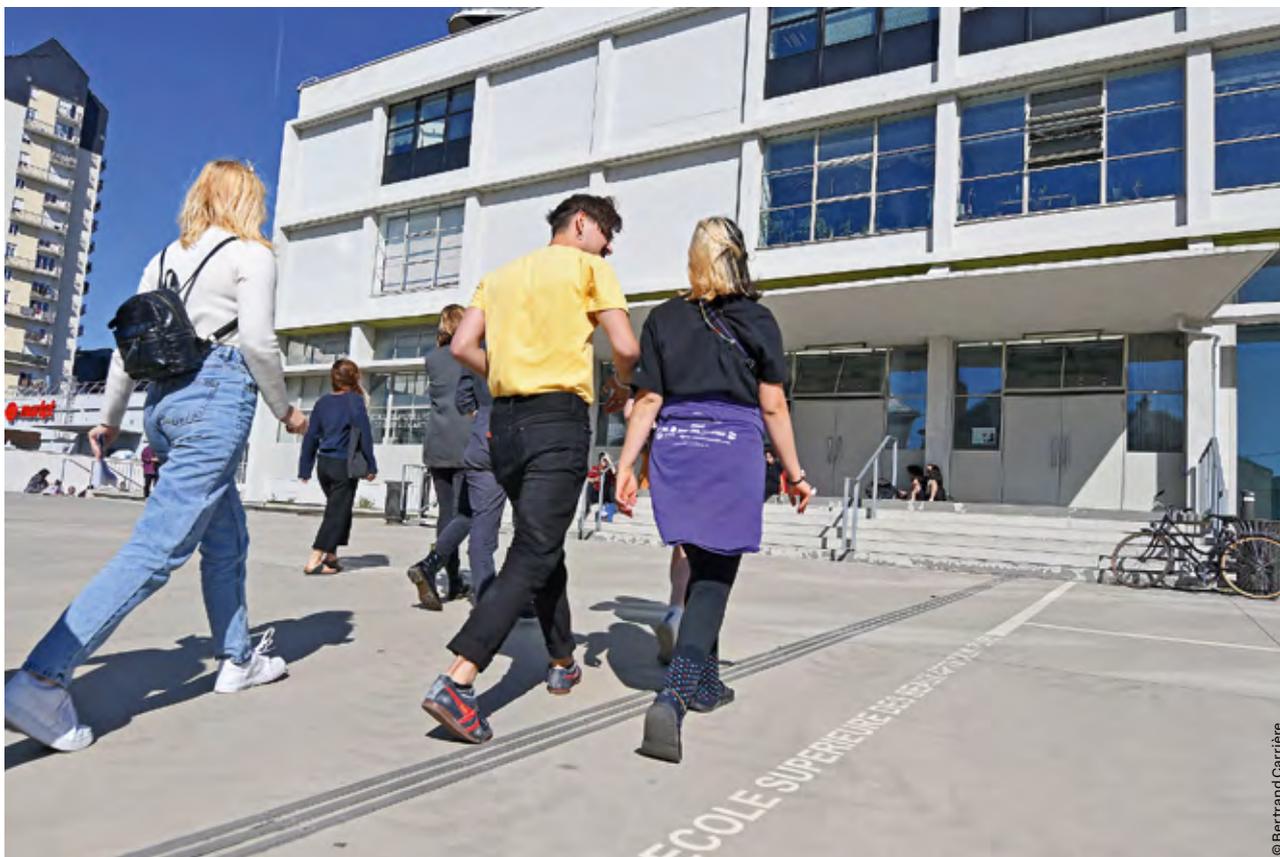
Soutien à
l'extension de l'école
Polytechnique de
l'Université de Tours

5 000 €

Participation financière
de Tours Métropole
Val de Loire à la

Rentr'écolo

d'accompagnement du changement. La recherche sur les formations adaptées aux besoins du futur nécessite le financement d'enseignants-chercheurs pour lequel la métropole s'est positionnée dans le cadre de la préparation budgétaire 2021. —



© Bertrand Carrière

Les sites métropolitains résilients face à la crise sanitaire

Particulièrement touché par la crise sanitaire, le secteur du tourisme a bien rebondi en 2021, porté notamment par la bonne fréquentation des campings de l'établissement métropolitain The People Hostel.

« The People Hostel », un établissement qui a trouvé sa clientèle malgré la crise sanitaire

Inauguré le 19 octobre 2019, cet équipement réalisé par la Métropole, avec le soutien financier de la Région Centre-Val-de-Loire et du Département d'Indre-et-Loire, a ouvert ses portes peu de temps avant le début de la crise sanitaire. L'exploitant, la société BHT, a malgré tout réalisé de bons résultats à partir de mai 2021, grâce à la pertinence du positionnement vélo, moins impacté par la crise, et une souplesse dans la gestion des réservations.

On note ainsi que le nombre de nuitées a été multiplié par 2 entre novembre 2019 et novembre 2021 et par 1,5 entre décembre 2019 et décembre 2021. Globalement, le nombre de nuitées dans l'établissement en 2021 a augmenté de 38,4 % par rapport à 2020.

Une reprise progressive dans les campings métropolitains

L'année 2021 est une année de transition avec la crise sanitaire (3^{ème} confinement du 3 avril au 3 mai) et le rachat de la société Onlycamp par le groupe Huttoxia, aux commandes de l'exploitation des campings à partir du mois de juillet.

Saint-Avertin totalise 14 316 nuitées (+ 40 % par rapport à 2020) mais loin des 24 551 nuitées de 2019, malgré 310 jours d'ouverture en 2021. À noter que la clientèle professionnelle représente 26 % du chiffre d'affaires.

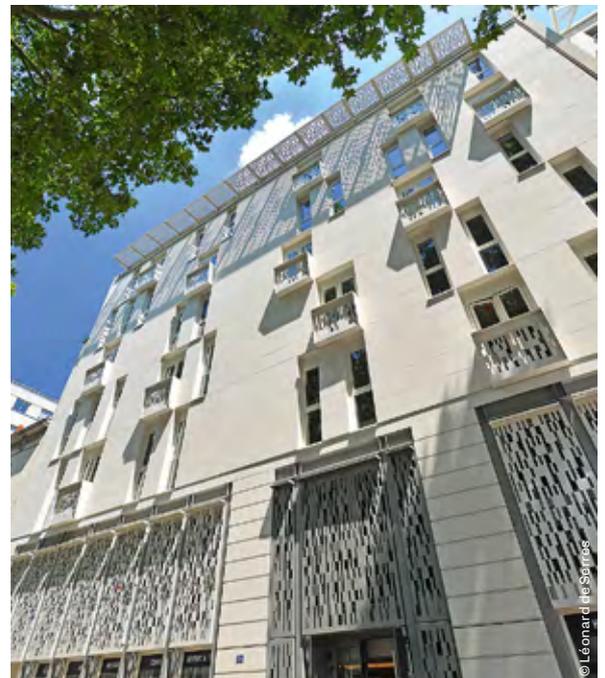
Dans le contexte d'une crise sanitaire qui perdure, la clientèle étrangère reste au niveau de 2020 : elle représente 27 % de la fréquentation du camping à St-Avertin (50 % en 2019) et 12,46 % à Savonnières (39 % en 2019).

109 090 visiteurs
à la cathédrale
Saint-Gatien (Tours)
entre septembre et
décembre 2021

11 340 passagers
en batellerie
traditionnelle

1 861 000 € le montant
de la taxe de
séjour reçue par
la Métropole

« The People Hostel », équipement touristique de Tours Métropole Val de Loire



Une AMO pour définir un projet d'aménagement des deux campings métropolitains

Préalablement au renouvellement des contrats de délégation de service public qui arriveront à échéance le 31 octobre 2022, Tours Métropole Val de Loire a missionné le cabinet d'études MLV Conseil pour effectuer un diagnostic des campings de Saint-Avertin et de Savonnières, chiffrer les travaux à prévoir pour assurer leur maintien dans leurs catégories de classement actuelles (3 étoiles à Savonnières et 4 étoiles à Saint-Avertin) et garantir leur attractivité auprès des clientèles touristiques.

Le montant du programme prévisionnel des investissements à réaliser pour requalifier les deux équipements s'élève à 1 173 000 € HT (713 000 € à Saint-Avertin et 460 000 € HT à Savonnières).

Hausse de la fréquentation de l'aire de camping-cars de Villandry

L'année 2021 confirme une belle reprise de l'activité sur ce site avec 4 275 nuitées pour un chiffre d'affaires de 56 000 € (40 000 € en 2020 et 46 000 € en 2019). Cette tendance s'observe au plan national, les vacances en camping-cars ou en vans ayant le vent en poupe dans le contexte de crise sanitaire.

Taxe de séjour : de bons résultats en 2021

La taxe de séjour, acquittée par les touristes séjournant dans les hébergements de la Métropole, permet de financer en partie la promotion du territoire et la création d'équipements touristiques. Pourtant dans un contexte de crise sanitaire, sa recette s'élève à un total d'environ 1 861 000 €, dont 375 000 € déclarés par les opérateurs numériques, soit une collecte 560 000 € au-dessus des premières évaluations.

L'Office de Tourisme mobilisé pour assurer la continuité de l'accueil

Année de transition, 2021 a toutefois vu le chiffre d'affaires de l'Office de Tourisme se redresser significativement à 1 152 000 € (contre 400 000 € en 2020), sans retrouver le niveau de 2019 (1 942 000 €). Au total, 23 233 visiteurs ont été renseignés en 2021 tous points d'accueil confondus (contre 17 020 en 2020 et 33 547 en 2019).

Déploiement d'un nouveau système d'information

L'Office de Tourisme & des Congrès a déployé à l'automne un nouveau système d'information, capable de répondre aux ambitions de la destination en matière de promotion et de marketing. Cet outil permet de disposer d'une base de données centralisée en transversalité entre toutes les activités de l'Office de Tourisme pour rendre efficace le démarchage commercial auprès des clientèles existantes et potentielles. La Métropole a versé une subvention d'investissement spécifique à hauteur de 100 000 €.



Les visuels 2021 de la campagne « Tours l'inattendue »

5^e édition pour la campagne de communication « Tours l'inattendue »

La campagne de communication « Tours, l'inattendue » a été menée pour une cinquième édition consécutive. Pour se démarquer, 4 nouveaux visuels ont été déclinés pour l'été avec une approche graphique en monochrome sur fond sable autour de 4 thématiques : les balades à vélo au pays des châteaux, la pêche en centre-ville, un parfum d'été sur la plage de Savonnières, une virée en side-car. En relais de la campagne d'affichage, une campagne digitale axée sur les cibles « intentionnistes » a été déployée au deuxième semestre. Objectifs : dans un contexte de concurrence accrue, faire émerger Tours Loire Valley auprès des cibles identifiées en générant du trafic qualifié vers le site tours-tourisme.fr et inciter au séjour et à la découverte des produits en diffusant un contenu adapté aux visiteurs potentiels. Facebook, Instagram, Pinterest, Youtube, le Display et Google Ads ont été les canaux choisis pour toucher ces cibles. Cette campagne a généré plus de 9 millions d'impressions et plus de 50 000 clics.

Refonte des sites web

Dans le même temps, le site web dédié à la vente en ligne a été refondu afin de le rendre déclinable sur tablettes et smartphones, connecté au nouveau système d'information, en vue d'optimiser le trafic généré et de développer le chiffre d'affaires. La refonte des sites a profondément réduit le temps de chargement et amélioré l'ergonomie de navigation.

Valorisation touristique de Rochecorbon

Dans le cadre de sa compétence tourisme, Tours Métropole Val de Loire a engagé à la fin de l'automne 2021 une étude relative à la valorisation de l'accueil touristique sur la commune de Rochecorbon avec pour objectif l'élaboration d'un programme technique d'aménagement global de construction d'un point d'information touristique et l'identification des orientations financières, procédurales et calendaires se rapportant au programme d'aménagement.

L'étude se poursuit en 2022 et débouchera vers la publication d'un marché de maîtrise d'œuvre pour mettre en application le programme conçu à partir de l'automne 2022.

3° Schéma de développement touristique 2022-2027

Le précédent schéma de développement touristique arrivant à échéance en 2022, une consultation pour choisir une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a été lancée en septembre 2021 en vue de définir une nouvelle stratégie de développement du tourisme pour la période 2022-2027 à travers un 3° schéma de développement touristique. La conception du schéma se poursuit en 2022.

Un plan d'action au service des touristes à vélo

En complémentarité avec le travail réalisé par la Direction des Infrastructures sur le Schéma Directeur cyclable métropolitain, la Direction du Tourisme a identifié plusieurs projets sur les itinéraires à vocation cyclotouristiques. En 2021, les

projets suivants ont abouti : reprise de la signalisation Loire à Vélo dans la traversée de Tours ; réalisation d'une liaison sur la rive Nord de la Loire entre Saint-Cyr-sur-Loire, Fondettes et Luynes, correspondant à une partie de l'itinéraire 9 du Schéma Directeur cyclable et à la véloroute Saint-Jacques à Vélo ; réalisation d'une liaison entre Rochecorbon et Tours sur la rive Nord de la Loire, correspondant à une partie de l'itinéraire 9 du Schéma Directeur cyclable, et les derniers travaux relatifs à l'itinéraire « Cœur de France à Vélo ».

En 2020, Tours Métropole Val de Loire et le Conseil Régional Centre-Val de Loire ont par ailleurs lancé une étude pour définir les besoins en services et équipements des touristes à vélo. Les conclusions de l'étude, qui constitue une feuille de route précieuse pour la Direction du Tourisme, rendues au printemps 2021, mettent en exergue trois axes de développement : la promotion, le maillage, les services.

Un soutien renouvelé envers la batellerie

Dans le cadre du schéma de développement touristique, la Métropole apporte son soutien à la batellerie traditionnelle de Loire : aides au fonctionnement, aides à l'investissement pour la construction / réhabilitation de bateaux, soutien à la promotion et à la commercialisation via l'office de tourisme, signalisation routière des points d'embarquement, étude de navigabilité.

La fréquentation 2021 a globalement repris :

- 4 420 passagers pour La Rabouilleuse (contre 3 290 en 2020)
- 6 920 passagers pour Boutavant (contre 5 128 en 2020).

Comme en 2020, la Métropole a apporté un soutien financier aux associations suivantes qui proposent des promenades fluviales : 17 000 € à l'association Boutavant à Tours et

L'aire de cyclotourisme à Savonnières



4 420 passagers
pour La Rabouilleuse
(contre 3 290
en 2020)

6 920 passagers
pour Boutavant
(contre 5 128
en 2020)



10 000 € à l'association La Rabouilleuse à Rochecorbon (montants stables depuis plusieurs années). Une subvention de fonctionnement spécifique de 7 000 € a également été allouée à l'association La Rabouilleuse pour l'organisation de la manifestation « Le Grand Retourneement », à parité avec la Ville de Tours, permettant ainsi la remontée de la Loire d'une trentaine de bateaux via Tours jusqu'à Orléans dans le cadre des « Assemblées de Loire » en septembre 2021.

Tours Métropole Val de Loire soutient financièrement les associations qui proposent des promenades fluviales.

Une étude pour faciliter la navigation sur la Loire

Dès 2020, Tours Métropole Val de Loire a engagé une réflexion pour relier les bassins de navigation entre eux, en amont et en aval de Tours, les ponts Wilson et Saint-Cosme ayant été identifiés comme des points durs par les bateliers. Soucieuse de préserver la biodiversité sur l'ensemble de son territoire et singulièrement dans les zones Natura 2000, la Métropole s'est engagée à ne pas ouvrir d'activité sur la rive nord : les arches traitées au niveau du Pont Wilson sont sur la rive sud. Des travaux de désencombrement sont prévus pour l'automne 2022. —





L'aéroport Tours Val de Loire est situé à Tours Nord.

L'Aéroport Tours Val de Loire

La fréquentation de l'aéroport Tours Val de Loire, dont l'exploitation est assurée par Edeis, est repartie à la hausse après une année très impactée par la crise sanitaire. 63 903 passagers ont ainsi été transportés sur l'année 2021 contre 49 387 passagers en 2020, soit une augmentation de 29 %.

Porto, Marseille et Marrakech ont été respectivement les trois destinations les plus prisées en 2021. —

Le trafic non commercial

L'école de pilotage Airline Pilot Academy installée sur le site en novembre 2018 poursuit son développement sur la plateforme. Les élèves ont effectué 3 276 mouvements malgré une très forte baisse de l'activité due aux effets de la crise sanitaire. Le Tours Aeroclub s'est également montré très dynamique en 2021 avec un total de 5 885 mouvements effectués avec les trois Robin DR400 qui composent sa flotte.



© Frédéric Paillet

Mobilités et infrastructures

30 – Infrastructures : la poursuite des opérations

33 – Les espaces verts métropolitains **34** – L'espace public dans les territoires **35** – La Métropole compétente en matière de PLU **37** – Le Syndicat des Mobilités de Touraine **38** – Rendre accessible à tous le réseau Fil Bleu **39** – Fréquentation. Une année marquée par la crise sanitaire **41** – Réseau Fil Bleu, suivi, études, travaux et investissements **43** – La 2^e ligne de tramway et de Bus à Haut Niveau de Service à l'étude **45** – Étudier les déplacements **46** – Des services de location dans la Métropole **48** – Communiquer pour mieux informer **49** – Le transport scolaire et ferroviaire

600 000 vélos
ont emprunté
le **Pont Wilson** en 2021

10 M€
dédiés à l'**entretien et au développement des voiries** métropolitaines en 2021

28 000 000 voyages

sur le réseau **Fil Bleu** en 2021,
en hausse de 23 % par rapport à 2020

Infrastructures : la poursuite des opérations

Tours Métropole Val de Loire crée et entretient la voirie sur son territoire afin de fluidifier et de sécuriser les déplacements. Cette compétence transversale couvre également toutes les grandes opérations d'aménagement de l'espace public dans le cadre d'autres compétences tel que le développement économique et le tourisme.

Les opérations directement liées à la compétence infrastructures

Le programme de revêtement de chaussée visant à entretenir et développer le réseau viaire a concerné l'ensemble du territoire métropolitain (hors actions locales). Il représente 1 400 581 € TTC sur les voiries métropolitaines - à l'exception des ex-RD - dont 343 814 € pour les revêtements de chaussée route de Savonnières, et 192 277 € pour les revêtements de chaussée avenue Gustave Eiffel.

Des opérations spécifiques d'aménagement de voirie ont pu être poursuivies, comprenant : l'effacement des tags et la mise en valeur paysagère du boulevard périphérique (302 500 € mandatés en 2021), l'aménagement du carrefour RD938-RD959 à La Membrolle-sur-Choisille (1 581 000 € en 2021) et l'aménagement de la voie de desserte du plateau Luynes-Fondettes (142 000 € en 2021). En 2021, l'audit sur l'éclairage public a été poursuivi et a concerné deux communes (Chambray-lès-Tours et La Riche).

Tours Métropole Val de Loire a engagé l'élaboration de son Règlement Local de Publicité Intercommunal afin de disposer d'un outil d'encadrement de l'affichage extérieur.



424
ouvrages d'arts
métropolitains

1,4 M€
dédiés en 2021 à l'entretien
et au développement des
voiries métropolitaines

2,8 M€ dédiés en 2021
au programme
d'aménagements
cyclables

**Aménagement du réseau cyclable
du Chemin Blanc à Chambray-lès-Tours.**





La troisième et dernière phase des travaux de réfection du Pont Napoléon s'est achevée en 2021.

La Direction des Infrastructures

La Direction des Infrastructures intervient sur 3 axes :

- Service études stratégiques : Établissement des politiques stratégiques des actions de la Direction Ingénierie ;
- Service opérationnel de projets structurants : Pilotage et coordination des projets structurants de la Métropole (création d'infrastructures nouvelles, requalifications majeures de voiries, projets d'aménagement, règlements métropolitains...);
- Service d'exploitation du réseau ex-départementales : Déclinaison opérationnelle des politiques globales en gestion et exploitation du réseau d'infrastructures.

En 2021, la Direction des Infrastructures s'est structurée permettant de :

- Développer un bureau d'études visant à terme à répondre aux besoins de la Direction et des Territoires, avec le recrutement de deux agents en avril 2021 ;
- Déployer des missions de gestion du foncier liées aux infrastructures et au domaine public ;
- Développer sa politique cyclable en recrutant un chargé de mission et en allouant des moyens financiers ambitieux ;
- Structurer le Centre d'Exploitation (La Mignonne) en y intégrant une équipe de direction sur site ;
- Favoriser le travail en transversalité des agents de la Direction en emménageant dans des locaux communs.

Les études pour l'élaboration du **Règlement Local de Publicité Intercommunal** ont été menées jusqu'à la rédaction réglementaire complète. Les diverses étapes de co-construction, par ateliers spécifiques, ont permis de s'assurer de la concordance des politiques publiques portées par les élus métropolitains et des contraintes réglementaires et d'aboutir à l'adhésion à une politique commune métropolitaine en matière de qualité de cadre de vie. En parallèle de cette démarche, la procédure de concertation avec les partenaires (associations, professionnels) a été menée.

Le programme d'aménagements cyclables, intégrant l'élaboration du Schéma Directeur et les opérations de gros entretiens et résorptions de discontinuités, a représenté 2 885 000 € TTC (dont 400 000 € financés pour le tourisme à vélo). Parmi les opérations principales : l'aménagement d'un réseau cyclable structurant entre Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny (1 375 300 €) et l'aménagement d'une portion de 1 200 mètres de l'itinéraire entre Saint-Avertin et Druye (372 590 €).

La gestion des ouvrages d'art nécessite la bonne connaissance de son patrimoine. À ce titre, un audit a été mené permettant de référencer les 424 ouvrages d'arts métropolitains. L'état de ce patrimoine est globalement moyen : **200 ouvrages doivent faire l'objet de travaux à prioriser dans les 5 ans** au regard de leur état. Le coût des travaux d'entretien est estimé à 46,85 millions d'€ sur 30 ans. Un programme de réfection d'ouvrage a été établi et réalisé, comprenant notamment le Pont Napoléon, dont la troisième et dernière phase de travaux s'est achevée en 2021, pour un montant total de 2 355 000 €.



Dans le cadre de son Schéma Directeur cyclable, Tours Métropole Val de Loire aménage un nouvel itinéraire vélo qui reliera les communes de Rochecorbon à Saint-Etienne-de-Chigny.

Création d'un bureau d'études, dont les missions sont la conception et la réalisation d'études d'aménagement de voiries, l'élaboration d'études préliminaires, d'études diagnostics sécurité, le conseil technique aux communes de la métropole. Parmi les réalisations de ce bureau : la **création d'un « plateau ralentisseur » sur la route des Deux Lions**, entre Tours et Joué-lès-Tours.

Les activités administratives directement liées à la compétence Infrastructures

La gestion du domaine public a donné lieu en 2021, à la rédaction de 2 093 arrêtés.

La gestion du foncier lié aux infrastructures correspond au suivi de 120 dossiers de rétrocessions de parties communes de projets immobiliers.

Par ailleurs, la compétence voirie permet à la Direction des Infrastructures de générer des recettes liées notamment à l'occupation du domaine public par un tiers (opérateur électronique, notamment), des prestations spécifiques opérées par les agents de la Direction des Infrastructures pour le compte d'entreprises privées (balisages sur le périphérique) ainsi que des subventions dans le cadre d'appel à projet, notamment 2 928 000 € de transfert de charge au titre du transfert de compétence et 1 401 000 € de redevances d'occupation du domaine public en 2021.

Les activités de gestion et exploitation du réseau structurant

- Viabilité hivernale
- Signalisation : 10 086 heures réalisées
- Entretien de la voirie : 6 182 heures réalisées
- Entretien des sites : 2 759 heures réalisées

Le suivi des opérations au titre de la compétence Tourisme

La Direction des Infrastructures est le service support de la Direction du Tourisme pour ce qui concerne la réalisation d'opérations spécifiques. Les missions consistent en la conception et au suivi de la réalisation de celles-ci.

Parmi les opérations en 2021 : le renforcement de la signalétique du parking de l'office de tourisme de Villandry pour un montant de 15 154,08 € TTC.

Le suivi des opérations au titre de la compétence Développement Économique

Le pôle espace public et la Direction des Infrastructures sont les services support de la Direction du Développement Economique pour ce qui concerne la réalisation d'opérations spécifiques. Les missions consistent en la conception et au suivi de la réalisation de celles-ci.

En 2021, l'enveloppe est de plus 878 207 € et concerne les opérations de travaux de la zone d'activités de la Liodière, les travaux d'entretien des parcs d'activités et les travaux d'aménagement du parc d'activités des Grands Mortiers. —

Les espaces verts métropolitains

La prise de compétence « espace public » par Tours Métropole Val de Loire s'est accompagnée par la nécessité de prendre en compte et de valoriser de manière transversale le paysage urbain qui accompagne les espaces publics, les voiries et les voies douces ainsi que les bois métropolitains. On considère ainsi toute la végétation dans son ensemble.

Pour un service public efficace au plus près du terrain et des habitants, la gestion de cet espace est restée locale. Tours Métropole Val de Loire a donc apporté un cadre de fonctionnement commun basé sur les retours d'expériences et la concertation à l'échelle des 22 communes et destiné à répondre aux enjeux de notre territoire tel que l'adaptation au dérèglement climatique illustré par son Schéma Directeur vert.



Le Schéma Directeur vert

Ce document cadre et stratégique vise à programmer et organiser les travaux de végétalisation du territoire métropolitain dans un objectif global d'adaptation au dérèglement climatique.

Après la production d'un guide de conception et de gestion de la végétalisation et l'élaboration d'une palette végétale adaptée au dérèglement climatique, un guide portant sur la stratégie métropolitaine en matière de gestion de l'arrosage a été rédigé en 2021.

Place Pilorget

Parmi plusieurs projets de végétalisation, on peut citer celui de la place Pilorget à Tours qui a été réalisé en 2021 pour la phase 1 au sud (les 2 îlots) et la phase 2 en 2023.

Surface traitée : les espaces publics à l'intérieur des triangles rouges : 1 800 m² dont 700 m² environ déminéralisés.

Coût tranche 1 : 50 000 € pour environ 200 m² déminéralisés hors végétaux. Coût estimé tranche 2 : 100 000 € minimum de déminéralisation pour 500 m² environ hors végétaux.

LA TERRE, RESSOURCE DE MATÉRIAU DE CONSTRUCTION

Lutter contre les îlots de chaleur dans l'espace public (1800m² - 200 euros /m²)



Place Pilorget
Avant travaux 6% de surface végétale



Après travaux 40% de surface végétale



600 ha

**d'espaces verts
métropolitains
(accompagnement
des circulations) sur
les 22 communes.**

25 000

arbres d'alignement

**Le Domaine des Grandes Brosses,
situé à Mettray.**

Le domaine des Grandes Brosses, un parc métropolitain à haut potentiel

Tours Métropole Val de Loire a souhaité poser un diagnostic historique et paysager du parc des Grandes Brosses situé à Mettray. L'étude a été confiée au Laboratoire de l'école d'architecture de Versailles (LéaV) et plus particulièrement à une équipe composée de deux enseignants chercheurs dirigeant quatre étudiants en Master Jardins Historiques Patrimoine et Paysages.

Cette étude vise à comprendre l'histoire du lieu et identifier les dynamiques ayant conduit à son état actuel, à décrire cet état au travers d'une analyse paysagère fine incluant des prismes multiples afin de construire un diagnostic partagé, à définir un cadre et des orientations de gestion intégrant les enjeux variés qu'un tel site revêt au sein de la Métropole.

La valeur d'aménité des arbres

Les élus métropolitains ont souhaité engager une réflexion destinée à préserver le patrimoine arboré présent sur le territoire. Les services ont donc engagé une démarche destinée à protéger le patrimoine existant ou à compenser les potentiels abattages liés à des opérations d'aménagement de l'espace public. Un outil définit nationalement, piloté par l'association Plante&Cité, sera exécutable sur l'ensemble du territoire moyennant une adaptation aux enjeux locaux. L'année 2022 sera consacrée à la définition de ces enjeux pour élaborer un outil propre à Tours Métropole Val de Loire, pour une mise en œuvre à compter de 2023. —



La Métropole compétente en matière de PLU et d'aménagement de l'espace

Depuis 2017 et sa transformation institutionnelle en Métropole, la collectivité est compétente pour agir en matière d'urbanisme et ainsi assurer une plus grande cohérence des politiques publiques en matière d'aménagement de l'espace.

En 2021, la Direction de l'Aménagement urbain a conduit des travaux et échanges préparatoires au lancement de la procédure d'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, dit PLU métropolitain ou « PLUm », qui aura vocation à couvrir par un seul et même document réglementaire l'ensemble du territoire des 22 communes. Prescrit en début d'année 2022, le projet s'étendra jusqu'en 2026, à l'issue de plusieurs phases de concertation citoyenne et d'échange avec les communes et les personnes publiques associées à la procédure.

Au titre de sa compétence en la matière, la Métropole est garante des procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux, jusqu'à l'approbation du futur « PLUm ». En 2021, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi les procédures engagées précédemment et en a prescrit de nouvelles pour répondre aux évolutions souhaitées par les communes. Les conditions posées en 2017 au travers de la Charte de gouvernance en matière d'urbanisme imposent de s'assurer que ces évolutions sont compatibles avec les documents supra-communaux (SCoT, PLH, PDU) et ne sont pas en contradiction avec les orientations fixées dans la construction du projet métropolitain. Comme le veut la charte, l'avis de la commune est recueilli à chaque étape, avant approbation par délibération du Conseil métropolitain.

En 2021, 11 procédures ont été engagées ou poursuivies dont 6 finalisées

- 1 élaboration de PLU, Luynes, complété par un SPR (site patrimonial remarquable)
- 1 révision allégée de PLU, Parçay-Meslay
- 8 modifications de PLU : Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Druye, Fondettes, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps et Tours
- 3 modifications simplifiées de PLU : Ballan-Miré (approuvée en 2021), Notre Dame d'Oé (approuvée en 2021) et Fondettes
- 3 déclarations de projet valant mise en compatibilité du PLU : Chambray-lès-Tours (approuvée en 2021), Fondettes (approuvée en 2021) et Tours





L'aménagement de l'espace, c'est aussi :

• la mise en œuvre d'outils pour la réalisation d'opérations d'aménagement

- Le suivi opérationnel de l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Plessis-Botanique sur la commune de La Riche, première opération d'aménagement reconnue d'intérêt métropolitain, sous concession d'aménagement.
- La mise en œuvre des conventions liées aux projets urbains partenariaux (PUP) permettant pour une opération d'aménagement nouvelle, de faire partiellement supporter le coût de création d'équipements publics aux opérateurs.

Avec le transfert de la compétence urbanisme, la Métropole a défini le taux de la taxe d'aménagement à 5% applicable sur l'ensemble du territoire.

• le pilotage d'études

- Réalisation d'une étude urbaine métropolitaine multipartenariale (SNCF, Villes de Saint-Pierre-des-Corps et Tours, SMT), portant sur le secteur élargi du pôle gare de Saint-Pierre-des-Corps.
- Participation à l'appel à manifestation d'intérêt du Ministère de la transition écologique, portant sur l'adaptation des territoires face aux risques d'inondations (AMITER), avec le secteur de Rochepinard - Lac des Peuplerais comme site d'étude.
- Pilotage de l'élaboration d'un Schéma Directeur permettant de définir les grandes orientations urbaines et de programmation économique du site de l'aéroport de Tours, en partenariat avec le SMADAIT et les services de l'État.

Urbanisme réglementaire : un service commun à l'échelle de la Métropole

Sur la base d'une convention permettant de mutualiser moyens et expertise pour l'analyse et la préparation des décisions relevant de la compétence des maires, le service commun « urbanisme » travaille à l'instruction réglementaire des dossiers d'autorisation d'urbanisme sur le périmètre de 12 communes adhérentes : Chanceaux-sur-Choisille, Notre-Dame-d'Oé, Berthenay, Druye, Mettray, Parçay-Meslay, Rochecorbon, Saint-Étienne-de-Chigny, Saint-Genouph, Savonnières, Villandry et Tours.

Faits marquants en 2021

L'année 2021 a été particulièrement impactée par les études préalables au lancement, pour le 1^{er} janvier 2022, conformément aux obligations réglementaires, d'un guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Sa mise en place a nécessité une mobilisation importante des services des communes et de la Métropole pour adapter les organisations et les solutions techniques de suivi et d'analyse des demandes. Ce projet se poursuit sur l'année 2022 pour poursuivre une instruction 100% dématérialisée.

Des critères de fonctionnement précis

Le Maire de chaque commune membre reste entièrement compétent sur les décisions à prendre pour les autorisations du droit des sols. Le service commun instruit les PC (permis de construire), PA (permis d'aménager), PD (permis de démolir), DP (déclaration préalable avec création de surface de plancher et lotissement) et les CUb (certificat d'urbanisme opérationnel).

Les communes adhérentes restent chargées de la pré-instruction des demandes d'autorisations reçues en mairie (accueil et renseignement du public, réception enregistrement et numérotation des dossiers, gestion des courriers et arrêtés, affichage...) et de l'instruction des certificats d'urbanisme de simple information (CUa), des DP sans création de surface et des AT ne relevant pas d'un permis de construire.

Dossiers traités par le service commun en 2021

Sur l'année 2021, le service commun a traité un total de 2 267 dossiers soit une augmentation de l'ordre de 8,5% par rapport à 2020. En plus de Tours, 5 communes (Savonnières, Notre-Dame-d'Oé, Rochecorbon, Chanceaux-sur-Choisille et Parçay-Meslay) constituent la masse principale des dossiers. Dans ses missions de conseils auprès des élus et des usagers, le service commun participe et organise pour le compte la Ville de Tours des permanences avec l'Architecte des Bâtiments de France à raison d'une permanence par semaine sur Tours et une permanence par mois à Rochecorbon. —

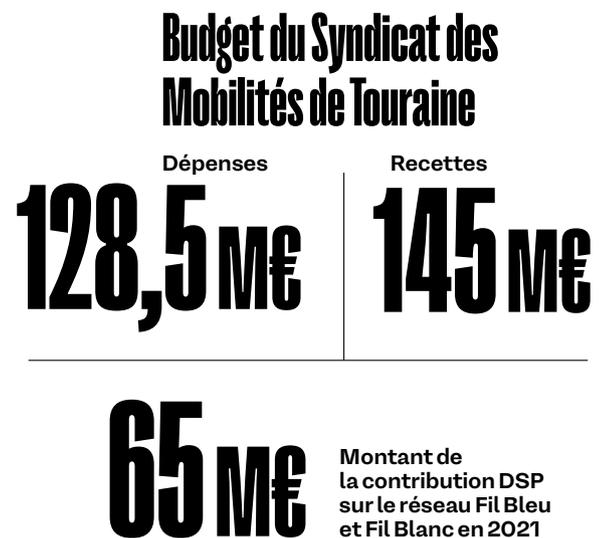
Le Syndicat des Mobilités de Touraine, le bras armé de la Métropole sur la compétence mobilité

Créé en 2018, le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) assure les compétences d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité sur le périmètre de Tours Métropole Val de Loire et de trois communes : Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames.

Il définit, organise et exploite des transports en commun sur ce périmètre. Par son action, il contribue à la mise en œuvre de services performants répondant aux besoins de mobilité des habitants et des activités de son territoire. Il favorise l'intermodalité, l'attractivité des modes de transports collectifs et le développement de l'écomobilité.

Ses missions

Les missions du Syndicat des Mobilités de Touraine portent essentiellement sur la gestion et le contrôle de l'offre de trans-



port, l'aménagement du réseau de transport, le déploiement d'une offre de mobilité attractive et complémentaire, les conseils et information voyageurs sur le réseau de transports et l'étude des enjeux et la mise en œuvre des services de mobilité. De nombreux partenariats sont développés avec les acteurs de la mobilité et de l'aménagement du territoire pour élaborer des documents de planification et développer de grands projets de transport.

Sa composition

Le Syndicat des Mobilités de Touraine est administré par un comité syndical. Celui-ci est composé de 11 titulaires et 11 suppléants pour Tours Métropole Val de Loire et un titulaire et un suppléant pour chacune des trois communes : Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames.

L'exécutif est assuré par le Président et 4 Vice-Présidents. En 2021, 87 délibérations ont été discutées et votées lors des comités syndicaux.



Suivi de la délégation Fil Bleu et Fil Blanc

La convention de délégation de service public signée avec la société Keolis pour la période janvier 2019 à décembre 2025 regroupe le réseau de bus et tramway Fil Bleu et le service Fil Blanc pour le transport des personnes à mobilité réduite. Deux avenants à la convention ont été adoptés : la mise à jour du contrat, notamment les adaptations de l'offre Fil Bleu en février et une intégration, en septembre, des impacts de la crise sanitaire due au COVID-19 sur le contrat pour l'année 2020, année marquée par une chute de la fréquentation du réseau, une baisse des recettes et une adaptation de l'offre de service.

FORMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATIONS POUR LES AGENTS EN CONTACT AVEC LE PUBLIC

Le contrat de Délégation de Service Public liant le Syndicat des Mobilités de Touraine à Keolis pour l'exploitation du réseau prévoit un programme annuel de formation et de sensibilisation à l'accueil et la prise en charge des personnes à mobilité réduite, des agents en contact avec le public, ainsi que des managers.

LE RÉSEAU FIL BLANC

Fil Blanc est un service sur réservation qui fonctionne d'adresse à adresse, pour les déficients visuels et handicapés moteurs titulaires d'une carte d'invalidité à 80 % ou porteur d'un handicap temporaire, qui ne peuvent utiliser les transports en commun. À l'instar de Fil Bleu, le service fonctionne sur le périmètre du Syndicat des Mobilités de Touraine.



Rendre accessible à tous le réseau Fil Bleu

Bien que le Schéma Directeur d'accessibilité « Agenda d'accessibilité programmée » (Sd'AP) se soit achevé en 2019, Tours Métropole Val de Loire, et le Syndicat des Mobilités de Touraine, continuent d'améliorer l'accessibilité du réseau.

En 2021, 16 arrêts ont été rendus accessibles, dont 3 arrêts prioritaires. Le SMT va par ailleurs se doter prochainement de nouveaux bus GNV. Entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite, une attention particulière a été apportée à l'aménagement des véhicules avec, notamment, deux places réservées aux personnes en fauteuil roulant et une rampe UFR bi-mode, électrique et manuelle, pour assurer l'accessibilité du véhicule même en cas de panne électrique. 2021 a également été marquée par la mise en place des nouveaux sites internet et application Fil Bleu, labellisés Access42, ainsi que l'accessibilité de l'agence commerciale avec l'obtention du label ACCEV® qui reconnaît la « véritable qualité d'usage pour tous ». —

64 251
voyages

sur le réseau Fil Blanc
(+ 27,4 % par rapport à 2020)

1 256
usagers

inscrits sur le réseau Fil Blanc
(+ 4,7 % par rapport à 2020) dont
263 personnes aveugles ou mal voyantes,
652 personnes en fauteuils et 341 personnes
semi-valides (marche difficile...)



Fréquentation.

Une année marquée par la crise sanitaire

Durant l'année 2021, le réseau s'est adapté à la situation sanitaire, ainsi qu'aux contraintes de circulation liées aux travaux de réfection du Pont Napoléon et d'abaissement de la rue Vaillant sous le Pont SNCF pour permettre le passage des futurs bus au gaz naturel.

+23%

hausse de la fréquentation du réseau Fil Bleu par rapport à 2020

En 2021, la fréquentation a progressé de 23 % par rapport à 2020 pour atteindre près de 28 millions de validations sur le réseau Fil Bleu. Le tramway a enregistré 11,6 millions de voyages, soit 42 % de la fréquentation sur le réseau global. La ligne 2 Tempo progresse de 27 % pour atteindre plus de 4 millions de validations.

L'année 2021 a été de nouveau marquée par la crise sanitaire impliquant des adaptations du réseau Fil Bleu. Par ailleurs, une offre de Transport à la Demande (TAD) à destination des centres de vaccination pour les personnes âgées de plus de 75 ans a été mis en service du 22 mars jusqu'au 23 octobre.

Optimisation de l'offre de transport et performance du réseau

Le SMT a mandaté le bureau d'études ITER pour réaliser une étude de performance technique et financière sur l'offre et la fréquentation du réseau de transport Fil Bleu, avec propositions d'optimisation tout en limitant les impacts pour les

usagers. Cette étude a permis de guider le Syndicat dans l'adaptation de l'offre pour la rentrée 2021 avec, notamment l'ajustement des lignes urbaines 12, 15, 16, 17, 18 et 30 en période de petites vacances scolaires afin de mieux les adapter à la fréquentation constatée, et l'expérimentation des lignes citadines équipées de minibus électriques.

Une adaptation des services

En 2021, des manifestations ont eu lieu régulièrement le samedi place Jean Jaurès à Tours, bloquant le tram entre l'arrêt Jaurès et l'arrêt Porte de Loire (39 demi-journées). Afin de minimiser l'impact sur les voyageurs, le trafic du tram a été géré en gestion de tronçon avec une coupure du service entre Jaurès et Porte de Loire. Le réseau de bus a été perturbé ponctuellement lorsque la place était bloquée.



© D. le Tellier

28 M
de voyages

10 M
de kilomètres

parcourus en 2021 sur le réseau bus et tramway, soit une hausse de 13 % par rapport à 2020

14 lignes déviées pendant les périodes de travaux

Rue Édouard Vaillant. Le réseau a dû être adapté pendant les travaux d'abaissement de voie sous le Pont SNCF rue Édouard Vaillant pour permettre le passage des futurs bus au gaz naturel.

Au total, 9 lignes de bus ont été déviées du 30 mars jusqu'à la fin de l'été.

Pont Napoléon. Les travaux de réfection du Pont Napoléon ont entraîné la déviation de 4 lignes du 25 mai au 4 juillet. Avec la fermeture totale du pont à la circulation à partir du 5 juillet, le réseau a de nouveau été modifié jusqu'au 27 août. Toutefois, pour limiter les changements d'horaires répétés et des perturbations trop récurrentes pour les usagers, la période d'offre d'été a été calée sur cette seconde phase de travaux. —

Réseau Fil Bleu, suivi, études, travaux et investissements

Renouvellement du mobilier urbain

En 2021, 80 894 € HT ont été investis dans le mobilier urbain. 9 abris ont été commandés pour améliorer le confort des arrêts. En outre, 5 abris voyageurs ont été déposés et déposés, dans le cadre de travaux ou de déplacements d'arrêts ; et 3 abris voyageurs ont été définitivement réformés en raison de leur vétusté.

Abaissement de la voirie sous le Pont SNCF Sud entre le giratoire de la Rotonde et la rue du Champ Joli à Tours

Pour permettre le passage des nouveaux bus au gaz naturel dont la mise en service est programmée au dernier trimestre 2022, la chaussée sous le Pont SNCF Sud, située entre les impasses Matteoti et Nadaud, a été abaissée.

Ces travaux, d'un montant de 787 000 € TTC, ont été coordonnés et menés par le Syndicat des Mobilités de Touraine avec la collaboration des services métropolitains pour les études de conception et le suivi des travaux des aménagements et de réseaux.

Programme annuel d'amélioration des voiries et des arrêts bus

En 2021, ce programme a représenté un montant de 700 000,00 € HT.

Tours : Total pour les tapis de chaussée (364 000 € HT) : rue de Sainte Radegonde, section Wedells/Ermitage (88 000,00 € HT) ; rue Franche Comté, section Danemark/Maine (75 000 € HT) ; rue du Général Renault, section Tonnellé/Bastié (69 000,00 € HT) ; allée Aime de la Rochefoucault (27 000,00 € HT) ; avenue de Monjoyeux, section mini-giratoire avec la rue Eugène Gouin et le carrefour avec les rues Saint-Vincent de Paul et Eric Tabarly (105 000,00 € HT).

Ballan-Miré : Rue des Sorbiers : reprise du tapis de chaussée (54 000 € HT).

Saint-Pierre-des-Corps : Rue Balzac section Estienne d'Orves/Jules Guesdes et carrefour Balzac/Pierre Curie : reprise du tapis de chaussée (40 000 € HT).

Joué-lès-Tours : Réalisation des tapis de chaussée (98 000 € HT) : rue des Jumeaux et rue de la Croix Porchette.

Notre-Dame-d'Oé : Rue des Glaïeuls (21 000 € HT).

La Riche : Rue de la Mairie : renforcement de chaussée et couche de roulement section Sainte Anne/Rue Condorcet (45 000 € HT).

80 894 €

investis dans le mobilier



Saint-Cyr-sur-Loire : Rue Victor Hugo, section rue des Jeunes/ giratoire Victor Hugo (78 000 € HT).

Le Syndicat des Mobilités de Touraine a aménagé 17 points d'arrêt bus pour un montant de 102 998 € HT.

Étude et programmation de carrefours à feux

Afin d'optimiser la priorité aux bus lors des passages aux carrefours à feux non équipés, le SMT s'est concentré en 2021 sur les axes de la rue Mirabeau, secteur des Halles, le boulevard Heurteloup, le Pont Napoléon nord (suite à la réhabilitation du Pont) et le quai Malraux. Concrètement, un nouveau programme est implanté dans le contrôleur de feux sur site. Des appels issus du bus informent le contrôleur automatique du feu tricolore de l'approche du véhicule. La phase de feux

favorable est ainsi donnée au moment opportun afin d'accélérer le franchissement du carrefour par le bus.

Des bus plus écologiques

En 2018, la Métropole a fait le choix d'abandonner la motorisation diesel pour des bus plus écologiques fonctionnant au Gaz Naturel Comprimé (GNC). En 2021, ont débuté les études préalables de maîtrise d'œuvre qui ont permis au SMT de statuer sur le choix des orientations techniques et budgétaires en adéquation avec les normes en vigueur. Une consultation pour l'acquisition de bus à motorisation GNC a par ailleurs été lancée par le SMT dans le cadre de son programme de transition énergétique et de renouvellement de véhicules. Le marché a été attribué à Scania pour une quantité prévisionnelle de 30 bus standards et de 15 bus articulés qui seront livrés en 2022, 2023 et 2024.

Le dossier de sécurité du tramway

La circulation dans l'espace urbain d'un mode lourd, tel que le tramway, répond à des dispositions de sécurité particulières. C'est la raison pour laquelle les aménagements urbains de la ligne de tramway, ainsi que le fonctionnement des systèmes associés, sont inscrits dans un Dossier de Sécurité.

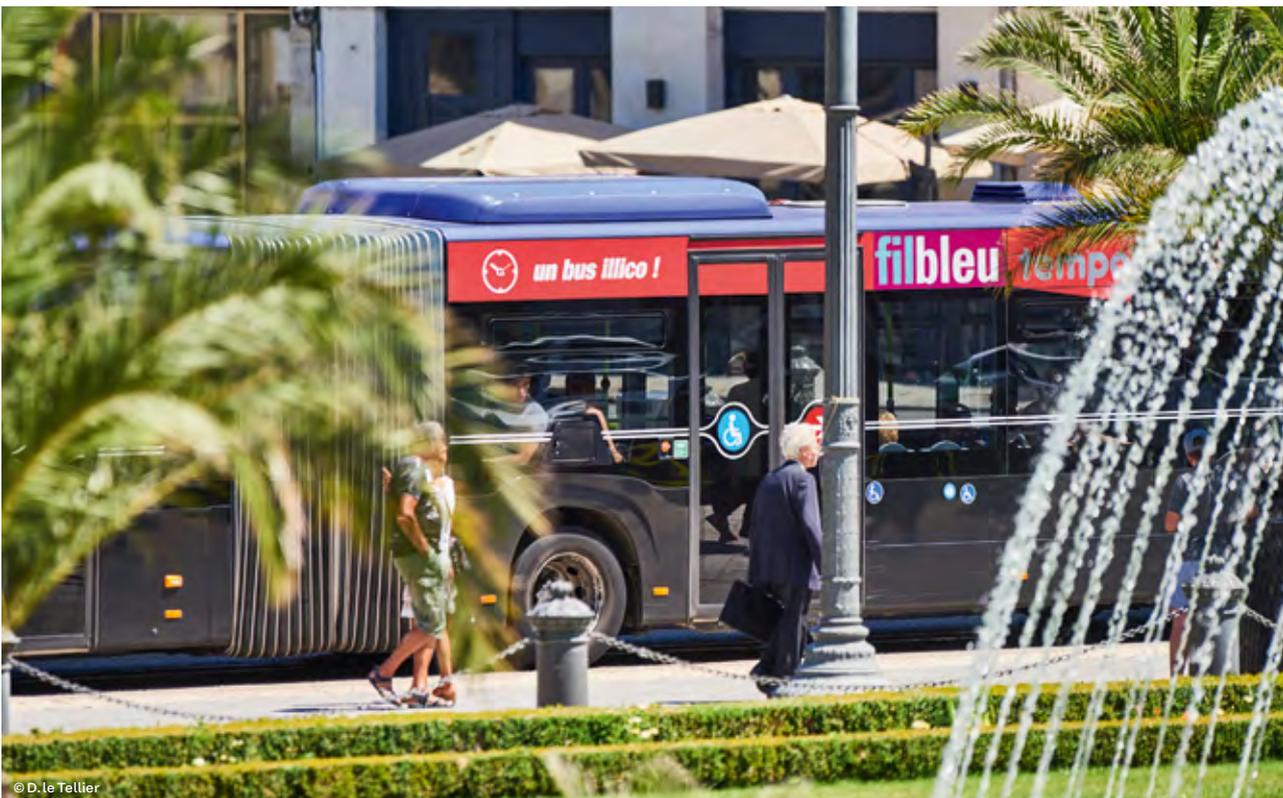
En 2021, le Syndicat des Mobilités de Touraine a procédé avec les services de Tours Métropole Val de Loire à la modification de 2 carrefours afin de pérenniser la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur le Pont Wilson, en remplacement de la circulation routière (carrefours « Place Choiseul » et

« Porte de Loire »). Ces dispositions ont été validées par les services de l'État (STRMTG) dans le cadre de ses missions de contrôle de la sécurité.

Le SMT est également consulté dans le cadre de l'instruction de dossiers d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme) situés à proximité des voies du tramway. Son avis permet de s'assurer de la sécurité optimale autour des opérations d'aménagement. Il a été sollicité pour deux dossiers d'urbanisme sur la commune de Tours en 2020 : un permis d'aménager relatif aux îlots Ouest et Est de la Rue Nationale, et une déclaration préalable relative à l'aménagement de l'accès à l'impasse du Palais. —

15 premiers bus au gaz naturel

seront livrés en 2022.



© D. le Tallier



© Richez associés - image non contractuelle

Rue de la mairie, à La Riche.

La 2^e ligne de tramway et de Bus à Haut Niveau de Service à l'étude

Compte tenu de la spécificité du projet de 2^e ligne de tramway et de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), le Syndicat des Mobilités de Touraine a recours à un mandataire depuis 2020, qui intervient en son nom et pour son compte afin d'assurer la mise en œuvre du projet pour les aspects technique, administratif, juridique et financier.

Une trentaine de personnes est ainsi mobilisée du côté du mandataire (groupement Set/Transamo) afin de couvrir l'ensemble des thématiques et expertises nécessaires pour la réalisation d'un projet de tramway et de BHNS.

Réalisation de diagnostics

Des études géotechniques ainsi que des diagnostics racinaires et un diagnostic des ouvrages d'art existants ont été réalisés sur le terrain. Ces derniers permettent d'affiner les études de maîtrise d'œuvre en cours et d'adapter l'approche du projet.

Études d'avant-projet

Tramway. Les études d'avant-projet (AVP) du tramway ont été remises par le maître d'œuvre général de l'opération à la fin de l'année 2021. Ces dernières tiennent compte des objectifs poursuivis, des attentes et des besoins, ainsi que des

contraintes financières, techniques et architecturales définies lors des études préalables.

Bus à Haut Niveau de Service. De manière identique aux études de la ligne 2 du tramway, les études d'avant-projet (AVP) du BHNS sont en cours de finalisation pour une remise début 2022. Ces dernières tiennent compte des objectifs poursuivis, des attentes et des besoins, ainsi que des contraintes financières, techniques et architecturales définies lors des études préalables.

Programme d'extension du centre de maintenance tramway. L'arrivée de la deuxième ligne de tramway nécessite d'étendre la zone de remisage des tramways mais également d'agrandir les ateliers, le magasin, les parkings (avec des bornes électriques de recharge pour les voitures) et les parties administratives. Pour se faire, le mandataire et le SMT, aidé de son Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Exploitabilité KCP, ont établi un programme pour le centre de maintenance lequel a

été intégré à la consultation de la Maîtrise d'œuvre générale. Cette dernière, aidée de l'architecte l'HEUDE (Architecte de l'actuel centre de maintenance) a démarré dès septembre 2021 les études sur la base de ce programme. Elles ont abouti à une remise de l'Avant-Projet Sommaire en fin d'année 2021.

Acquisitions foncières

Pour mener à bien le projet de 2e ligne de tramway, le SMT procède à des acquisitions à l'amiable en achetant soit les biens mis en vente, soit les biens par anticipation auprès des propriétaires souhaitant vendre leur bien. En 2021, 25 délibérations ont été présentées au Comité syndical et 19 actes de vente ont été signés.

Un projet d'utilité publique

L'enquête publique est une procédure permettant d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions, observations et propositions sur le projet de réalisation de la deuxième ligne de tramway et de BHNS de la Métropole tourangelle. En vue de la réalisation de cette enquête, un dossier spécifique est en cours de réalisation.

Végétalisation de la plateforme du tramway

Dans le cadre du projet de deuxième ligne de tramway, il est prévu de végétaliser 70 % de la plateforme tramway et de faire de cette dernière un enjeu fort en terme d'environnement



© Richez associés - image non contractuelle

et d'îlot de fraîcheur. Ainsi, il a été convenu de réaliser des essais préalables de végétalisation de la plateforme afin de trouver une végétalisation alternative au gazon classique, alliant exigences environnementales et économiques d'arrosage. Afin de baisser la consommation d'eau, les systèmes d'irrigation seront également évalués lors de ces essais.

Soutien financier de l'État sur le projet

Le 15 décembre 2020, le Ministère chargé des Transports a publié le 4^{ème} appel à projets (depuis 2008) en faveur des transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux. Le SMT, qui a réalisé un dossier de candidature, s'est vu notifier l'octroi de 2 subventions : 40 millions d'euros pour le projet de 2^e ligne de tramway (enveloppe maximale pour un projet de tramway) et 2 040 000 € pour le projet de ligne de Bus à Haut Niveau de Service. —



© Richez Associés pour le Syndicat des Mobilités de Touraine - image non contractuelle

Un projet de 3^e ligne de tramway

En complément des éléments de définition du projet de deuxième ligne de tramway et ses composantes, des études complémentaires pour la conception d'une troisième ligne de tramway, d'environ 12 km, reliant Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Cyr-sur-Loire sont en cours de réalisation. L'objectif est de produire une étude sur l'ensemble du tracé de la troisième ligne, permettant d'appréhender les enjeux d'exploitation et d'insertion et de garantir la faisabilité des dispositifs urbains proposés vis-à-vis des flux routiers en présence.

Étudier les déplacements

L'Observatoire des mobilités

Développé depuis 2015, l'Observatoire est régulièrement mis à jour et alimenté de nombreuses études en matière de mobilité. Quatre baromètres trimestriels ont été publiés en 2021, organisés selon plusieurs indicateurs, ainsi que des zooms sur les chiffres issus de l'enquête mobilité EMC². Ils sont publiés sur le site Internet : www.mobilite.tours-metropole.fr

Actualisation du modèle multimodal

Un modèle multimodal est une représentation simplifiée de la réalité qui permet de prévoir l'impact de projets sur les déplacements. En 2021, le marché relatif à l'accompagnement technique sur la gestion et l'utilisation du modèle a été renouvelé. Il a permis de réaliser des tests sur le futur réseau de transport en commun avec deux puis trois lignes de tramway.



Enquête mobilité certifiée CEREMA

L'enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²), réalisée en 2019, a été enrichie de deux nouveaux modules d'analyse en ligne : le Diagnostic Energie Émission des Mobilités (DEEM) qui permet de caractériser les déplacements selon plusieurs indicateurs tels que les consommations énergétiques, les polluants et particules, et les gaz à effet de serre, et l'analyse des déplacements domicile-travail à l'échelle du SMT. —

Compteur vélo et piétons

Le parc actuel se compose de 24 compteurs, dont 2 afficheurs, répartis sur 18 sites. Les données remontent de manière quotidienne sur la plateforme Open Data de Tours Métropole Val de Loire et sur la plateforme nationale. En 2021, les compteurs confirment la hausse de fréquentation entamée en 2020 et enregistrent une hausse de +22 % par rapport à 2020 et +11 % par rapport à 2019, avec de nombreux records : le Pont Wilson a enregistré sa meilleure fréquentation annuelle en dépassant pour la première fois la barre des 600 000 vélos. Il enregistre également son nouveau record mensuel avec plus de 70 000 vélos en septembre 2021. Le Pont de Fil a également dépassé pour la première fois, et à deux reprises, la barre des 50 000 vélos enregistrés en un mois en juin et en septembre 2021.



7 132 visiteurs

reçus par l'Accueil
Vélo et Rando en 2021

2 517 contrats Velociti



146 Velociti

à assistance
électrique mis
en service

Des services de location dans la Métropole

Le Syndicat des Mobilités a travaillé aux côtés de Tours Métropole Val de Loire pour élaborer le Schéma Directeur cyclable du territoire avec l'objectif de renforcer son positionnement de référence en matière de pratique du vélo.



L'Accueil Vélo et Rando

Situé au 31 boulevard Heurteloup à Tours, l'Accueil Vélo et Rando est un équipement dédié à la fois au vélo et à la randonnée. Ce service unique en France s'inscrit dans une dynamique de mobilité durable en encourageant la pratique du vélo sur la Métropole tourangelle. En 2021, l'Accueil Vélo et Rando a accueilli 7 132 visiteurs. 30 % des visiteurs étaient intéressés par des conseils rando et 70 % des visiteurs par des conseils vélo.

En 2021, les animations programmées à l'Accueil Vélo et Rando ont été encore en partie impactées par l'épidémie de COVID-19 notamment lors de la phase de confinement proclamée en avril 2021. 8 animations intérieures ont dû être annulées en raison des contraintes sanitaires. Les animations extérieures se sont déroulées à jauge restreinte avec l'obligation de port d'un masque. L'atelier est resté ouvert mais les espaces communs (douche, toilettes, cuisine et salle de convivialité) ont été momentanément fermés au public.



Mise en service de deux abris vélos

Afin d'encourager la pratique cyclable, deux nouveaux abris vélos ont été installés en 2021. L'un à la gare de Tours (avec une capacité de 120 places en intérieur et 48 places sous auvent, il s'agit de l'abri vélo le plus vaste de la région Centre-Val de Loire) et l'autre près de la mairie de La Riche, portant à 576 le nombre de places sécurisées dans la Métropole, réparties dans 15 abris vélos.

Velociti : un service attractif

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'équipe de l'Accueil Vélo et Rando assure le service de location de vélos longue durée Velociti. En 2021, en moyenne, 800 Velociti circulaient chaque mois, tous types de vélos confondus. Au 31 décembre, le nombre de vélos louables (locations en cours ou à louer) était de 146 vélos à assistance électrique, 788 vélos classiques et 182 vélos pliants, soit 1 116 vélos.

L'autopartage

Le Syndicat des Mobilités de Touraine a apporté un soutien financier d'un montant de 30 000 euros au service d'autopartage CITIZ, créé à son initiative en avril 2012. Une nouvelle station avec 2 nouveaux véhicules a été ouverte à Tours (Rabelais/Giraudeau) en octobre 2021 portant à 16 le nombre de voitures et 9 le nombre de stations. CITIZ a également rénové 4 stations (marquage au sol, dispositif de protection du stationnement, rénovation des totems) et a remplacé une partie de la flotte (7 véhicules dont 3 hybrides). —



1385
utilisations

de l'atelier d'autoréparation à l'Accueil Vélo et Rando en 2021



Le covoiturage

Pour inciter à la pratique du covoiturage domicile-travail, le Syndicat des Mobilités de Touraine a missionné l'opérateur de covoiturage Klaxit pour déployer un service de covoiturage local sur le périmètre du SMT notamment à destination des principaux employeurs du territoire. L'opération est en cours de préparation depuis fin 2021.

15 abris vélos
répartis sur le territoire métropolitain

Communiquer pour mieux informer

Dispositif d'information sur l'enquête voyageurs du réseau Fil Bleu

Du 20 septembre au 15 octobre 2021, le Syndicat des Mobilités de Touraine a organisé une grande enquête « Origines/Destinations » sur l'ensemble du réseau Fil Bleu (bus+tram) afin de mieux connaître les déplacements des usagers. Afin de faciliter la réussite de l'enquête, le SMT a mis en place un dispositif d'information pour sensibiliser les usagers du réseau Fil Bleu à cette démarche et encourager ainsi les voyageurs à répondre positivement aux enquêteurs.



Campagnes d'information et de sensibilisation

En 2021, plusieurs campagnes et outils ont été déployés.

Prévention sur la sécurité aux abords du tramway

Déployée en décembre 2021, la campagne sécurité tramway (obligation réglementaire) avait pour objectif de rappeler les situations dangereuses aux abords du tramway et des bus avec un message clair décliné pour chaque cible (piétons, cyclistes et automobilistes).

Les balades estivales

Une campagne de promotion a été déployée pour inciter les habitants du SMT et les touristes à participer aux balades estivales à vélo.

Velociti

Afin de promouvoir le service Velociti, le Syndicat des Mobilités de Touraine a développé cette année une campagne web entre mi-octobre et mi-novembre sur les réseaux sociaux à fort trafic et le réseau display de Google.



L'éclairage à vélo

En novembre, le Syndicat des Mobilités de Touraine a reconduit l'opération « Vélo éclairé, cycliste protégé » pour sensibiliser les cyclistes à la nécessité de rouler bien éclairé, dans un souci d'amélioration de la sécurité routière.



© M. Hillairaud

Le transport scolaire et ferroviaire

Le Syndicat des Mobilités de Touraine confie l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires à 10 Autorités Organisatrices déléguées (AO2). Cette délégation de compétences, par voie de convention, concerne 8 communes et 2 syndicats : Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Joué-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Étienne de Chigny, le SIGEC (regroupant Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry) et le Syndicat de Transport à destination des collèges (regroupant Luynes, La Membrolle-sur-Choisille et Saint-Etienne de Chigny).

Ces collectivités organisent leurs services de transport local via des marchés publics. Le Syndicat des Mobilités de Touraine rembourse les dépenses engagées à hauteur de 80 %, sur la demande des maires ou présidents de syndicat et sur présentation trimestrielle des factures du transporteur.

Transport scolaire par le train

Une convention a été signée avec la SNCF pour le transport des élèves qui prennent le train (en l'absence de réseau bus ou tramway)

pour se rendre dans leurs établissements scolaires. Les élèves, après inscription auprès du Syndicat des Mobilités de Touraine et du guichet Multipass de la SNCF, peuvent bénéficier d'un tarif réduit (80 %) qui est pris en charge par le Syndicat des Mobilités de Touraine, sur présentation de la facture établie par la SNCF. —

1 634 élèves

transportés chaque jour

Dépenses de transport scolaire 1 214 360 €

Montant de subvention
du Syndicat : 930 705 €



Habitat et Politique de la Ville

52 — Politique de l'Habitat : Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire **56** — Politique de la Ville : Assurer la cohésion urbaine et sociale du territoire

3 692 logements
sociaux locatifs
attribués en 2021

3 276
conseils
apportés par ARTEMIS

800
jeunes accompagnés
dans leur recherche d'emploi



Politique de l'Habitat : Renforcer l'attractivité résidentielle du territoire

Compte tenu du contexte de crise sanitaire, et afin d'accompagner au mieux l'activité économique générée par la construction neuve, Tours Métropole Val de Loire a mobilisé pleinement, en 2021, les agréments PLAI/PLUS/PLS mis à disposition au titre du fonds national des aides à la pierre et de la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain signée avec l'ANRU.

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du logement abordable

Organisation de la production de logements locatifs sociaux

Cette programmation, représentant 483 logements locatifs aidés nouveaux dont 75 logements au titre de la reconstitution de l'offre démolie dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU), se localise sur les communes de Ballan-Miré, Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, Notre-Dame-d'Oé, Rochecorbon, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Près du tiers de ces logements sont situés sur des communes en obligation de production de logement social.

Au titre des aides publiques à la pierre déléguées, Tours Métropole Val de Loire a agréé 23 opérations en 2021.



Octroi de garanties d'emprunts des opérations de logements locatifs sociaux

Tours Métropole Val de Loire a garanti, en 2021, les emprunts de 24 opérations représentant 624 logements locatifs aidés (création et réhabilitation) pour un montant total garanti de près de 16 M€.

Pour soutenir cette programmation, la Métropole a consacré près de 1,3 M€ au titre de sa politique en faveur du logement aidé, complétée par plus de 0,8 M€ de crédits d'État délégués. Action logement a consacré, par ailleurs, plus de 1,5 M€ de prêts pour la réservation de 126 logements locatifs sociaux destinés spécifiquement aux salariés d'entreprises.

Organisation de la gestion de la demande de logements locatifs sociaux

En 2021, conformément aux dispositions de la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, Tours Métropole Val de Loire a adopté un système de cotation de la demande de logement locatif social, dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement associant tous les acteurs et réservataires du logement social (l'État, le Département, Action Logement, les communes, les bailleurs sociaux, les représentants d'associations de locataires et de personnes mal logées) sur la Métropole de Tours.

À l'occasion de cette démarche, Tours Métropole Val de Loire a également décidé d'engager une réflexion pour décliner territorialement la gestion en flux des réservations Hlm, pour adapter les politiques des loyers du parc Hlm, pour proposer des outils facilitant les mutations internes au parc Hlm et pour réinterroger le rôle de la Métropole au sein des commissions d'attributions des logements et d'examen de l'occupation des logements.

12 933 demandes locatives sociales étaient en cours sur le territoire de la Métropole au 31 décembre 2021, pour un total de 17 094 à l'échelle du département. 3 692 logements locatifs sociaux ont été attribués en 2021 au sein du parc Hlm sur Tours Métropole Val de Loire, dont 793 au bénéfice de ménages prioritaires en raison de difficultés économiques et sociales (DALO et DRE).

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du parc de logements existants

Après une année 2020 d'installation, 2021 a été la première année d'activité complète d'ARTEMIS, le service de conseil aux particuliers pour la rénovation de l'habitat. Ce service - qui apporte des conseils techniques, réglementaires et financiers

258 M€

mobilisés en faveur de la rénovation urbaine des 4 quartiers prioritaires de la Métropole

3 692 logements locatifs sociaux

attribués en 2021

3 276

conseils

apportés par ARTEMIS

personnalisés, neutres et gratuits, délivrés, éventuellement à domicile pour plus de pertinence sur les préconisations de travaux - vise à simplifier les démarches des habitants désireux de réaliser des travaux dans leur logement.

En 2021, le service ARTEMIS a été sollicité par 2 291 ménages pour 3 276 actes de conseil aux particuliers soit une augmentation de 23 % par rapport à 2020. Les conseils apportés ont été principalement effectués par téléphone et par mail. 210 rendez-vous dans les locaux d'ARTEMIS (+ 31 % par rapport à 2020) et 299 visites à domicile (+ 293 % par rapport à 2020) ont été effectués durant l'année 2021.

ARTEMIS a également poursuivi la gestion en régie de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat lancée en 2019 par Tours Métropole Val de Loire afin d'inciter les particuliers aux revenus modestes et très modestes à réhabiliter leur logement. 186 propriétaires privés ont été soutenus

Soutien à l'accession sociale à la propriété

Tours Métropole Val de Loire a agréé la réalisation de 62 logements en location-accession (PSLA) en 2021 au travers de 3 opérations sur les communes de Notre-Dame-d'Oé, Rochecorbon et Tours.



pour engager des travaux de rénovation, moyennant une aide financière de l'Agence Nationale de l'Habitat de 2,3 M€, et des fonds propres de la Métropole de plus de 590 000 €, générant 3,7 M€ de travaux. 110 logements ont fait l'objet de travaux spécifiques visant une amélioration de leur performance énergétique, dans le cadre du programme national « Habiter Mieux ».

En complément, 1 445 dossiers de demandes d'aides ont été déposés sur le territoire dans le cadre de la nouvelle aide nationale Ma Prime Rénov'. 3 M€ d'aides Ma Prime Rénov' ont été attribuées en 2021 générant près de 13,7 M€ de travaux.

Cette aide a été ouverte en 2021 à l'ensemble des ménages sans conditions de ressources.

La Métropole a, par ailleurs, soutenu la réhabilitation de 679 logements locatifs sociaux en 2021, moyennant 850 000 € pour renforcer la performance énergétique et environnementale des bâtiments ainsi que l'adaptation des logements.

3 M€ d'aides
Ma Prime Rénov'
attribuées en 2021

1,3 M€
consacrés par la
Métropole au titre de sa
politique en faveur du
logement aidé

800
jeunes
accompagnés
dans leur recherche
de logement



La mise en œuvre de la politique foncière métropolitaine en faveur de l'habitat

Afin de favoriser la maîtrise publique de terrains stratégiques pour le développement de logements abordables et un aménagement durable du territoire, Tours Métropole Val de Loire a soutenu financièrement, en 2021, l'opération d'aménagement du Plessis Botanique à La Riche et la création de l'éco-quartier de la Borde à Notre-Dame-d'Oé devant générer, à terme, la réalisation de 1 250 logements supplémentaires.

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur de populations spécifiques

Gens du voyage

Depuis 2017, Tours Métropole Val de Loire est compétente pour organiser l'accueil des gens du voyage au sein d'équipements prévus à cet effet (aire d'accueil, aire de grands passages, terrain familial locatif). Au total, 1 536 personnes (dont 639 enfants) ont été accueillies sur les 7 aires d'accueil permanentes ouvertes en 2021 soit un taux de 47 % d'occupation annuelle. En février 2021, la Métropole a confié son marché de gestion à l'association Tsigane habitat pour une durée de 3 ans.

Tours Métropole Val de Loire a poursuivi ses réflexions avec les communes de Ballan-Miré et Chambray-lès-Tours pour créer des terrains familiaux locatifs et de l'habitat adapté. Il s'agit de répondre au mieux aux modes de vie des voyageurs, donner une suite à l'étude menée sur la sédentarisation des

Gens du Voyage et répondre aux obligations inscrites dans le Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du Voyage.

Jeunes en parcours d'insertion professionnelle

Tours Métropole Val de Loire a contribué au financement de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale départementale confiée à l'association Jeunesse et Habitat (AJH) visant à organiser la production de nouvelles résidences et la gestion des 261 logements destinés aux jeunes en situation de mobilité sur la Métropole. Près de 800 jeunes ont ainsi été accompagnés dans leur recherche de logement, dont 686 nouveaux accueils. Des projets de développement ont émergé en 2021 avec notamment la création d'une résidence sur les hauts de Sainte Radegonde et la réhabilitation du site Henri Fontaine (FJT de Tours et siège de l'association).

Publics démunis

Tours Métropole Val de Loire a contribué au financement de l'activité de la FICOSIL chargée d'organiser la production et la gestion de logements d'insertion sur la Métropole, au titre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées d'Indre-et-Loire. Le montant alloué était de 50 000 €.

Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence pour l'attribution des aides du Fonds de Solidarité pour le Logement depuis le 1^{er} janvier 2018. En 2021, plus de 2 300 aides du FSL ont été accordées, pour un montant de 777 920 €, pour des habitants de la Métropole éprouvant des difficultés pour accéder à un logement décent, s'y maintenir ou disposer de fourniture d'énergies. —



Site de l'ancienne Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

Politique de la Ville :

Assurer la cohésion urbaine et sociale du territoire

La Politique de la Ville menée sur le territoire métropolitain met en place les objectifs et les moyens d'assurer l'égalité entre les territoires, la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants.

La mise en œuvre du contrat de ville métropolitain

Via l'appel à projets annuel du contrat de ville, Tours Métropole Val de Loire a accompagné 51 associations (+ 27 % relativement à 2020) dans le montage de leur projet et financé 65 actions pour améliorer l'habitat et le cadre de vie, l'accès à l'emploi et le développement économique, la prévention et l'accès à la santé, l'accès à la culture et aux sports, à la citoyenneté dans les 10 quartiers prioritaires de la politique de ville de Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps, La Riche et Tours, moyennant une dépense de 511 102 €. Les actions financées répondent en partie aux besoins liés de la crise sanitaire et viennent s'articuler aux actions financées spécifiquement par l'État via les dispositifs « Quartier d'été » et « Quartiers solidaires ».

511 102 €

attribués aux associations pour mener des actions dans les quartiers

47 000 heures de travail

effectuées en 2021 via la clause d'insertion sociale dans les marchés publics

385 demandeurs d'emploi

accompagnés dans leurs démarches de retour à l'emploi durable



L'inclusion numérique

La crise sanitaire a mis en évidence le rôle majeur du numérique dans l'accès aux droits et au maintien du lien (scolaire, familial...), en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. En lien étroit avec le Hub Lo et le Pôle territorial de coopération associatif (PTCA) « Inclusion numérique », Tours Métropole Val de Loire a financé, en 2021, un carrefour des acteurs de l'inclusion numérique, mobilisant 80 participants. Cet événement, organisé et animé par le PTCA, a été l'occasion d'identifier les ressources présentes



Déconstruction des immeubles de Tours Habitat sur le site Marie Curie, au nord du Sanitas.



sur les territoires (Espaces France services, Conseiller numérique, Réparation des ordinateurs, accompagnement dans les usages...) et de partager les innovations et les leviers d'actions possibles pour lutter contre la fracture numérique.

2,3 M€ d'abattement de la taxe foncière

Tours Métropole Val de Loire assure la coordination du dispositif de gestion de l'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties par les bailleurs sociaux afin d'articuler au mieux les besoins identifiés, notamment, lors des diagnostics en marchant et les actions menées par les organismes Hlm pour y répondre. À l'échelle des 10 quartiers prioritaires, l'enveloppe de l'abattement TFPB a été de 2,3 M€ en 2021.

Conseil local de Santé Mentale

Installée en 2018 par Tours Métropole Val de Loire en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours, la Ville de Tours et le Département, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) à l'échelle des communes du contrat de ville (Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Pierre-des-Corps et Tours) vise à promouvoir la Santé Mentale en luttant contre la stigmatisation, contribuer au repérage précoce des troubles et faciliter l'accès aux structures de soins. Afin de lutter contre la stigmatisation, le CLSM a noué des partenariats ayant permis la réalisation de quatre émissions de radio, de conférences et d'ateliers de sensibilisation sur l'insertion professionnelle des personnes avec des difficultés psychiques. L'élaboration d'une brochure à destination du personnel de proximité des bailleurs sociaux implantés sur la Métropole a également été engagée.

Tout au long de l'année 2021, le guide des dispositifs d'aide psychologique locaux et nationaux élaboré et mis à jour par le CLSM a été diffusé à plus de 800 personnes sur le territoire métropolitain. Le CLSM a également continué à étoffer son maillage territorial dans le cadre de rencontres auprès d'une quarantaine de partenaires et de participations à de nombreux événements et dispositifs locaux (Semaines d'informations de la Santé Mentale, Projet territorial de Santé Mentale, mise en place d'Un chez soi d'abord 37...).

En partenariat avec l'association Spirée, le CLSM a par ailleurs porté l'organisation de formations aux Premiers Secours en Santé Mentale à destination des agents des communes signataires du contrat de ville et du grand public. 3 sessions ont été réalisées en 2021 ayant permis de former 114 personnes et 6 sessions sont prévues en 2022.

« Santé Mentale, Parlons-en »



Prévention spécialisée

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence en matière de prévention spécialisée dans les quartiers prioritaires de la politique de ville de Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Au titre de cette compétence, 20 éducateurs de prévention spécialisée sont mobilisés auprès de jeunes de 11 à 21 ans, éloignés des institutions pour mettre en place des actions collectives éducatives et des actions d'accompagnements individuels.

793 personnes ont, ainsi, été suivies en 2021 individuellement (401 hommes et 392 femmes). Le contexte sanitaire a imposé un aménagement des conditions d'accueil dans les locaux ce qui a largement freiné les passages spontanés et empêché par moment les actions collectives festives ou événementielles, pourtant importantes dans la dynamique de territoire. Des actions ont néanmoins pu être mises en place et ont contribué ainsi, notamment, à l'évolution des relations interquartiers.

La politique métropolitaine de rénovation urbaine

Mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

2021 a été l'occasion d'engager une révision des projets de renouvellement urbain de la Métropole, déployés dans les quartiers du Sanitas et de Maryse Bastié à Tours, de la Rabière à Joué-lès-Tours et de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps. Les élus de la Métropole et des communes concernées ont ainsi défendu les évolutions des programmes urbains souhaités devant l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Ainsi, ce sont désormais 258 M€ qui seront mobilisés collectivement pour conduire les opérations de transformation urbaine de ces quartiers, dont notamment 57 M€ de l'ANRU (soit 8 M€ supplémentaires) et 34 M€ de Tours Métropole Val de Loire.

En parallèle, plusieurs opérations se poursuivent, à l'image de la déconstruction des immeubles de Tours Habitat sur le site Marie Curie, au nord du Sanitas (4 bâtiments – 239 logements



sociaux). Ce chantier est réalisé sous un mode de déconstruction sélective, permettant de préserver les matériaux d'origine (pierre de taille, marches d'escaliers, portes, pavés...) afin de leur donner une nouvelle vie sur d'autres opérations réalisées sur la Métropole.

Processus de relogement des ménages issus des opérations de démolition

Les bailleurs Tours Habitat (Sanitas – Tours) et Val Touraine Habitat (Rabière – Joué-lès-Tours), sont engagés dans le relogement d'une partie de leurs locataires, compte tenu des opérations de démolitions et restructurations de logements sociaux qui ont lieu dans ces 2 quartiers.

Fin 2021, 190 relogements ont été réalisés, en précisant que la majorité d'entre eux ont lieu dans la commune d'origine (98 % des relogements du Sanitas sur la Ville de Tours et 82 % de ceux de la Rabière sur Joué-lès-Tours).

Démarche de gestion urbaine de proximité

201 élèves, du CP au CM2, des écoles primaires de 3 quartiers prioritaires de la Métropole (Sanitas, Rives du Cher et Rabière) ont bénéficié des interventions menées autour de « la Ville en valises », leur permettant de mieux comprendre leur environnement urbain. « J'en ai appris plus sur mon quartier, que les bâtiments étaient là avant que l'on soit nés » (extrait de la parole d'un élève participant).



190
relogements
réalisés fin 2021

Zoom sur 5 projets majeurs 2021 en matière de développement urbain

- **Labélisation de Tours Métropole Val de Loire pour accélérer le déploiement du plan national de lutte contre les logements vacants**
- **Renouvellement du marché de gestion des équipements métropolitains d'accueil des gens du voyage**
- **Renouvellement des missions du facilitateur de la clause d'insertion inscrite dans les marchés de travaux de Tours Métropole Val de Loire, de ses communes membres, des bailleurs sociaux et de la restructuration du CHRU**
- **Labélisation de la « Cité de l'Emploi » de Tours Métropole Val de Loire, visant à renforcer l'action publique en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la Métropole**
- **Définition du nouveau dispositif de cotation de la demande de logement social, pour garantir davantage de transparence et de lisibilité dans le processus d'attribution des logements sociaux.**

La politique métropolitaine en faveur de l'Emploi et de l'insertion professionnelle

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Dans le cadre du Contrat de Ville, Tours Métropole Val de Loire met en œuvre un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Il vise à organiser l'accompagnement individuel et collectif renforcé de demandeurs d'emploi en lien avec le secteur économique local, à soutenir l'émergence et l'accompagnement d'actions d'insertion professionnelle et à promouvoir l'emploi par la commande publique.

À ce titre, et en dépit des confinements successifs liés à la pandémie du COVID 19, 385 demandeurs d'emploi (dont près de 45 % issus des quartiers de la politique de la Ville) ont été accompagnés en 2021 dans leurs démarches de retour à l'emploi durable. Près de 50 % des personnes qui sortent du dispositif sont en emploi de plus de 6 mois ou en formation. La crise sanitaire n'a pas permis de maintenir l'ensemble des actions collectives, véritable moteur d'une inclusion professionnelle. Cependant, l'équipe du PLIE métropolitain a maintenu à distance et parfois en présentiel (avec respect des gestes barrières) son accompagnement des personnes entrées dans le dispositif et notamment auprès des plus isolées.

Clause d'insertion sociale dans les marchés publics

Dans le cadre de la charte locale d'application de la clause de promotion de l'emploi signée entre Tours Métropole Val de Loire, l'État, la Région, le Département, 16 communes, 7 bailleurs sociaux, 2 chambres consulaires, la FFB 37 et la CAPEB 37, près de 47 000 heures de travail ont été effectuées en 2021 (+50 % par rapport à 2020), par 218 personnes reconnues prioritaires au titre des politiques d'emploi et d'insertion.

Depuis 2006, en réservant plus de 500 000 heures de travail, la clause d'insertion a, ainsi, bénéficié à près de 1 200 personnes. Le démarrage des travaux inscrits dans le nouveau Programme National de Renouvellement Urbain a permis de renforcer cet outil d'insertion professionnelle au bénéfice des habitants des quartiers d'habitat social avec 13 173 heures déjà réalisées à ce jour.

Fonds d'Aide aux Jeunes

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence pour l'attribution des aides du Fonds d'Aide aux Jeunes. En raison de la crise sociale liée à la situation sanitaire, les aides du FAJ ont continué à être particulièrement sollicitées. Ainsi, 777 aides ont été accordées en 2021 (+2 %), dont 524 (soit 67 %) au titre de la subsistance, pour un montant annuel de 225 000 € (214 540 € en 2020), pour des jeunes éprouvant des difficultés temporaires ou pour la réalisation d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle. En raison de l'augmentation continue des sollicitations du FAJ par des jeunes en précarité, Tours Métropole Val de Loire a abondé financièrement ce fonds à hauteur de 60 000 € en 2021.

Plan métropolitain de lutte contre la pauvreté

Dans le cadre de la convention d'appui à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté signée en 2020 avec l'État, Tours Métropole Val de Loire a engagé, en 2021, de nouvelles actions en faveur, notamment, de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et le logement, de l'accès des plus fragiles à l'hébergement et de l'accueil des gens du voyage. Ces actions ont été déployées par la Métropole, les CCAS des communes et le tissu associatif local, moyennant une dépense de 622 375 €, dont 322 375 € de Tours Métropole Val de Loire et 300 000 € de l'État. —

L'équipe du PLIE métropolitain a maintenu son accompagnement des personnes entrées dans le dispositif.





L'Ô Bleue à Fondettes
© Léonard de Serres

Équipements culturels et sportifs

62 – Équipements culturels

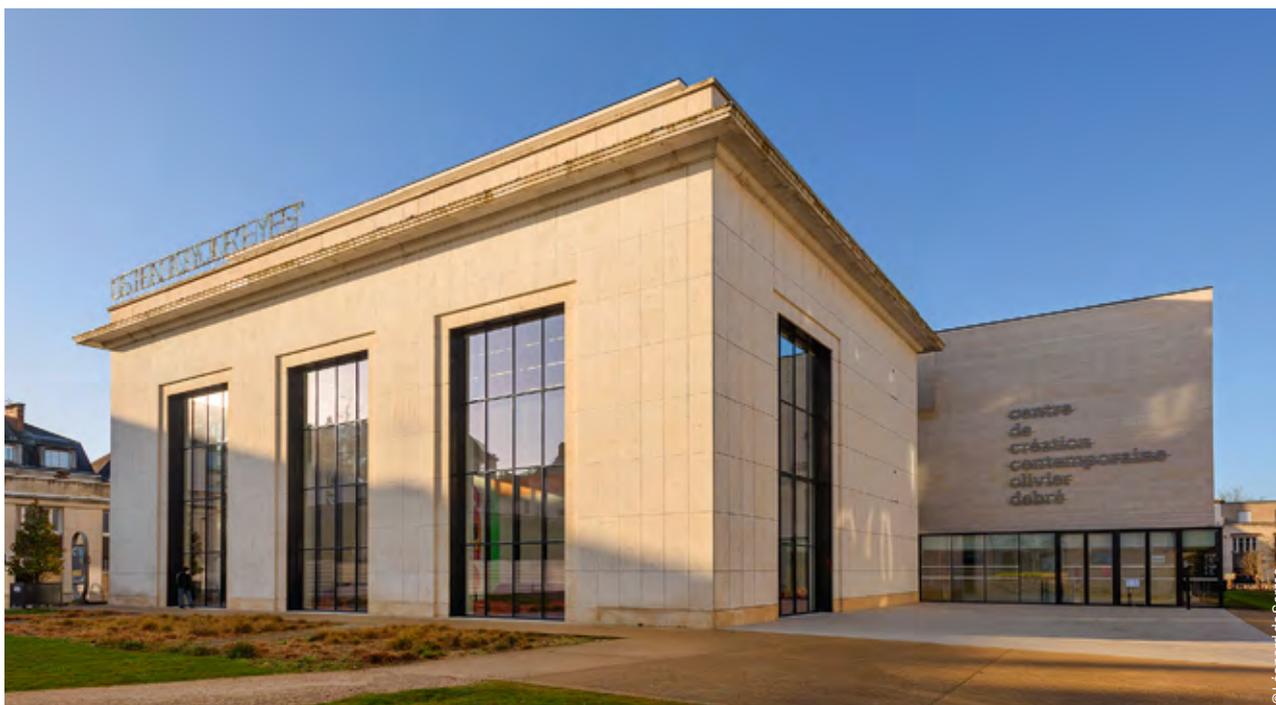
64 – Équipements sportifs

44 dates
de concert
produites ou coproduites
au Temps Machine

30 représentations
au Théâtre Olympia

28 089
visiteurs
au CCC OD

169 963
visiteurs
au Centre Aquatique du Lac



Le Centre
de Création
Contemporaine
Olivier Debré

Équipements culturels

En 2021, la poursuite de la crise sanitaire a impacté le secteur de la culture. Les équipements culturels métropolitains ont ainsi dû fermer administrativement, dès le début de l'année. La réouverture a été progressive à partir du mois de juin, en fonction de la réglementation sanitaire applicable aux différents secteurs concernés. Pour autant, le lien entre la Métropole et ces lieux a perduré pendant cette période, notamment grâce au maintien des subventions de fonctionnement et par les courriers de soutien adressés par le Vice-Président en charge des équipements culturels.

Un plan de relance pour soutenir le secteur

Au-delà du soutien financier au fonctionnement des équipements culturels maintenu chaque année, Tours Métropole Val de Loire a souhaité contribuer à la relance du secteur culturel impacté par la crise sanitaire, en apportant des propositions artistiques au public privé de culture.

Un plan de relance métropolitain pour la culture, a ainsi été mis en place afin d'apporter un soutien financier aux structures culturelles, ainsi qu'aux communes, qui ont organisé des manifestations locales sur la Métropole.

Le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré

Comme l'ensemble des lieux culturels en France, l'année 2021 a été très largement éprouvée par la crise sanitaire liée au COVID-19. Tous les emplois culturels ont connu des adaptations afin de maintenir l'activité autant que possible. Venir en soutien des artistes et maintenir le lien avec les publics a été la priorité.

28 089
visiteurs au CCC OD

10 000
spectateurs
au Temps Machine

LISTES DES ACTIONS SOUTENUES

- **En attendant (de nouveau) les beaux jours**, Groupe K Plessis-lès-Tours, La Riche
- **Les Inattendus**, Douce Mémoire, Saint-Étienne-de-Chigny
- **Cultivons l'essentiel ! Paniers artistiques et solidaires**, L'ASSO, Luynes, Saint-Pierre-des-Corps, Tours, La Riche, Joué-lès-Tours, Mettray, Rochecorbon, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Étienne-de-Chigny
- **Parade Boom boom Bloom**, Les Îlots électroniques, TOURS - parcours en centre-ville
- **Redémarrage Bateau Ivre**, SCIC Ohé, Tours - salle du Bateau ivre
- **Un été à Beauverger**, Ville de Ballan-Miré, Ballan-Miré
- **Concert de musique classique**, Ville de Fondettes, Fondettes



Ainsi, les missions d'accompagnement à la création et la majeure partie de l'activité ont pu être très largement remplies, grâce à une adaptation de tous les instants : programmation en ligne, interventions en milieu scolaire, adaptations des règles d'accueil, semaines de gratuité pour accueillir largement le public dès la réouverture et mise en place de tarifs réduits. Malgré cette année très particulière, le CCC OD a maintenu un programme ambitieux : une exposition mettant en relation un aspect méconnu de l'œuvre d'Olivier Debré, l'architecture, avec un certain nombre d'artistes et architectes contemporains ; la poursuite de projets monographiques d'artistes internationaux : Nicolas Lamas, Christodoulos Panayiotou ; une exposition ouvrant à une programmation associée riche et transdisciplinaire : Ad Minoliti ; une exposition sur un sujet sociétal d'actualité : le travail et la relation intime qu'il entretient avec nos existences et la promotion d'artistes français émergents ou confirmés comme Marie-Anita Gaube, le Collectif Hors-Studio et Eric Tabuchi.

Une fréquentation stable malgré la crise

La crise sanitaire a eu des conséquences importantes en terme de fréquentation du centre avec 28 089 visiteurs en 2021. Cela représente une baisse de fréquentation de 58 % par rapport à 2019, mais représente une légère augmentation par rapport à 2020. Elle peut s'expliquer par la fermeture du centre d'art pendant 4 mois et demi, la limitation des sorties scolaires pendant toute l'année, la mise en place du pass-sanitaire à partir du 9 août 2021 et de jauge d'accueil plus réduite. Dès la réouverture, des actions ont été mises en place pour inciter le public à revenir sur site : 15 jours de gratuité, 1 mois de tarification réduite et un renfort en communication.

Poursuite des partenariats

Le CCC OD a poursuivi sa politique de partenariats : présentation de spectacle de danse avec le CCNT, accueil des Assemblées de Loire avec le POLAU et la Mission Val de Loire, accueil de la FRAAP et devenir art, sans oublier l'Université et l'École d'art TALM-Tours.

Le Temps Machine

Dans la continuité de l'année précédente, le Temps Machine a dû être fermé au public jusqu'en juin, et limité jusqu'à septembre à un public assis. Dans cet intervalle, des alternatives ont été recherchées et de nouvelles actions ont été proposées : concerts chez l'habitant, « Allo Temps Machine » ; concerts filmés, podcasts, et en vidéo : « Eclipses Sonores », « Super Flux ».

La reprise de fréquentation du public s'est effectuée progressivement au printemps-été avec les concerts hors les murs,

proposés dans différents lieux culturels de la Métropole et du Département. Au total 44 dates de concerts ont été produites ou coproduites, concentrées sur l'automne. Tous les styles musicaux ont été proposés.

Fréquentation

- 10 000 spectateurs (6 400 essentiellement de janvier à mi-mars 2020)
- 355 abonnés à 90 % issus du Département 37 et 70 % de la Métropole
- 33 % de nouveaux utilisateurs et de nouveaux groupes pour les studios de répétition
- 2 078 participants aux actions culturelles et éducatives
- 126 collégiens de Tours, Vouvray et Loches ont participé à Des étoiles plein les oreilles, projet porté en partenariat avec le Département.
- 92 personnes pour la vie de l'association, dont 55 femmes et 37 hommes (renouvellement à 50 %).

Théâtre Olympia

Le théâtre a été fermé au public des mois de janvier à mai. Afin de garder un lien avec le public, une communication numérique a été organisée avec de multiples propositions sur le site et le blog du théâtre, et notamment des vidéos de Marie Petry sur l'activité dans un théâtre fermé.

Une solidarité professionnelle s'est également développée envers les artistes dont les spectacles étaient annulés. L'engagement a été pris d'effectuer des dédommagements ou des reports de dates. De plus la salle de répétition et le plateau de scène ont été ouverts aux professionnels à 95 % de leur capacité d'utilisation. Une autre activité maintenue pendant cette période a été le lien avec les collégiens dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle. Les actions ont eu lieu principalement dans des collèges situés dans des territoires éloignés du théâtre.

À la reprise, 10 spectacles, dont 8 hors les murs ont été présentés, pour un total de 30 représentations. Au Théâtre Olympia, la rentrée a commencé dès le 1^{er} septembre par les répétitions de la création de Jacques Vincey « Grammaire des mammifères » dont la première s'est jouée le 3 novembre avec trois comédiens du Jeune Théâtre en Région Centre. —

La réponse des hommes au Théâtre Olympia



Équipements **sportifs**

L'année 2021 a de nouveau été impactée par la crise sanitaire liée au COVID. Les réouvertures progressives ont nécessité la mise en place d'un protocole sanitaire et le contrôle des « pass sanitaires » des usagers dans chaque équipement.

Les règles sanitaires en vigueur ont généré des contraintes d'exploitation, notamment : la baisse de la capacité d'accueil des usagers ; des créneaux d'ouverture aux baigneurs revus à la baisse et une différenciation de l'accueil des différents usagers ; des aménagements ergonomiques spécifiques pour gérer les flux d'usagers, assurer la protection sanitaire des usagers et des personnels d'exploitation ; des approvisionnements spécifiques en produits d'hygiène et de désinfection ; la mise en place de contrôles pour l'accès des usagers et le contrôle des justificatifs et, enfin, la formation des agents aux nouveaux protocoles mis en place.

Inauguration de l'Ô-Bleue à Fondettes

Samedi 16 octobre 2021, Tours Métropole Val de Loire avec la Région Centre-Val de Loire et la commune de Fondettes ont inauguré la piscine l'Ô-Bleue de Fondettes. La société Prestalis a été désignée gestionnaire de l'équipement dans le cadre d'une délégation de service public.

Le bâtiment s'étend sur une superficie de 2 340 m². Il bénéficie d'espaces extérieurs privatifs arborés.

Il comporte : une halle des bassins spacieuse et lumineuse intégrant : 3 bassins, un bassin sportif avec 5 lignes de nage de 25 m, un bassin ludique accessible par une rampe avec 2 lignes

Le centre aquatique de l'Ô-Bleue à Fondettes.



© Léonard de Serres

169 963

visiteurs dont 7 027 scolaires et 280 membres de clubs au Centre Aquatique du Lac

36 035

visiteurs

dont 3 677 scolaires et 2 636 membres de clubs aux Thermes de Luynes

d'apprentissage, un pentagliss de 3 couloirs, une plaine aqua-ludique extérieure dans un environnement paysager et un espace bien-être.

L'Ô-Bleue a connu un vif succès dès son ouverture et a accueilli d'octobre à décembre 2021 : 19 034 personnes avec 2 570 abonnements, 1 108 participants aux activités, 1 881 accès à l'espace bien être et 750 scolaires, secondaires et membres d'association.

Équipement sportif de Druye

La construction de cet équipement sportif bioclimatique s'est achevée en 2021. Il a ouvert ses portes et accueilli des activités en septembre. L'équipement a été confié en gestion à la Ville de Druye qui assure à ce titre l'accueil des associations et leurs pratiquants.

Des travaux vont se poursuivre à l'extérieur du bâtiment avec l'implantation d'ombrières sur le parking et la poursuite de l'aménagement de celui-ci.

Centre Aquatique du Lac de Tours

En 2021, le Centre Aquatique du Lac compte près de 6 mois d'interruption de service en raison d'un incident technique (inondation des locaux techniques ayant nécessité le remplacement des pompes), et de l'épidémie de Covid qui a donné lieu à de nouvelles restrictions. Le délégataire a aussi dû gérer une crise estivale avec l'arrivée de groupes de jeunes qui ont dégradé le site et agressé les personnels et usagers. Malgré la



Le Centre Aquatique du Lac à Tours.

présence d'un médiateur et d'agents de sécurité, la situation a donné lieu à une courte fermeture. 169 963 usagers, dont 7 027 scolaires et 280 adhérents de clubs de natation ont fréquenté le centre aquatique du Lac. En fin d'année, l'équipement a été raccordé au réseau de chaleur urbain pour améliorer ses performances énergétiques et environnementales.

Piscine nordique les Thermes de Luynes

En raison de sa qualification d'équipement de plein air, la piscine nordique a pu rouvrir au public dès le mois d'avril. Jusqu'au 15 mai, elle a été la seule piscine ouverte sur le territoire métropolitain. Afin de pallier aux fermetures des autres établissements et notamment du Centre Aquatique du Lac, les horaires d'ouverture ont été élargis afin d'assurer l'accueil des usagers, sur réservation, et des associations dépourvues de bassin.

36 035 usagers, dont 3 677 scolaires et 2 636 membres de clubs ont fréquenté les Thermes de Luynes.

Carré d'Ô à La Riche

Le Centre Aquatique Carré d'Ô a rouvert le 9 juin avec un mode de fonctionnement spécifique COVID-19 et la mise en œuvre du contrôle des pass sanitaires.

31 113 usagers dont 7 274 scolaires ont fréquenté le Carré d'Ô. La précédente délégation de service publique s'est achevée le 31 décembre 2021. Prestalis a été reconduit pour un nouveau contrat à l'issue d'une consultation.

Piscine nordique les Thermes de Luynes.



2 projets au nord de la Métropole

- Tours Métropole Val de Loire et la Ville de Parçay-Meslay se sont associées en co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un équipement sportif à haute performance énergétique. La structure du bâtiment sera ainsi réalisée en bois et isolée par des botes de paille avec une finition extérieure en enduit à la chaux. Ces matériaux simples, au caractère traditionnel et à l'empreinte carbone faible, assurent une enveloppe performante pour une architecture bioclimatique raisonnée. Ce bâtiment sera constitué de 3 entités : un dojo avec gradins, une salle dédiée au tennis de table, un tennis couvert. L'ouverture est prévue fin 2023.
- Par ailleurs, une étude a débuté en 2021 pour l'implantation d'un nouvel équipement sportif qui comprendrait une aire sportive multi-activités à Chanceaux-sur-Choisille.



Golf de la Gloriette

Le site a été labellisé golf pour la biodiversité – label bronze. Ce programme Golf pour la biodiversité est issu d'un partenariat entre la Fédération Française de Golf et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Il propose aux golfs de se saisir eux-mêmes de la préservation de leur biodiversité, en s'appuyant sur le savoir-faire de structures naturalistes de leur secteur. Le golf de la Gloriette va poursuivre son engagement et ses démarches pour une obtention du label argent.

Au cours de l'année, la société du Golf de la Gloriette, délégataire en charge de l'exploitation du site, a accueilli 450 élèves soit 3 600 passages, 80 étudiants de l'université soit 1 500 passages, 402 licenciés contre 350 en 2020 et 265 abonnés sur les deux parcours. Le grand parcours a accueilli 9 400 passages abonnés et 3 994 green fees. Le pitch and put a reçu 3 900 passages abonnés, scolaire, cours collectifs et 9 040 green fees contre 6 600 en 2020.

23 compétitions ont été organisées dont 3 caritatives avec le Rotary Club, la ligue contre le cancer. —



© Léonard de Serres

Collecte et Propreté Urbaine

68 – Un service de collecte efficace sur l'ensemble du territoire
71 – Trier et valoriser les déchets collectés **72** – L'information
et la sensibilisation des publics **74** – La propreté urbaine :
des villes plus agréables pour la Métropole **75** – Fourrière
animale et faucardage

150 115 t

de déchets collectés
et traités en 2021

500 kg

de déchets produits
par habitant et par an

25 560 t

de déchets verts et souches
collectées en 2021

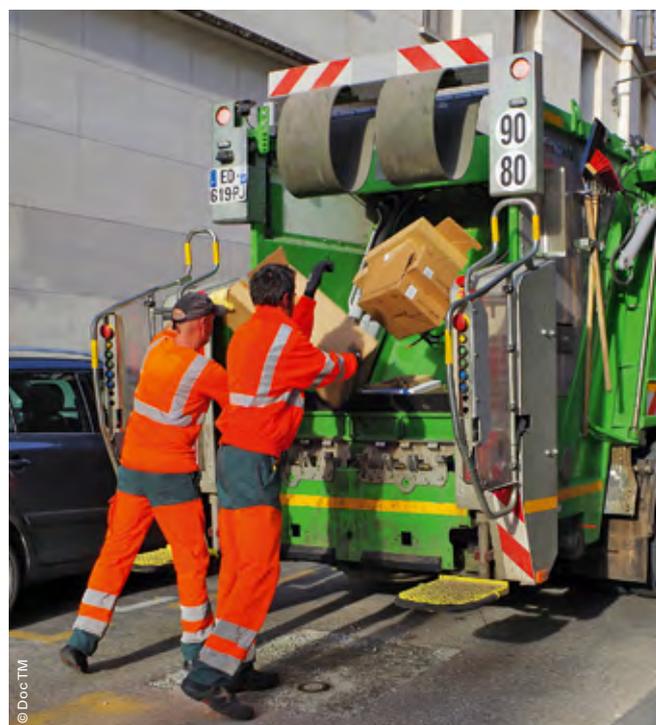


Un service de collecte efficace sur l'ensemble du territoire

Tours Métropole Val de Loire assure depuis 2000, le service d'élimination des Déchets Ménagers et Assimilés des 22 communes membres pour la seule compétence traitement, et depuis 2003 pour la collecte des déchets ménagers. Le territoire représente 300 045 habitants répartis sur 39 000 hectares.

Tours Métropole Val de Loire exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation. Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, la Direction Déchets et Propreté compte au 31 décembre 2021, 310 agents permanents dont 29 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur trois dépôts. Elle fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

Le bilan de l'année écoulée fait apparaître un tonnage global qui se maintient par rapport à 2020. Le tonnage total collecté et traité est de 150 115 tonnes soit 500 kg de déchets produits au total par habitant et par an. Le taux global de valorisation augmente de 2 % soit 58 %.



150 115 t

de déchets collectés
et traités en 2021

500 kg

de déchets produits
par habitant
et par an

2 180 t

d'encombrants

déposées et valorisées à 85 %

Le financement de la gestion des déchets

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la TEOM avec un taux unique de 10,86 % depuis le 1^{er} janvier 2021. Ce financement est complété par la redevance spéciale à laquelle sont assujettis les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés, les soutiens CITEO, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation. En 2021, les dépenses de fonctionnement étaient de 48 537 105 € et les recettes de fonctionnement de 51 076 901 €, ce qui donne un coût moyen à l'habitant de 143 € et un coût à la tonne collectée et traitée de 286 €.

Une collecte très sélective

La collecte des déchets résiduels

La collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée, la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est majoritairement de deux passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

La collecte sélective

La collecte des emballages et des journaux-magazines en mélange est conteneurisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux/revues/magazines produits par les ménages et entreprises assimilées.



La collecte des déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux est organisée sur 21 communes entièrement conteneurisées. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (décembre à février inclus), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, sera facturé.

La collecte des objets encombrants

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, pour les 22 communes de la Métropole. Certains bailleurs bénéficient d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité « Encombrants et collectes spécifiques », selon un zonage permettant, a minima, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. Trois équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de trois camions plateaux.

La collecte des cartons

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une Benne à Ordures Ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la Métropole. Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours et par TRI 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

La collecte du verre

La collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs : les particuliers déposent leur verre dans les colonnes d'apport volontaire tandis que les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une

collecte manuelle, à l'aide d'une benne avec caisson insonorisé. Les commerçants sont équipés de bacs spécialement dédiés.

La collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés en régie

Cette nouvelle collecte en régie existe depuis janvier 2017, destinée à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et du tri sélectif entre la Loire et le Cher.



L'unité Bacs

Cette unité a en charge la gestion des conteneurs de collecte en porte-à-porte et des composteurs individuels sur l'ensemble du territoire des 22 communes de la Métropole. Les missions principales sont la livraison en porte-à-porte des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), les réparations et la distribution des composteurs individuels et des tri-sacs. Le parc total de bacs roulants représente 237 201 bacs tous flux confondus.

L'unité Points d'Apport Volontaire (PAV)

En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, l'unité travaille également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux.

Les missions de la régie de la collecte

La Métropole dispose d'une Unité Collecte dont une partie est assurée en régie directe. Les agents sont répartis sur trois dépôts (dépôt centre, dépôt nord et dépôt sud).

La régie de collecte effectue les missions suivantes :

- La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et Tours
- La collecte des déchets verts en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph et Saint-Pierre-des-Corps
- La collecte des encombrants sur rendez-vous sur l'ensemble des communes de la Métropole
- Le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs installés sur les communes de Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours
- Le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours

La Métropole fait également appel à des prestataires privés pour les missions suivantes :

- Les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry
- Les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny
- La collecte des cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la Métropole (sauf Tours Centre) par l'entreprise TRI 37
- La collecte des conteneurs d'Apport Volontaire réalisée par les entreprises OURRY et SUEZ

Trier et valoriser les déchets collectés

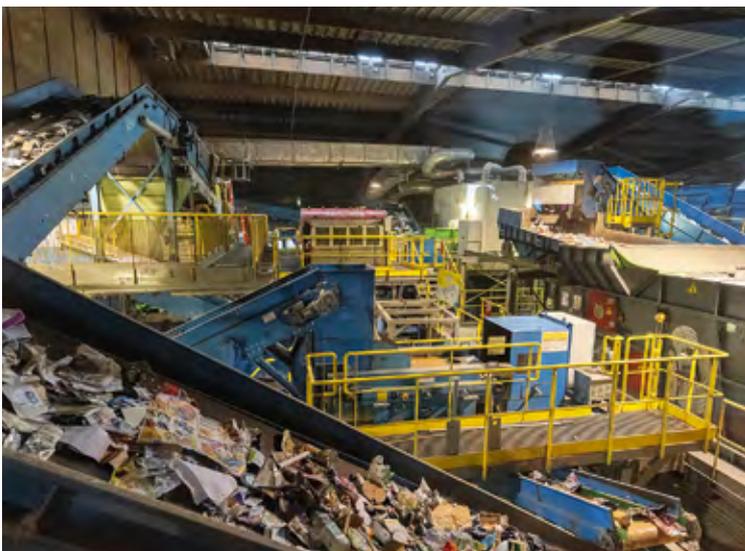
La valorisation des déchets collectés sur le territoire métropolitain et leur tri demeurent un pilier de la politique environnementale de Tours Métropole Val de Loire.

L'Unité Déchèteries et Moyens Matériels est chargée de la gestion des déchèteries, de l'habillement et des commandes de moyens matériels. Tous les habitants des communes de Tours Métropole Val de Loire disposent d'une déchèterie dans un rayon de 7 km de leur domicile. En 2021, les déchèteries ont reçu 378 457 visites (soit une hausse de 21 %), et 41 236 tonnes ont été déposées, soit un apport moyen de 108 kg par visite. L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre. Près de 111 962 cartes d'accès sont en service. Depuis février 2019, les demandes de cartes sont dématérialisées sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire.

Le tri et la valorisation des emballages et des journaux-magazines

Tous les emballages recyclables et papiers collectés (19 180 tonnes en 2021) sont triés au centre de tri de La Grange David à La Riche avant d'être expédiés vers des filières de recyclage. Le transport des matériaux est assuré par les repreneurs qui sont COVED pour tous les types de plastiques et l'acier, PAPREC pour le carton, la papeterie NORSK E SKOG pour les journaux-magazines, SUEZ pour les briques alimentaires et l'aluminium, et VERALLIA pour le verre ménager (9 243 tonnes). Les recettes totales sur le centre de tri liées à la vente des produits et le soutien des éco-organismes atteignent la somme de 4 540 094 € (en hausse de 30 %).

Le centre de tri de la Grange David à La Riche.



378 457

visites dans
les déchèteries

de la Métropole en 2021

41 236 t

ont été déposées
en déchèteries



Le traitement des déchets non valorisables

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de la Métropole soit 66410 tonnes (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets des services techniques ou tout-venant de déchèteries) sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay (59 730 t) ou valorisés énergétiquement à Blois (6 680 t). Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires. La Métropole utilise ainsi deux centres de transfert : La Grange David, à La Riche et Le Bois de Plantes, à Saint-Pierre-des-Corps.

Le tri et la valorisation des déchets végétaux

En 2021, ce sont donc 25 560 tonnes de déchets verts et souches collectées sur le territoire de la Métropole qui ont été traitées sur les quatre plateformes de compostage utilisées par Tours Métropole Val de Loire (Chanceaux-sur-Choisille, Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps gérées par des sociétés privées et Saint-Avertin qui appartient à Tours Métropole Val de Loire). Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...).

Le tri et la valorisation des encombrants

En 2021, 2 180 tonnes d'encombrants ont été déposées sur la plateforme de démantèlement des Douets par le service de la collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux. Les encombrants sont démantelés en quatre fractions (ferrailles, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, bois et tout-venant), lesquelles sont valorisées à hauteur de 85 %.

L'information et la sensibilisation des publics

En parallèle du ramassage de la collecte et du traitement des déchets, Tours Métropole Val de Loire a également une mission de communication et de sensibilisation auprès des différents publics, scolaires et habitants.



Le programme de prévention 2021

- 22 615 composteurs ont été distribués depuis 2003. Cette action permet d'éviter de jeter 70 kg par an et par habitant de déchets verts et biodéchets soit environ 3 957 tonnes évitées par an.
- 44 sites de compostage partagé pour 660 personnes, installés par Tours Métropole Val de Loire, sont aujourd'hui en fonctionnement, et de nombreux autres sont en projet. Cette action permet le détournement d'environ 44 tonnes de biodéchets par an.
- 1 036 foyers ont pu tester le lombricompostage, ce qui a permis de détourner 77 kg de déchets par an et par foyer, soit environ 80 tonnes au niveau de la Métropole.
- 118 bornes textiles sont implantées sur de nombreuses communes du territoire métropolitain. Elles répondent à une forte demande des usagers et ont permis de collecter 945 tonnes en 2021.
- 46 663 étiquettes Stop Pub ont été recensées, pour un taux d'apposition de 27,5 % et environ 1 773 tonnes/an de prospectus évités.
- Plus de 3 100 visiteurs à la Trimobile ont déposé environ 14 tonnes de Petits Appareils en Mélange, 247 kg d'ampoules/néons, 468 kg de piles, plus de 1 320 cartouches d'encre, 3 362 radiographies, 2 tonnes de textiles, 303 paires de lunettes.

La sensibilisation des scolaires aux gestes de tri et à la valorisation

Depuis octobre 2016, quatre prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et des visites d'équipements de tri (centre de tri, plateformes de compostage). Ils peuvent aussi intervenir dans une classe, sur des thématiques concernant le tri des déchets. Le but est de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets et à la gestion des déchets et son impact sur l'environnement.

Un projet d'activités pédagogiques sur les déchets cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2021, les quatre structures JTS, SEPANT, COULEURS SAUVAGES et ARTEFACTS ont mené 286 animations et visites pour 6 884 élèves sensibilisés.

La communication de proximité

Six ambassadeurs de collecte assurent la communication auprès de la population, en matière de collecte sélective et des consignes de métropolitaines liées aux déchets. Leurs interventions participent à la sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques en matière de présentation des déchets. Parmi ces interventions, on compte notamment :

- L'information auprès des usagers de la collecte : expliquer les consignes de tri, répondre aux questions concernant les déchets et organiser des animations afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.
- Des actions quotidiennes, au nombre de 2 162, réalisées par les ambassadeurs de collecte directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Elles ont permis de sensibiliser 2 906 personnes. Elles font souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes métropolitaines liées aux déchets.



- 18 animations de groupes et de stands, menées par les ambassadeurs qui interviennent auprès de groupes adultes pour les informer sur les consignes de tri et le recyclage ont permis de rencontrer environ 1 940 personnes.
- Des actions de Tours Métropole Val de Loire dans le cadre de l'habitat collectif qui ont consisté à informer, ou ré-informer les habitants de logements d'habitat collectif sur les consignes de tri, apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri et sa compréhension, et vérifier ou mettre en place la signalétique sur le tri dans les locaux poubelles des immeubles.
- Enfin, des actions complémentaires ont été menées par les ambassadeurs qui ont rencontré les riverains de Tours afin de leur expliquer ou rappeler les consignes de collecte et de présentation des bacs à déchets. Ces 108 actions de terrain ont été réalisées en étroite collaboration avec le service Brigade Verte de la Mairie de Tours et 549 personnes ont été contactées. Des informations sur la collecte des cartons auprès des commerçants ont également été réalisées, ainsi que 5 mises en place de Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) pour 224 foyers. Enfin, 310 interventions et suivis de ramassage cartons par TRI 37 ont eu lieu chez les professionnels.

Les autres outils de communication

- Des tri-sacs de 40L qui permettent de descendre plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou les bornes à verre (300 affiches dans les immeubles, 3 000 réglottes, 300 autocollants et 3 000 guides d'utilisation des points d'apport volontaire enterrés).
- Par ailleurs, Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire privé pour les visites grand public du centre de tri des emballages ménagers. En 2021, elles sont au nombre de 15 pour des publics relais (associations, CLSH, divers), soit 250 visiteurs adultes accueillis, et au nombre de 20 pour des portes ouvertes en soirée pour un total de 400 personnes.
- Enfin, un prestataire assure également la communication événementielle sur le tri en participant à des actions de promotion du tri. Au total, pour l'année 2021, 28 stands d'informations ont permis de rencontrer 2 885 personnes. —

La Propreté Urbaine : des villes plus agréables pour la Métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les missions de Propreté Urbaine de deux de ses communes membres, Tours et Joué-ès-Tours sont assurées par un service rattaché à la Direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre d'un dispositif de service commun.

Le service met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté des voies, espaces, places et parvis publics afin d'offrir aux habitants des deux villes, des prestations efficaces et de qualité. Le respect de la réglementation et de la sécurité des agents est scrupuleusement suivi, tout en préservant l'environnement urbain des usagers ainsi que leurs besoins. L'ensemble des tâches, liées à la propreté urbaine, sont assurées par 172 agents qui accomplissent 7 jours sur 7 et 365 jours par an les actions suivantes :

- Nettoyage des espaces publics (voiries, trottoirs, quais de bus et de tramway) et des places de marché.
- Collecte des corbeilles de rue, enlèvement des déjections canines et approvisionnement de sacs installés dans les caniprores.
- Lutte contre les graffitis et l'affichage sauvage, fauchage des fossés et talus, élimination des plantes invasives sur les plans et les cours d'eau.
- Dans le même temps, les agents restent très réactifs aux demandes urgentes et ponctuelles (viabilité hivernale, balayage après accidents ou manifestations...).

16 sites sur le territoire

Les 172 agents sont répartis sur 16 sites : la direction du service (située au siège de Tours Métropole Val de Loire), le dépôt du Menne-ton (site principal), deux sites secondaires à Tours Nord et à Joué-ès-Tours et 12 autres lieux répartis sur l'ensemble du territoire des deux villes principales. Le résultat ainsi obtenu passe, tout d'abord, par un travail de fond régulier mais aussi par l'élaboration de nombreux plannings prévisionnels qui sont étudiés en fonction des besoins et enfin par une réactivité de l'ensemble du personnel face aux demandes urgentes traitées, hiérarchisées et réparties dans les équipes par le secrétariat situé au cœur du site principal, le dépôt du Menne-ton. —

811 demandes
d'interventions
enregistrées et traitées

3 755
tonnes de déchets
collectés

10 769
graffitis effacés

14 845
affiches et
autocollants retirés

396 900
sacs à déjections
canines distribués



Fourrière animale et faucardage



Le chenil de Larçay

Située à Larçay sur un ancien terrain militaire appartenant à la Ville de Tours, la fourrière animale de Tours Métropole Val de Loire dispose de 23 boxes à chiens. Créé le 1^{er} juillet 2016, ce service composé de 11 agents effectue à la demande des Maires des communes adhérentes au service, la capture des chiens et chats errants et le ramassage des animaux morts sur la voie publique ainsi que de la garde des animaux en fourrière et la recherche des propriétaires pendant la durée réglementaire (10 jours). Les prestations de fourrière sont facturées aux propriétaires des animaux lorsqu'ils sont identifiés, ou aux communes donneur d'ordre dans le cas contraire.

702 animaux entrés en fourrière, dont 263 seront récupérés par leur propriétaire, 85 seront euthanasiés pour raison de santé, 19 décédés de maladie

318 animaux cédés à la SPA dont 64% de chats et 29% de chiens

4 ovins et caprins transférés vers l'éco-pâturage

100 tonnes d'espèces invasives enlevées par faucardage dans les lacs

66 tonnes d'espèces invasives enlevées par faucardage dans le Cher

En 2021, 19 communes de Tours Métropole Val de Loire ont adhéré au service. Les communes de Larçay et de Véréz, déjà en convention avec la Ville de Tours, sont également bénéficiaires de ce service.

Le 1^{er} janvier 2019, le pôle nautique a rejoint ce service pour les opérations de faucardage contre les espèces invasives aquatiques. Il intervient sur les plans d'eau de la Métropole ainsi que pour le NEC (Nouvel Espace du Cher) sur la totalité du lit du Cher entre Bléré et Savonnières. Des missions complémentaires sont également effectuées par les agents. —





© Léonard de Serres

Eau potable et Assainissement

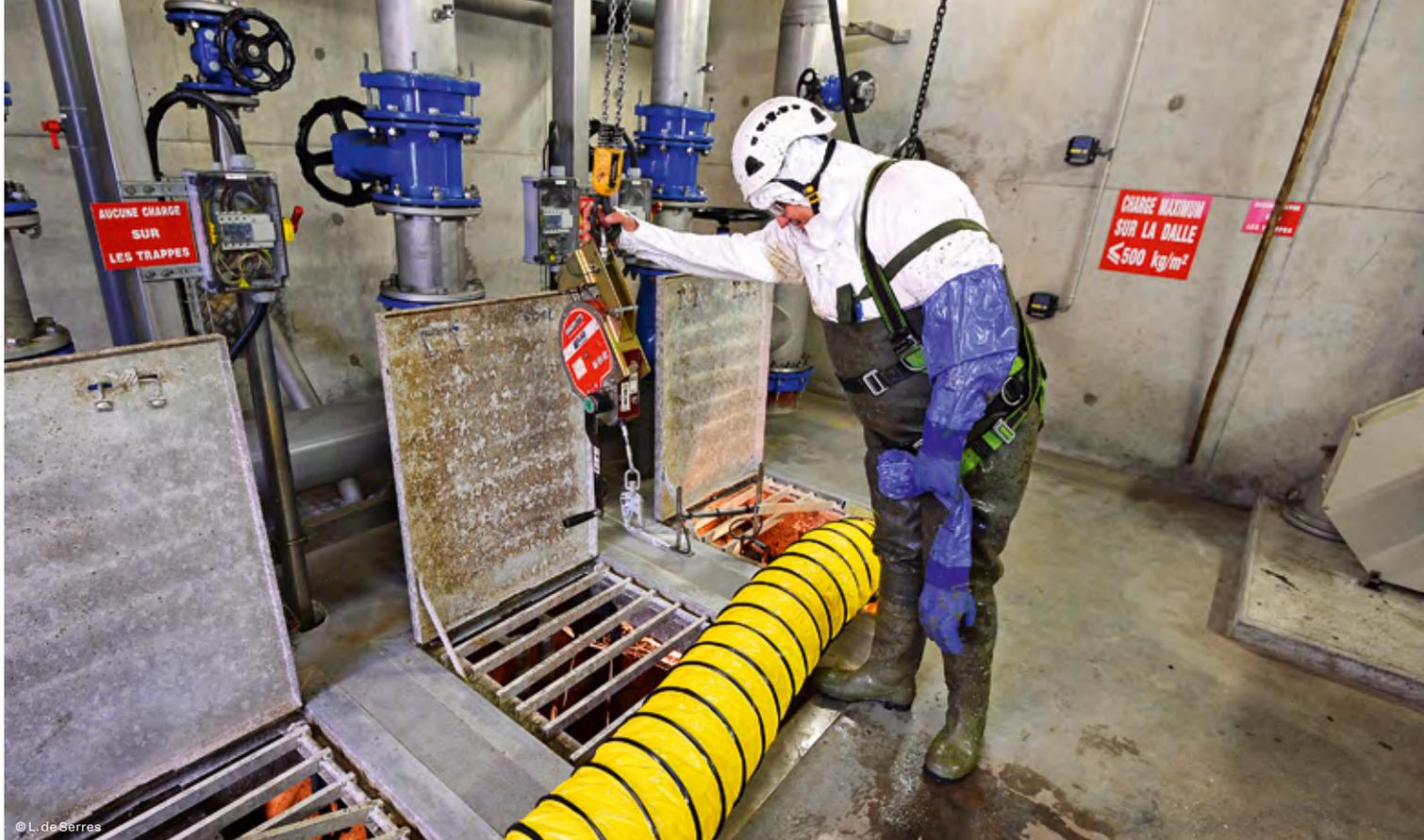
78 – Eau potable

80 – Assainissement : Pour une qualité de l'eau

19,6 Mm³
d'eau potable
produits

1 885 km
de réseau
de distribution

17,8 Mm³
d'eaux usées traités



Eau potable

Distribuer une eau de qualité et la restituer la plus propre possible au milieu naturel : telle est la mission de Tours Métropole Val de Loire.

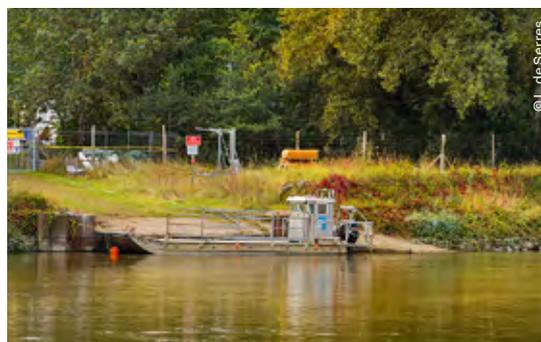
Désamiantage de l'île Aucard

La Métropole s'était engagée à procéder au retrait des matériaux amiantés au niveau des puits de captage situés sur l'Île Aucard et sur l'Île aux Vaches suite aux travaux réalisés dans les années 2000. L'engagement a été respecté, l'opération de retrait des matériaux amiantés s'étant déroulée entre le 23 août et le 10 décembre 2021. Le chantier de désamiantage étant inaccessible par voie terrestre, l'amenée du matériel a dû se faire par voie fluviale.

Schéma Directeur Eau Potable

Démarré en 2019, le Schéma Directeur Eau Potable s'est poursuivi en 2021 avec le calage et la mise en œuvre du modèle hydraulique de l'ensemble du réseau afin de produire des éléments précis de diagnostic et modéliser des situations de crise.

Concernant le fonctionnement hydraulique du réseau, il ressort un bon dimensionnement global du réseau et aucun dysfonctionnement majeur que ce soit en situation actuelle ou future (horizon 2040). L'exploitation du modèle a également permis de définir les zones d'influence des réservoirs permettant entre autre de connaître précisément l'origine des eaux distribuées sur l'ensemble du territoire.



Opération de désamiantage sur l'île aux Vaches.

La fin de l'étude est attendue pour l'automne 2022, elle permettra de produire un Plan d'Investissement détaillé pour les prochaines années et de doter la Direction du Cycle de l'Eau d'outils de gestion patrimoniale modernes et évolutifs.

Ressources en eau potable

Les ressources en eau potable sur le territoire métropolitain sont principalement les ressources alluviales de la Loire et la nappe du Cénomaniens. Au total, 5 ressources sont sollicitées selon la répartition suivante :

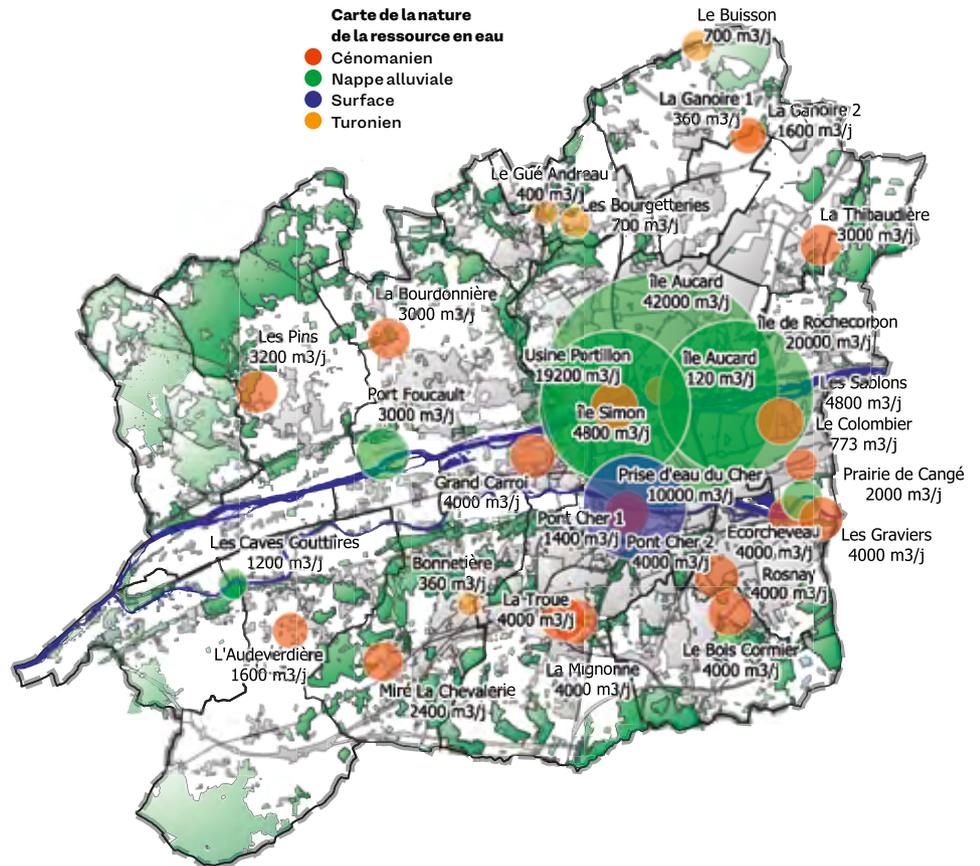
- Eau issue des alluvions de Loire (4 usines) pour un volume total de 13 437 975 m³ (62,53 % du total de la production de la Métropole) ;

44 313

paramètres analysés
lors des contrôles ARS

5,35 M€

de travaux de renouvellement
des réseaux d'eau potable



- Eau issue de la nappe du Cénomaniens (19 sites de prélèvement) pour un volume total prélevé de 5 782 541 m³ (26,91 %) ;
- Eau issue de la nappe du Cher (2 sites) pour un volume total de 311 335 m³ (1,45 %) ;
- Eau issue de l'eau de surface du Cher (1 site) pour un volume total de 1 585 825 m³ (7,38 %) ;
- Eau issue de la nappe du Turonien pour un volume total de 373 960 m³ (1,74 %).

Cette diversité de ressources permet par le biais d'interconnexions de sécuriser l'alimentation en eau potable de la population, même en cas de défaillance ou de pollution acci-

dentelle. Des travaux continus permettent de maintenir et d'améliorer ces secours et interopérabilité des ressources.

Baisse du prélèvement en nappe du Cénomaniens

La multiplicité de la ressource en eau permet de protéger les nappes les plus fragiles. Ainsi, en 2021, la baisse des prélèvements en nappe du Cénomaniens par rapport à cette période de référence est de plus de 25 % sur le territoire métropolitain. Tours Métropole Val de Loire souhaite poursuivre ses efforts dans ce sens dans les années futures.

Par ailleurs, la capacité de production des usines d'eau potable sur la Métropole atteint jusqu'à 136 080 m³/jour. En 2021, le taux de production vis-à-vis de cette capacité a été de 39 %. Avec une autonomie de stockage (réservoirs et châteaux d'eau) de plus de 2 jours, la Métropole dispose d'une sécurisation adaptée à une éventuelle augmentation de consommation.

Amélioration du rendement

L'eau produite doit être correctement distribuée auprès des consommateurs en limitant les fuites. L'indicateur permettant de suivre le bon état et le bon suivi du patrimoine est le rendement de réseau. En 2021, celui-ci est de plus de 86 %, à savoir pour 100 litres produits, seuls 86 sont effectivement distribués à l'utilisateur. Ce rendement est en amélioration continue depuis 4 ans et se situe au-delà de la moyenne nationale de l'ordre de 80 %.



Assainissement : Pour une qualité de l'eau

Le service Assainissement assure le contrôle de conformité de tous les branchements neufs, et vérifie notamment la bonne séparation des eaux pluviales et des eaux usées.

Travaux d'efficacité énergétique à La Grange David

La station d'épuration de La Grange David est dotée de digesteurs qui produisent du biogaz riche en méthane à environ 55 à 60 %. Jusqu'en 2022, une partie du biogaz est utilisée par des chaudières pour chauffer les boues des digesteurs à 35 - 37°C et l'excédent est transformé en biométhane avant d'être injecté dans le réseau de distribution de gaz de ville. Afin d'améliorer l'efficacité énergétique du site, des travaux ont débuté en 2021. Ils permettront de remettre en route le chauffage de l'atelier de la station et les locaux du SERA/ SPANC situés à côté et qui vont être agrandis en 2022.

Par ailleurs, la recette liée à la revente du gaz vert attendue quand ces nouvelles installations fonctionneront pleinement,

1358 km
de réseaux de
collecte d'eaux usées

11 M€

pour les travaux de
renforcement des réseaux
d'eau et d'assainissement
réalisés rue de Suède et
avenue Gustave Eiffel à Tours



sera de 550 000 €/an en complément des recettes actuellement constatées. Le montant du projet est de 4,418 M€ HT et subventionné par l'ADEME pour 0,719 M€ et par le plan de relance pour 1,382 M€.

Renforcement des réseaux d'assainissement rue de Suède et de l'avenue Gustave Eiffel à Tours

Le collecteur intercommunal nord récupère en moyenne, 6 290 m³/jour d'eaux usées en provenance de Tours Nord, de Notre-Dame-d'Oé et, dans un futur proche, de Parçay-Meslay. Construit dans les années 1970-80, il fait face aujourd'hui à des dégradations importantes, susceptibles d'entraîner des débordements d'eaux usées et présente également une insuffisance hydraulique.

L'objectif de l'opération est d'augmenter la capacité de ce collecteur structurant à l'échelle de la Métropole. Les travaux de réseau d'assainissement rue de Suède et avenue Gustave Eiffel concernent un linéaire de 3,5 km entre Tours et Saint-Cyr-sur-Loire. Conjointement à ces travaux, Tours Métropole



De haute technicité, les travaux réalisés rue de Suède et avenue Gustave Eiffel ont nécessité d'ouvrir la chaussée sur plus de 3,5 kms et de faire intervenir un micro-tunnelier pour forer et créer un réseau situé à plus de 7 mètres sous terre.



Val de Loire procède au remplacement de 1,15 km de canalisations d'eau potable.

Avec l'installation de tuyaux d'assainissement en fonte ou en grès de diamètre intérieur 400 à 800 mm, le chantier fait face à de fortes contraintes techniques et nécessite un savoir-faire et une technicité élevée.

Les tuyaux seront posés jusqu'à 7 mètres de profondeur le long du cours d'eau de la Petite Gironde et sous les réseaux existants pour assurer la continuité de l'évacuation des eaux usées vers la station de traitement de La Grange David à

La Riche. Un tronçon de 250 m a été posé par micro-tunnelier sous la très passante route de Rouziers et la Petite Gironde. La nature rocheuse et l'encombrement du sous-sol par de nombreux réseaux empêchent d'envisager une technique de forage classique.

Ce chantier de 11 135 000 € TTC bénéficie de subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Sa réalisation par les entreprises SADE STS (micro-tunnelier) et le groupement SADE CGTH, JEROME BTP, SOGEA et EHTP durera de novembre 2021 à décembre 2022. —



Transitions Écologique et Énergétique

84 – Construire ensemble la politique climatique de la Métropole **85** – Concilier développement du territoire et transition écologique **87** – Gérer les milieux aquatiques et prévenir les inondations **88** – Pour une meilleure maîtrise énergétique

670

**bâtiments communaux
et communautaires**

gérés par la Direction de
la Transition Énergétique

1,4 M€

pour financer
la rivière de
contournement du
Cher à Savonnières
au niveau du barrage
de Savonnières

6 180 **charges**

enregistrées par les
bornes électriques
en 2021



Construire ensemble la politique climatique de la Métropole

Fin 2020, les élus de Tours Métropole Val de Loire se sont engagés dans un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le document qui structurera l'action de la collectivité en matière de climat. Un objectif : prendre activement part à la lutte contre le changement climatique à l'échelle locale.



Étape obligatoire, la concertation préalable a été menée à l'été 2021 : 400 citoyens y ont pris part, mettant en exergue leurs connaissances et attentes sur les trois champs du PCAET : le climat, l'énergie et l'air. En parallèle et préalablement aux ateliers de co-construction de la stratégie qui seront conduits en 2023, des ateliers de sensibilisation aux enjeux du dérèglement climatique ont été organisés. Ces ateliers ont été conçus autour du jeu sérieux « La fresque du climat » et proposés aux habitants, élus métropolitains et municipaux, ainsi qu'aux collaborateurs de la Métropole.

Par ailleurs, le diagnostic de territoire a été réalisé, en collaboration avec Lig'Air, association régionale de surveillance de la qualité de l'air. Cet état des lieux nous renseigne sur les principales sources de consommation d'énergie, d'émission de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, ainsi que sur le potentiel de séquestration du carbone sur le territoire. Il indique également les marges de manœuvre pour améliorer le bilan de la Métropole.

Pour sensibiliser un plus large public, la fête annuelle de l'automne, organisée chaque mois d'octobre sur le site de La Gloriette, s'est transformée en « Place du Climat ». Tous les leviers d'actions pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre ont ainsi pu faire l'objet de tables rondes, stands d'information ou d'activités (mobilité, alimentation, habitat, biens de consommation...). Au total, 70 exposants ont pu accueillir environ 8 000 visiteurs !

Une Métropole à l'écoute des enjeux de la pollution sonore

En matière de santé environnementale, les enjeux liés aux pollutions sonores et atmosphériques ont été au cœur de l'action métropolitaine, avec la révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) et du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), deux documents qui définissent la stratégie mise en place respectivement au sujet de la gestion du bruit et de la qualité de l'air.

Le PPBE est un document qui répertorie toutes les actions de prévention et de diminution des niveaux de bruit mises en place par Tours Métropole Val de Loire et les autres gestionnaires d'infrastructures du territoire. Cette année, Tours Métropole Val de Loire a entamé sa révision, qui devait faire l'objet d'une adoption définitive en 2022. Cela a permis d'établir un bilan des actions réalisées et leur impact sur l'environnement sonore, de recenser les actions en cours et de prévoir celles à venir. Parmi ces dernières, la réalisation de mesures de bruit chez les particuliers, « à la demande » qui s'est poursuivie en 2021. Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) a également

initié sa révision en 2021. Porté par les services de l'État, ce PPA fait l'objet d'un pilotage métropolitain sur de nombreuses actions, en cohérence avec son champ de compétence. À titre d'exemples, il est possible de citer la sensibilisation à l'impact de la mobilité sur la qualité de l'air, la réalisation d'une étude sur les impacts sanitaires de la pollution de l'air ou encore l'instauration d'une future Zone à Faibles Émissions. Le PPA évoque enfin l'installation de capteurs de particules ultra-fines (de taille inférieure à 0,1 µm, les plus dangereuses pour la santé), ce qui sera une réalité dès 2022 dans la Métropole avec l'installation d'un capteur de ce type par Lig'Air. —



Concilier développement du territoire et **transition écologique**

Produire mieux. Au plus près du lieu de consommation, en s'adaptant à la biodiversité locale, en valorisant le patrimoine paysager, telle est la vocation de la Métropole.

Pour valoriser écologiquement les milieux dont la biodiversité est fragile tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre et les coûts d'entretien, la Métropole expérimente depuis 2018 l'éco-pâturage comme mode d'entretien écologique des espaces naturels. Cette année, 3 nouvelles communes ont pu bénéficier de mise en place du cheptel métropolitain sur leur territoire : Notre-Dame-d'Oé, Mettray et La Riche. Fière de ces expériences, la métropole a décidé d'engager cette année l'installation d'une bergerie métropolitaine destinée à abriter

la centaine d'ovins et de caprins de races locales et protégées utilisés sur le territoire.

Restauration des mares

Toujours dans un objectif de stabilisation et de diversification des milieux sur son territoire, la Métropole est engagée depuis plusieurs années dans la mise en place d'un plan de renaturation des mares. Abritant une faune et une flore spécifique, ces dernières présentent un intérêt écologique

à sauvegarder, dans un contexte général de raréfaction et de dégradation des milieux humides. En 2021, cela consiste dans la restauration des mares existantes, comme celle du parc de la Cousinerie (Tours Nord), ou celle de la mare forestière aux prairies de Cangé (Saint-Avertin), mais aussi dans la création de nouvelles mares comme celle réalisée aux Îles Noires (La Riche). Diversifiant les milieux, ces actions contribuent aussi à améliorer la qualité des paysages, autre action poursuivie par la Métropole.

Ainsi, Tours Métropole Val de Loire applique divers plans d'aménagement paysagers, à l'instar du plan d'aménagement de la rive sud du Cher à Savonnières, dont la mise en place s'est poursuivie au cours de l'année. Après la mise en place de cônes de vues en 2020, l'année 2021 a été marquée par l'aménagement de sentiers de circulation par quelques aménagements les rendant plus accessibles, y compris aux personnes à mobilité réduite. De plus, l'aménagement des Îles Noires suit son cours. En plus de la création d'une mare mentionnée précédemment, la Métropole y a favorisé l'implantation d'un verger en permaculture sur l'un de ses terrains. Insertion professionnelle des acteurs, amélioration de la qualité des paysages, diversification des milieux et meilleur accès à des produits locaux et naturels, cette mesure articule l'ensemble des actions en matière de transition et montre à quel point ces thématiques sont liées.

L'alimentation, au cœur de nos missions

C'est l'objet du Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) de Tours Métropole Val de Loire de répondre aux ambitions du Plan Régional de l'Agriculture Durable et au Programme National pour l'Alimentation. Développement des circuits courts, préservation des espaces agricoles, production agro-écologique, éducation alimentaire et lutte contre le gaspillage sont autant de valeurs qui ont fait de ce projet, adopté en février 2021, un projet reconnu par la suite par le Ministère de l'agriculture à la fin de l'année. La Métropole a mis en place de



premières mesures d'application de ce plan. Par exemple, en plus de l'installation d'un maraîcher aux Îles Noires sur des terrains métropolitains, la Métropole contribue à l'installation d'une exploitation de 3 hectares sur des terrains de la commune de Chambray-lès-Tours en mettant à disposition des modulaires de rangement agricole.

Tours Métropole Val de Loire applique aussi les objectifs de son P.A.T. dans le cadre de certaines manifestations extérieures. Pour ce faire, elle anime des stands, comme à Ferme Expo 2021 ou encore au marché de producteurs organisé chaque année par l'association « Convergences Bio ». Elle y a promu une agriculture de proximité durable et productive à l'aide d'ateliers nature, de cours de cuisine « zéro-gaspillage ». La Métropole participe aussi financièrement via des subventions à d'autres événements qui vont dans le sens de son P.A.T., comme le « Défi Alimentation » ou l'opération « Savourons le Val de Loire », mais aussi à certains projets privés. Par exemple, Tours Métropole Val de Loire a fait en sorte d'accélérer l'implantation de « La Ferme du Mûrier », magasin de producteurs locaux de Saint-Cyr-sur-Loire destiné à favoriser les circuits courts, a ainsi ouvert ses portes en novembre. Autre exemple, la Métropole s'est engagée auprès de l'association « La Belle et la Blette » dans l'installation d'une conserverie à Mettray, cette fois-ci afin d'agir contre le gaspillage alimentaire. —

Tours Métropole Val de Loire était présente à Ferme Expo en 2021.



Gérer les milieux aquatiques et prévenir les inondations

Depuis que la Métropole est compétente dans la gestion des milieux aquatiques, elle a à cœur d'améliorer la qualité écologique de ses cours d'eau. Elle agit pour cela sur plusieurs leviers.

Pour ce faire, la suppression des obstacles aux écoulements est l'un des leviers les plus efficaces, car elle permet aux espèces migratrices de se réapproprier des rivières qu'elles avaient quittées. En ce sens, l'année 2021 a principalement été marquée par l'inauguration d'une nouvelle rivière de contournement d'un barrage sur le Cher à Savonnières, en septembre. Cet outil de continuité écologique permettra aux espèces piscicoles migratrices de franchir beaucoup plus facilement ce barrage qu'auparavant. Ces travaux permettent donc, après la construction de la rivière de contournement de l'île Balzac, de supprimer un nouvel obstacle à la migration des poissons. Les prochains travaux seront entrepris sur le barrage de Ballan-Miré, dernier gros obstacle sur le Cher sur le territoire métropolitain, dans les deux prochaines années.

Autre levier de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques métropolitains : la renaturation de rivières anthropisées. L'exemple du Petit Cher, affluent latéral du Cher au sud de Tours, est particulièrement parlant. Certaines parties de la rivière ont fait l'objet d'une renaturation à l'automne 2021, afin d'améliorer significativement son état écologique. Pour ce faire, ces travaux interviennent sur plusieurs facteurs : réduction de la largeur de son lit, un reméandrage et une recharge granulométrique du lit. Ces techniques permettent de redonner de la vitesse d'écoulement au Petit Cher, d'éviter les eaux stagnantes et ainsi de rendre le cours d'eau plus attractif pour les espèces piscicoles. Ces travaux ont été réalisés par le Nouvel Espace du Cher, syndicat de rivière en charge de la gestion des milieux aquatiques, en lien étroit avec Tours Métropole Val de Loire.

Enfin, la Métropole a continué d'agir sur d'autres leviers d'actions de manière plus courante : élimination d'espèces invasives (jussie), pêches de sauvegarde, etc.

Sensibiliser les acteurs du territoire

Côté prévention des inondations, l'année 2021 a elle aussi été riche en actions. La plupart d'entre elles découlent du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), qui instaure via plusieurs axes une vision d'ensemble afin d'améliorer progressivement la gestion des inondations sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire et de la Communauté de Communes de Touraine Est-Vallées. L'un de ces axes est la sensibilisation de chacun des acteurs, notamment des



Inauguration de la rivière de contournement d'un barrage à Savonnières.

élus métropolitains. C'est ainsi qu'a été organisé en 2021 le premier « Autotours », sortie pédagogique afin d'apprendre aux élus volontaires comment est structuré leur territoire face au risque d'inondation. Barrages, digues, projets urbains qui prennent en compte les écoulements de l'eau lors des inondations, sont autant d'éléments qui ont été présentés aux élus en 2021 et qui motivent le pôle à poursuivre l'action en 2022. À côté de la vision d'ensemble qu'apporte le PAPI, la Métropole finance des actions concrètes comme l'entretien courant des digues. Mais la prévention des inondations ne passe pas que par la gestion des digues. La Métropole est aussi gestionnaire du barrage de Rochepinard et doit s'assurer de son bon fonctionnement afin que ce dernier n'aggrave pas les potentielles inondations. Ces barrages sont nettoyés chaque année mais, tous les 3 ans, un entretien plus en profondeur est nécessaire. L'année 2021 a été une année de travaux lourds sur le grand barrage de Rochepinard puisque l'intégralité des axes de rotation des clapets des barrages ont été changés pour la première fois, et les anciens récupérés pour une remise en état ultérieure. —

Pour une meilleure maîtrise énergétique

La Direction de la Transition Énergétique contribue localement à l'atteinte des objectifs nationaux fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, notamment à travers les principales thématiques que sont la réduction de nos besoins énergétiques, l'amélioration de la performance énergétique et la production d'énergies renouvelables.

C'est en travaillant sur les bâtiments publics, les installations de recharge de véhicules électriques et hybrides, les réseaux de chaleur, la gestion des concessions d'électricité et de gaz que cette Direction s'emploie depuis de nombreuses années à diminuer les consommations, les émissions de gaz à effet de serre et le coût de la facture énergétique publique. Afin de coordonner les différentes actions à mener dans ces domaines divers, une étude de planification énergétique territoriale à l'échelle de la Métropole a donc été menée et s'est achevée en 2020. Ce Schéma Directeur des Énergies vise à structurer une politique énergétique métropolitaine à travers des actions d'efficacité, de sobriété énergétique et de développement des réseaux de chaleur ainsi que des énergies renouvelables. Ce schéma devra être entériné au Conseil métropolitain, et fixera la feuille de route métropolitaine énergétique pour les 10 à 30 années à venir.

Enfin, depuis juillet 2021, la Métropole est totalement associée au programme européen LIFE « Osons la transition ».

Le cadastre énergétique des communes

Le cadastre énergétique des communes permet d'avoir une vision globale de l'empreinte énergétique des bâtiments publics du territoire métropolitain. Il permet également de classer différents bâtiments d'un patrimoine en fonction de leur qualité énergétique et donc de l'urgence à entreprendre des interventions de réhabilitation. Les données disponibles pour l'année 2020, sont peu représentatives d'une activité normale des services et de l'utilisation des bâtiments.

En 2020, les bâtiments publics ont consommé 71 258 MWh d'énergie finale pour une facture globale de 6 888 286,52 € TTC (hors Saint-Pierre-des-Corps, Joué-lès-Tours et Chambray-lès-Tours). À rigueur hivernale inférieure en 2020 par rapport à 2019 (- 26,26 %), on constate sans surprise une baisse des consommations (- 21,03 %).

En moyenne, le coût de l'énergie a augmenté, passant de 92,53 €/MWh en 2019 à 96,67 € en 2020, soit 4,28 % d'augmentation.

Des aides financières pour les projets publics et privés

Destiné à aider le passage à l'acte sur des projets vertueux, la Métropole a mis à disposition un fonds de concours à l'intention des communes de moins de 10 000 habitants.

670

bâtiments communaux et communautaires gérés

43

contrats d'exploitation des installations thermiques et ventilation gérés sur le service commun

Environ

7700

factures contrôlées pour Tours et Tours Métropole Val de Loire

Environ

3 200

factures contrôlées pour le compte des communes



Le périmètre géographique de l'action du service commun de l'énergie en 2021

Le service commun de l'énergie

Le service commun de l'énergie accompagne 19 communes dans le suivi de leurs dépenses énergétiques, le suivi et la préparation de leurs contrats de fourniture d'énergie ou des contrats d'exploitation-maintenance des installations de chauffage, de climatisation ou de ventilation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique sur les projets de constructions neuves ou les réhabilitations et le développement des énergies renouvelables.

Parmi ses missions principales, le service commun a en charge :

- La création de nouveaux points de livraison d'énergie ou d'injection, demande de devis, suivi de travaux, négociation des nouveaux contrats de fourniture d'énergie et des contrats existants de fourniture d'énergie,
- Le suivi des contrats d'exploitation de chauffage, ventilation, climatisation et des installations d'eau chaude sanitaire,
- Le contrôle et le suivi de l'action de l'exploitant,
- La gestion des doléances par la Direction de l'Énergie, numéro unique 02 47 21 60 90 (selon les communes),

Plus de 99 000 € ont été attribués en 2021 aux communes de Ballan-Miré et Notre-Dame-d'Oé pour leurs actions. En complément de son rôle historique à destination des acteurs publics par son service commun de l'énergie, la Métropole contribue également à faire connaître ces aides financières à l'ensemble des acteurs éligibles du territoire et accompagnera les premiers porteurs de projets privés.

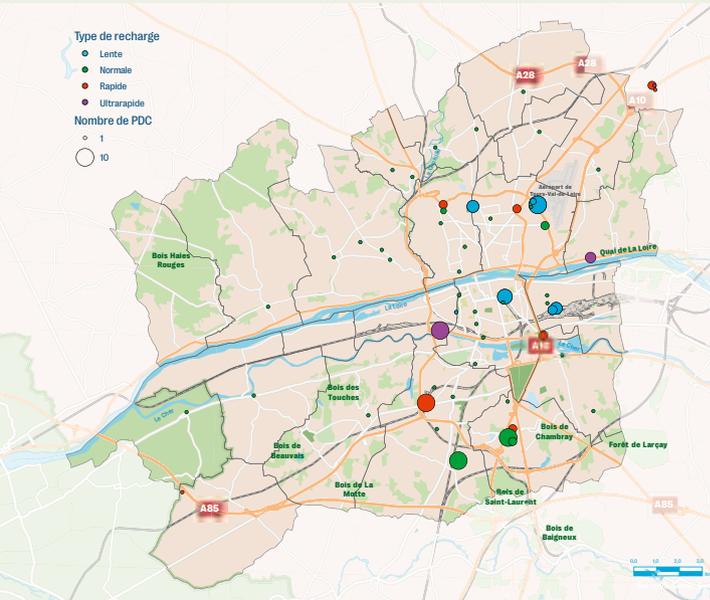
Lancement du programme LIFE « Osons la Transition »



La Région Centre-Val de Loire a monté, en coopération avec Tours Métropole Val de Loire et 10 structures partenaires, un projet portant sur la transition énergétique à l'échelle de notre territoire. S'inscrivant dans le cadre du programme de financement européen LIFE, ce projet est mis en œuvre depuis juillet 2021 sous l'intitulé LIFE_LETsGO4Climate « Osons la Transition ».

Il porte un double objectif : augmenter la production locale d'énergie renouvelable et diminuer la consommation énergétique. L'un des moyens choisis est de favoriser l'émergence de collectifs porteurs de projets de développement d'énergie renouvelable ou de sobriété énergétique qui associent citoyens, collectivités locales et entreprises.

La Direction de la Transition Énergétique a organisé plusieurs séries de formation à destination des élus et agents métropolitains et collaboré avec la Direction de la Communication de la Métropole afin de lancer une campagne de recrutement de 100 citoyens qui participeront à 4 ateliers consécutifs d'octobre 2022 à janvier 2023. L'objectif de ces ateliers est de former les participants sur le sujet de l'énergie et de permettre à chacun et chacune d'exprimer ses idées pour l'avenir énergétique du territoire. À l'issue des ateliers, ces idées deviendront de véritables projets, accompagnés et soutenus localement.



Emplacement des bornes de recharge de véhicules électriques sur le territoire ouvertes au public

contractuelle et à des échanges avec GRDF pour l'élaboration d'un contrat de concession métropolitain en 2022 visant à regrouper les 20 contrats historiques en un unique contrat.

L'électricité : La Métropole assure la compétence gestion de la distribution publique d'électricité sur l'ensemble de son territoire et plus précisément, exerce la mission « d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE) » auprès d'Enedis sur la commune de Tours.

Le rôle d'AOD confère à la Métropole l'obligation de contrôler la bonne exécution du service public et conjointement avec le gestionnaire de réseaux, de s'assurer de la fiabilité des réseaux d'électricité et de gaz, et de donner les orientations de développements des infrastructures, en lien avec son Schéma Directeur des Énergies.

- Le suivi des consommations et des dépenses,
- L'accompagnement de la commune sur des projets travaux et AMO, l'identification et des études de faisabilité d'améliorations énergétiques et développement des EnR, avec recherche de financements et la rédaction des cahiers des charges.

Les réseaux de distribution d'énergies

Le gaz : La Métropole est « Autorité Organisatrice de la Distribution de Gaz » sur le périmètre des 21 communes alimentées (la commune de Berthenay n'étant pas alimentée). Parmi ces contrats celui de Saint-Étienne-de-Chigny a un statut particulier car attribué à la suite d'une mise en concurrence. Les 20 autres contrats sont des concessions historiques. La fin du contrat de concession de la Ville de Tours a conduit la Métropole à entamer une réflexion sur une optimisation

Les réseaux de distribution de chaleur

Devenue Métropole depuis le 1^{er} avril 2017, avec pour compétence obligatoire la « création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains », Tours Métropole Val de Loire doit exercer cette compétence pour les communes de son territoire. Dans le cadre de la prise de compétence en matière de réseau de chaleur, la Métropole est devenue de droit titulaire des contrats de DSP en cours sur son territoire et l'autorité délégante des 4 réseaux de chaleur existants sur son territoire.

La chaufferie biomasse du Menneton, située à Tours.



6 180 charges
enregistrées
par les bornes
électriques en 2021

4 réseaux
de chaleur finalisés
en 2021



Borne de recharge rue Giraudeau, à Tours.

La Métropole a décidé de réaliser, au sein de son Schéma Directeur énergie, un Schéma Directeur de ses réseaux de chaleur. Au-delà de l'obligation réglementaire, ce schéma peut s'avérer être un véritable outil d'aide à la décision pour les grandes orientations à prendre concernant l'évolution de ces réseaux, et ainsi améliorer l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire.

À la suite, deux études de faisabilité ont été réalisées pour la création d'un réseau de chaleur au Nord de Tours (étude 2020) et un autre au Sud de Tours (étude 2021). Ces études sont toutes les deux favorables au développement de nouveaux réseaux.

Le réseau de chaleur la ZAC du Prieuré : La production d'énergie calorifique sur le réseau de chaleur de la ZAC du Prieuré est assurée à partir de chaudière fonctionnant au gaz. Pour faire bénéficier les abonnés du taux réduit de TVA de 5,5 % et pour encourager l'utilisation d'une énergie renouvelable, le concessionnaire et Tours Métropole Val de Loire ont convenu des conditions pour permettre de couvrir, via l'achat de certificat de garantie d'origine, plus de 50 % des besoins par l'utilisation de biogaz de 2021 jusqu'à 2025.

Le réseau Tours Ouest - La Riche : La société Tours Métropole - Energies Durables mandatée pour réaliser et exploiter le réseau sur l'ouest de Tours, a mis en œuvre 3 km de réseau supplémentaires en 2021 (soit 13 km sur les 17 km à terme) avec les difficultés inhérentes au déploiement de tels travaux en milieu très urbain. Une deuxième chaudière biomasse identique à celle en place (6 MW) a été livrée en septembre 2021.

Infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides

Tours Métropole Val de Loire a délégué cette compétence au SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire), qui déploie des bornes sur le territoire depuis 2018 et est actuellement en charge de la réalisation en 2022 du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

Aujourd'hui environ 180 points de charge accessibles au public existent sur le territoire (bornes du SIEIL et autres aménageurs privés comme les grandes surfaces comprises). Dont 52 % en recharge normale (18-22 kW), 20 % rapide (50 kW) et 10 % ultrarapide supérieur à 150 kW).

Une forte augmentation de l'utilisation des bornes a eu lieu par rapport à 2020 : 6 180 sessions de recharge réalisées (en moyenne 205 sessions par borne ; + 95 % par rapport à 2020) et 120 000 kWh délivrés, soit 3 900 kWh par borne (+ 117 % par rapport à 2020).

Les énergies renouvelables

Le développement du bois énergie

Outre la création du réseau de chaleur de grande importance à l'Ouest de Tours (97 GWh soit environ 26 000 tonnes de bois), la Direction de la Transition Énergétique travaille à la mise en œuvre des contrats de réciprocité avec les autres EPCI du département.

Le bois énergie est le principal sujet (à côté du photovoltaïque et l'hydrogène), qui a pour ambition de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière bois du territoire, des propriétaires aux utilisateurs. L'objectif est de définir comment mieux exploiter la ressource, durablement, pour que toute la filière puisse se développer et que tous les utilisateurs du bois énergie puissent équitablement en bénéficier.

Poursuite des travaux d'efficacité énergétique à la STEP Grange David

Construite en 2006, la station d'épuration des eaux urbaines de la Grange David à La Riche produit du biogaz, destiné en partie à être épuré et injecté dans le réseau de distribution



La station d'épuration des eaux urbaines de la Grange David à La Riche.



Station biogaz de la Grange David à La Riche.

de gaz GrDF (depuis 2016), l'autre partie à chauffer les digesteurs, et l'excédent à être brûlé à la torchère. L'étude menée en 2018 visant à augmenter la réinjection dans le réseau de gaz, en substituant le biogaz utilisé pour le chauffage des digesteurs par de l'énergie fatale de récupération en provenance du process, s'est avérée favorable.

La négociation en 2019 avec le concessionnaire de l'installation (Dalkia biogaz), visant à définir les modalités contractuelles et financières de cette optimisation d'injection a pu aboutir à une augmentation substantielle des recettes biogaz pour la Métropole.

La première phase de travaux d'optimisation énergétique menée en 2021 a abouti à la récupération de plus de chaleur via une PAC permettant de diminuer les consommations de gaz sur le site.

La production d'électricité renouvelable

Les études concernant le développement d'un projet photovoltaïque sur l'ancien site d'enfouissement de déchets de La Billette à Joué-lès-Tours avancent. Il s'agit d'un projet de

centrale photovoltaïque au sol de 7 MWe de puissance installée et une production annuelle de 8 GWh (environ équivalent 3 500 logements). Depuis octobre 2021, Tours Métropole Val de Loire travaille avec une AMO pour investiguer le cadrage d'un montage innovant pour ce projet. L'ambition est de contribuer au développement de la production des énergies renouvelables sur le territoire ainsi que l'approvisionnement électrique local indépendant du prix du marché de l'énergie. Les contrats « Power Purchase Agreement » ou contrat de gré-à-gré sont des contrats de vente directe de l'électricité produite auprès d'un ou plusieurs consommateurs. Cette nouvelle forme de contractualisation permet de stabiliser une partie des coûts d'électricité sur le long terme.

L'hydrogène

L'hydrogène est un vecteur énergétique qui connaît un regain d'intérêt notamment pour la mobilité. La Métropole participe activement à l'exploration des potentiels depuis 2019, et en 2021 a répondu à l'appel à projet « Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène » porté par l'ADEME afin d'accélérer le déploiement des usages de l'hydrogène renouvelable et bas carbone sur le territoire national.

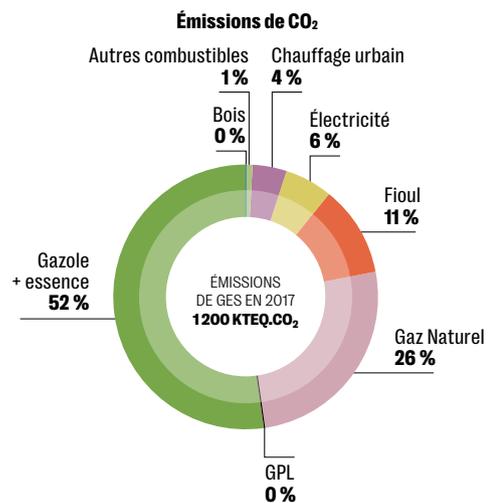
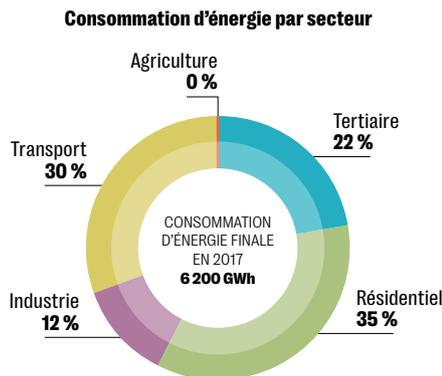
Le projet Hy'Touraine est une initiative conjointe de Tours Métropole Val de Loire, de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI), du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) et de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (CCLST). Avec d'autres partenaires publics et privés, ce projet ambitieux et innovant vise le déploiement, dans le département d'Indre-et-Loire, d'un écosystème de production, distribution et utilisation d'hydrogène renouvelable dans les secteurs des transports et de l'industrie.

La première phase de déploiement, qui comprend deux électrolyseurs alimentés 100 % en énergie renouvelable locale et deux stations de distribution, a fait l'objet en septembre 2021 d'une réponse à l'appel à projets.

Le Schéma Directeur de l'Énergie métropolitain (SDE)

Le Schéma Directeur de l'Énergie lancé en septembre 2018 s'est finalisé quelques semaines avant les nouvelles élections. Les objectifs et leurs déclinaisons dans des fiches actions ont ensuite été définis par la nouvelle équipe. Des groupes de travail avec les directions concernées par sa mise en œuvre ont permis de fiabiliser, mettre à jour les hypothèses sous-jacentes au plan et préparer l'adoption « politique » d'objectifs chiffrés de décarbonation à l'horizon 2030. Le SDE devrait être adopté par

le Conseil métropolitain avant la fin 2022. Le secteur de l'agriculture étant très peu développé sur la Métropole, les consommations afférentes n'ont pas été considérées. Le résidentiel est le secteur le plus consommateur (35 %), suivi du transport (30 %). A contrario, nous constatons que le secteur du transport est le plus émetteur de CO₂ (52 %), suivi du gaz (26 %) qui correspond quasi exclusivement à un besoin énergétique des bâtiments.



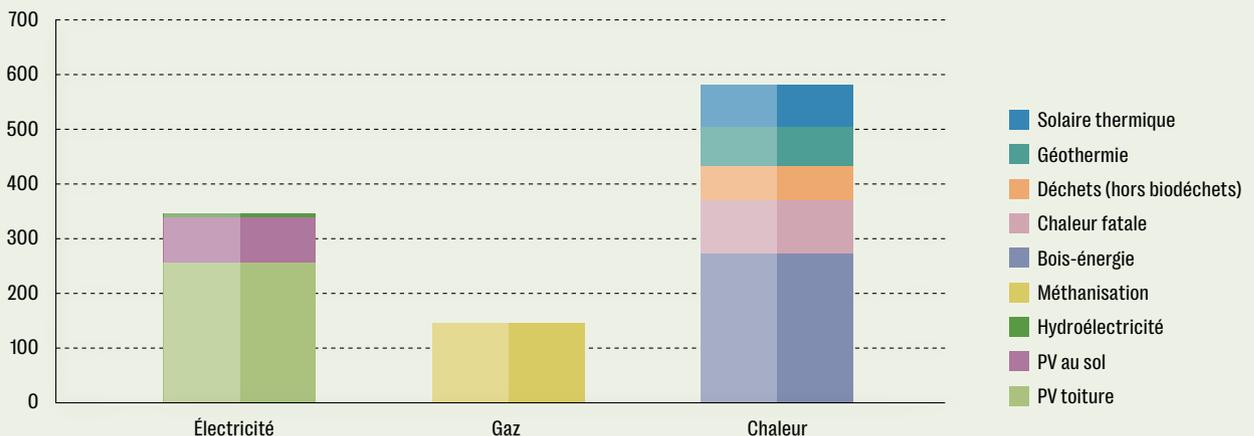
Ceci préfigure logiquement une stratégie du changement qui devra fortement agir sur la réduction des consommations des bâtiments et des transports, ainsi que de leur mutation vers des énergies renouvelables (GNR).

À ce titre, l'étude du Schéma Directeur de l'Énergie a étudié le potentiel de développement des EnR sur le territoire, avec des hypothèses réalistes (*figure ci-dessous*). —

15 % de notre consommation actuelle

C'est le potentiel métropolitain de production d'énergie renouvelable et de récupération s'élevant à 1065 GWh/an.

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE



Le SMAT vers de nouveaux objectifs

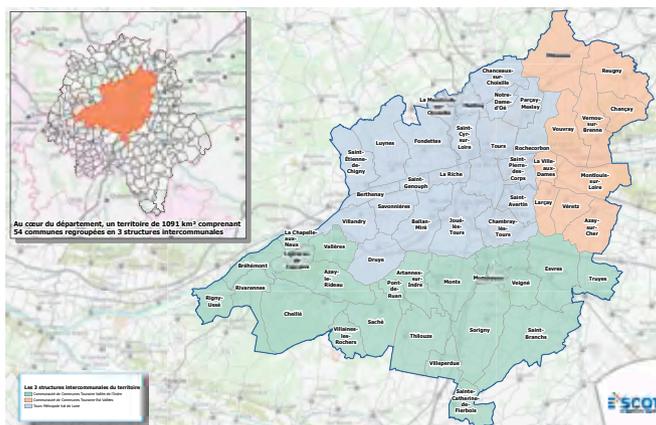
L'année 2021 a été pour le SMAT l'année du redémarrage de la révision du SCoT de l'Agglomération Tourangelle. L'occasion de positionner le Syndicat mixte de l'agglomération tourangelle à l'interface des projets intercommunaux, notamment avec le PLUi de la CDC Touraine-Est Vallées et le lancement du PLUM de Tours Métropole Val de Loire.

Redéfinition de la méthodologie pour la révision du SCoT

Initié en mai, et présenté aux élus en octobre, le SMAT accompagné de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, a revu la méthodologie pour la révision du SCoT de l'Agglomération Tourangelle avec comme objectif un arrêt du projet en janvier 2025 et une approbation début 2026.

Un bilan du SCoT de 2013 à réaliser. Initié dans les réflexions de 2020 et confirmé par la définition de la méthodologie, la réalisation du bilan du SCoT de 2013 a été lancée en septembre 2020. Fruit d'une collaboration entre le SMAT et l'ATU, il a pour objectif de présenter les incidences du SCoT en vigueur et les effets de son application, à la fois de manière automatique, mais aussi de par les politiques volontaristes portées à différentes échelles. Le document présente également des retours d'expériences d'élus et de techniciens pour l'application du SCoT. Il a été finalisé et partagé en mars 2021.

Marché d'identification des enjeux. L'un des premiers chantiers à réaliser pour la révision du SCoT de l'Agglomération Tourangelle est l'identification des enjeux de cette révision, à l'aune de nouveaux paradigmes en matière de planification et d'aménagement du territoire. Afin d'apporter un regard nouveau et d'interroger les démarches en cours, le SMAT a



0,48 €

Cotisation 2021
des EPCI par habitant

392 824

habitants au 1^{er} janvier

Territoire du SCoT

3 EPCI

TMVL,
CCTEV,
CCTVI

54

communes

souhaité faire appel à l'ingénierie externe. Le cabinet Acadie a été retenu. Prévue pour 6 mois, cette mission va permettre de définir la feuille de route de la révision du SCoT en fonction des enjeux identifiés et validés par les élus.

Projet tutoré sur les mobilités au sein de la CC Touraine Vallée de l'Indre avec le Master 2 MTU

En septembre 2021, le SMAT a collaboré avec le Master 2 « Management des Territoires et Urbanisme » de l'Université de Tours pour la réalisation d'un projet tutoré s'étalant de septembre 2021 à avril 2022. Il porte sur l'intégration des enjeux de mobilités du territoire de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI) dans le SCoT de l'Agglomération Tourangelle à l'occasion de sa révision. Les étudiants ont été amenés à rencontrer les élus de la CCTVI et réaliser un diagnostic de territoire. Des pistes de réflexions vont être proposées aux élus en 2022.

Participation du SMAT à l'InterSCoT Régional dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette

Suite à la promulgation de la loi « Climat et Résilience » en août 2021, les SCoT doivent s'associer au sein d'une conférence régionale des SCoT, afin de proposer à la Région, dans le cadre de la modification du SRADDET, des pistes pour la définition des objectifs régionaux de lutte contre l'artificialisation. Cette conférence doit se réunir au plus tard en octobre 2022. À l'automne 2021, une phase de recollement des différentes démarches a été menée par les SCoT en matière de lutte contre la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

Contractualisation

2021 a été une année majeure pour Tours Métropole Val de Loire en terme de contractualisation avec l'adoption de deux dispositifs contractuels transversaux au service du territoire et de son développement.

Partenariat avec la Région - CRST – Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Par délibération du 27 mai 2021, le Conseil Métropolitain a approuvé le CRST pour la période 2021/2027. Ce dispositif partenarial est proposé par la Région Centre-Val de Loire qui apporte sa contribution financière à la réalisation d'opérations au sein du territoire de Tours Métropole Val de Loire, répondant aux priorités régionales en termes d'aménagement du territoire. Le contrat comporte un nombre resserré de projets structurants et est cosigné par le Président de la Métropole et le Maire de Tours.

À ce titre la Région attribue au territoire, pour la période 2021/2027, une enveloppe maximale de 42 870 000 € en soutien aux projets répartis sur différentes priorités régionales : le développement de l'emploi et de l'économie, le renforcement du maillage urbain et rural, la stratégie régionale et biodiversité, le Plan Climat Energie régional, le dispositif A vos ID, et la favorisation du mieux-être social.

Partenariat avec l'État - CRTE – Contrat de Relance et de Transition Écologique

Suite à la crise sanitaire et à ses effets économiques, l'État, dans le cadre de son plan de relance, a souhaité généraliser un nouveau mode de collaboration avec les collectivités au travers d'un contrat sur-mesure, devant traduire par une approche transversale les ambitions du territoire : le CRTE. Tours Métropole Val de Loire a décidé de se saisir de cette proposition et s'est engagée dès début 2021 dans le pilotage de la démarche pour le territoire métropolitain.

Un travail partenarial avec ses 22 communes membres, ses propres directions et les partenaires que sont l'État, le Département et la Région a été conduit durant toute l'année 2021 pour définir les contours et le contenu du CRTE.

132 projets
dont 54 portés par Tours Métropole Val de Loire et 78 par les communes membres, inscrits au CRTE

42,8 M€

accordés par la Région Centre-Val de Loire au territoire pour la période 2021/2027

132 projets, dont 54 portés par Tours Métropole Val de Loire et 78 par les communes membres, ont pu être identifiés et inscrits au CRTE. Ils ont été reconnus comme structurants par les services de l'État et deviennent ainsi éligibles à un potentiel soutien financier de l'État et/ou de ses partenaires (ADEME, ANRU...) lorsqu'ils seront à maturité pour entrer en phase opérationnelle.

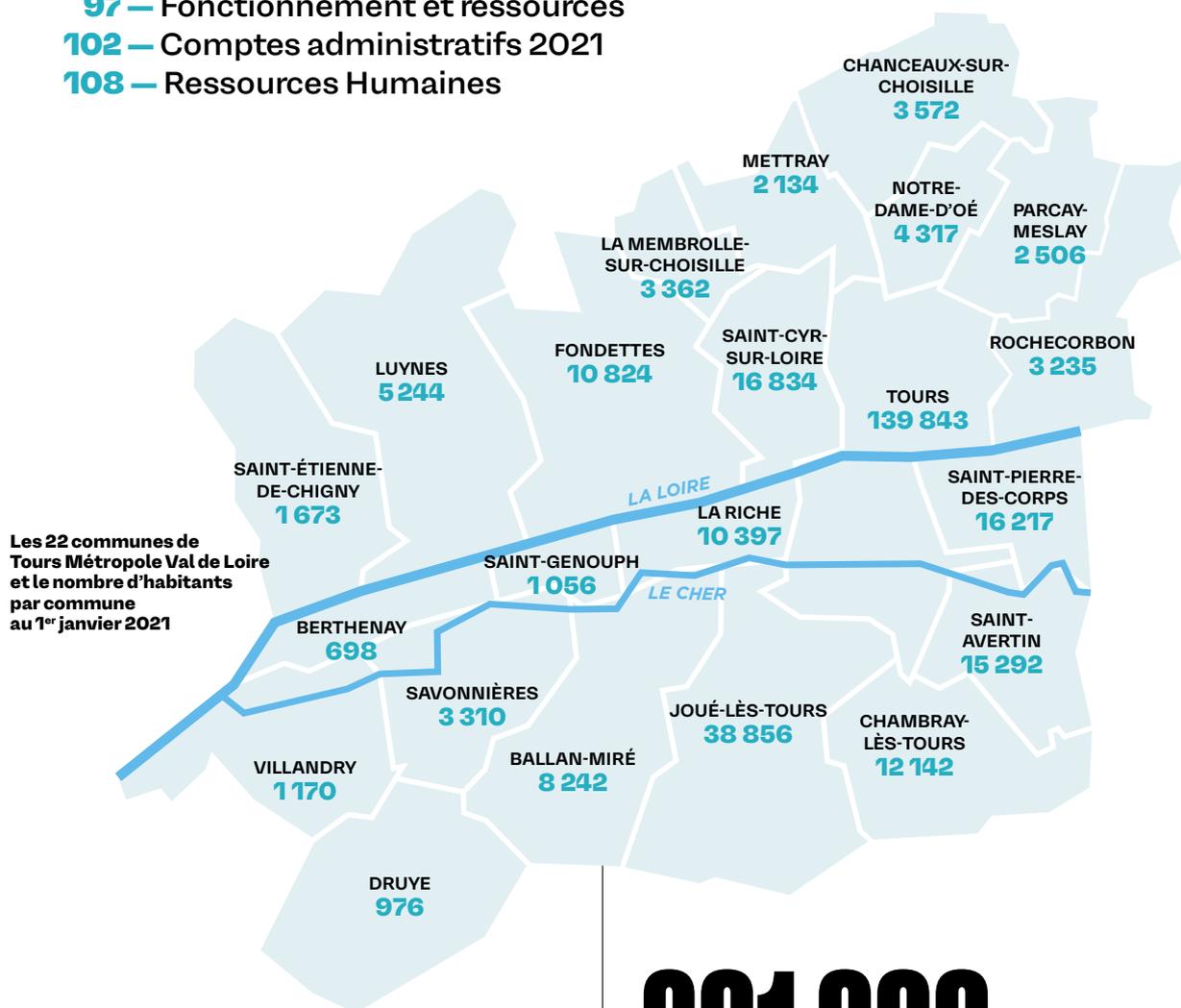
À partir d'un diagnostic partagé du territoire, le contrat s'est structuré autour de 4 axes déclinés en orientations stratégiques : attractivité métropolitaine, cohésion sociale et territoriale, transition écologique et mobilité décarbonée.

Signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique.



Fonctionnement et budget

- 97 – Fonctionnement et ressources
- 102 – Comptes administratifs 2021
- 108 – Ressources Humaines



301 900
habitants

dans la Métropole
au 1^{er} janvier 2021

87 membres
titulaires
composent
le conseil
métropolitain

9 commissions
couvrent le champ des
compétences de la Métropole
et préparent les projets soumis
au conseil métropolitain

Tours Métropole Val de Loire : les instances de décision

Le Président de Tours Métropole Val de Loire représente le pouvoir exécutif de la Métropole et met en œuvre, avec l'aide du bureau, les décisions prises. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil métropolitain.

Depuis les élections municipales de 2020, le Conseil métropolitain est composé de 87 membres titulaires et de 10 membres suppléants. Le nombre de délégués est établi en fonction de la population de chacune des communes et de l'effectif de son conseil municipal.

Les délégués métropolitains sont issus des élections municipales de 2020 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1 000 habitants).

Le Président délègue à 20 Vice-Présidents les compétences

de Tours Métropole Val de Loire. Le Conseil métropolitain se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre. Le conseil gère les dossiers relevant de ses domaines d'action et vote le budget.

Le Bureau prépare les délibérations du conseil métropolitain et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le conseil. La conférence métropolitaine réunit au moins deux fois par an le Président et les Maires des communes-membres afin de débattre de tout sujet d'intérêt métropolitain.

Les commissions : 9 commissions couvrent le champ des compétences de la Métropole et préparent les projets qui seront ensuite soumis au Conseil métropolitain.

Nombre de délégués métropolitains titulaires par commune

Ballan-Miré	2	Notre-Dame-d'Oé	2
Berthenay	1	Parçay-Meslay	1
Chambray-lès-Tours	3	Rochechouart	1
Chanceaux-sur-Choisille	2	Saint-Avertin	4
Druey	1	Saint-Cyr-sur-Loire	4
Fondettes	3	Saint-Étienne-de-Chigny	1
Joué-lès-Tours	10	Saint-Genouph	1
La Membrolle-sur-Choisille	1	Saint-Pierre-des-Corps	4
La Riche	3	Savonnières	1
Luynes	2	Tours	38
Mettray	1	Villandry	1

Le Conseil métropolitain

Le Conseil métropolitain est composé de 87 membres titulaires et de 10 membres suppléants issus des conseils municipaux des communes membres. Le nombre de conseillers métropolitains est établi proportionnellement à la population municipale de ses communes membres.

Le Conseil métropolitain se réunit 8 à 10 fois par an. C'est l'organe délibérant de la Métropole, le lieu des débats et du vote des délibérations. Les séances sont publiques.

Le Président est élu par le Conseil métropolitain. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les

décisions du Conseil métropolitain. Il gère l'administration métropolitaine. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

Le Bureau comprend 30 membres : le Président, les 20 Vice-Présidents et 9 Membres supplémentaires. Il prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même en adopter dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil.

Les commissions préparent et suivent les projets qui seront soumis au Bureau et au Conseil métropolitain.

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Ballan-Miré	CHAILLOUX Thierry / JAVELOT Laure	
Berthenay	LOYAU-TULASNE Christophe	BERTRAND Jacky
Chambray-lès-Tours	GATARD Christian / HALLARD Claudie / VALLEE Didier	
Chanceaux sur Choisille	DAVIET Gérard / AK Stéphanie	
Druye	CHAILLEUX Corinne	DEBLAISE Noël
Fondettes	DE OLIVEIRA Cédric / SARDOU Dominique / BOURLIER Philippe	
Joué-lès-Tours	AUGIS Frédéric / GOBLET Aude / SOL Bernard / GULHAN Aylin / AUDIGER Lionel / BOULOZ Dominique / BERTRAND Arnault / HUAULT Elodie / OSMOND Judicaël / GÉRARD Francis	
La Membrolle-sur-Choisille	MARAIS Sébastien	DABAN-SIGRIST Sabrina
La Riche	SCHWARTZ Wilfried / AUDIN Armelle / CLEMENT Sébastien	
Luynes	RITOURET Bertrand / PLOQUIN Danièle	
Mettray	CLEMOT Philippe	HERBAUT Hélène
Notre-Dame-d'Oé	LEFRANCOIS Patrick / MACE Odile	
Parçay-Meslay	FENET Bruno	CAUWET Marie-Christine
Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel	GARRIGUE Martine
Saint-Avertin	RAYMOND Laurent / GAULTIER Catherine / PAUMIER Jean-Gerard / DUPUY Évelyne	
Saint-Cyr-sur-Loire	BRIAND Philippe / JABOT Valérie / GILLOT Michel / LEMARIE Francine	
Saint-Étienne-de-Chigny	SALIC Régis	BESQUENT Brigitte
Saint-Genouph	SUARD Patricia	BRETONNEAU Pierre
Saint-Pierre-des-Corps	FRANCOIS Emmanuel / LEFEVRE Laurence / BONNARD Christian / SOULAS Michel	
Savonnières	SAVATON Nathalie	FLEURY Jean-François
Tours	DENIS Emmanuel / MUNSCH-MASSET Cathy / RENAUD Bertrand / SAVOUREY Cathy / GILLE Jean-Patrick / QUINTON Marie / DUPIN Christophe / PEREIRA-NUNES Élise / PETIT Florent / SCHALLER Annaelle / SEBAOUN Christopher / BLET Christine / MANZARI Iman / BLUTEAU Anne / HOUQUES Stéphane / HAAS Betsabée / GAGNAIRE Franck / GALLOT-LAVALLE Armelle / MARTIN Antoine / BA-TALL Oulématou / THOMAS Éric / REYNAUD Catherine / COHEN Martin / WANNERROY Alice / BOULANGER Christophe / METREAU Affwa / FAUCHEUX Benoît / BARBIER Frédérique / MOREAU Pierre-Alexandre / BOUCHET Christophe / NICOLAY CABANNE Marion / PIERRE Benoist / FORTIER Mélanie / LEBRETON Olivier / DELAGARDE Céline / COULON Thibault / DARNET-MALAQUIN Barbara / BRUTINAUD Romain	
Villandry	LEPINE Maria	BARRAUD Guy

Le bureau

Le Bureau de Tours Métropole Val de Loire prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil. Les maires des 22 communes siègent au Bureau métropolitain qui est composé du Président, de 20 Vice-Présidents et de 9 membres du bureau.



Frédéric Augis
Président de Tours Métropole Val de Loire.
Maire de Joué-lès-Tours



Maria Lepine
1^{ère} Vice-Présidente, déléguée à la transformation numérique du territoire et aux ressources humaines.
Maire de Villandry



Philippe Briand
2^{ème} Vice-Président, délégué aux relations institutionnelles et le rayonnement international.
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



Emmanuel François
3^{ème} Vice-Président, délégué à la politique de la ville et à la rénovation urbaine.
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



Nathalie Savaton
4^{ème} Vice-Présidente, déléguée au développement touristique et à la cité de la gastronomie.
Maire de Savonnières



Laurent Raymond
5^{ème} Vice-Président, délégué aux espaces publics, à la propreté urbaine, aux espaces verts et à la biodiversité.
Maire de Saint-Avertin



Christian Gatard
6^{ème} Vice-Président, délégué aux finances et à l'urbanisme.
Maire de Chambray-lès-Tours



Patricia Suard
7^{ème} Vice-Présidente, déléguée aux politiques alimentaires territoriales.
Maire de Saint-Genouph



Cédric De Oliveira
8^{ème} Vice-Président, délégué aux pôles de proximité, au contrat régional de solidarité territorial, aux équipements culturels et à la communication.
Maire de Fondettes



Wilfried Schwartz
9^{ème} Vice-Président, délégué aux politiques des mobilités et au schéma cyclable.
Maire de La Riche



Bertrand Ritouret
10^{ème} Vice-Président, délégué au cycle de l'eau.
Maire de Luynes



Sébastien Marais
11^{ème} Vice-Président, délégué aux gens du voyage, aux équipements sportifs et aux moyens généraux.
Maire de La Membrolle-sur-Choisille



Philippe Clémont
12^{ème} Vice-Président, délégué à la gestion des risques technologiques et naturels et à la prévention des inondations.
Maire de Mettray



Corinne Chailleux
13^{ème} Vice-Présidente, déléguée aux archives, à la fourrière animale, au crématorium, à la défense extérieure contre l'incendie et à la gestion des eaux pluviales.
Maire de Druye



Bruno Fenet
14^{ème} Vice-Président, délégué à la politique aéroportuaire.
Maire de Parçay-Meslay



Aude Goblet
15^{ème} Vice-Présidente, déléguée à la politique du logement et de l'habitat.
3^{ème} adjointe au Maire de Joué-lès-Tours



Thibault Coulon
16^{ème} Vice-Président, délégué au développement économique, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, au commerce et à l'artisanat et à la formation professionnelle.
Conseiller municipal à la Mairie de Tours



Benoist Pierre
17^{ème} Vice-Président, délégué aux déchets ménagers et à la transition écologique et énergétique.
Conseiller municipal à la Mairie de Tours



Régis Salic
18^{ème} Vice-Président, délégué au projet métropolitain et aux relations aux usagers.
Maire de Saint-Étienne-de-Chigny



Gérard Daviet
19^{ème} Vice-Président, délégué à la commande publique.
Maire de Chanceaux-sur-Choisille



Emmanuel Dumenil
20^{ème} Vice-Président, délégué aux bâtiments et au foncier.
Maire de Rochecorbon



Christophe Loyau-Tulasne
1^{er} Membre du bureau, délégué à la valorisation des paysages de la Loire et du Cher.
Maire de Berthenay



Affiwa Metreau
2^{ème} Membre du bureau, déléguée à la francophonie, à l'inclusion et à l'égalité entre les femmes et les hommes.
Conseiller municipal à la Mairie de Tours



Marion Nicolay Cabanne
3^{ème} Membre du Bureau, déléguée aux manifestations.
Conseiller municipal à la Mairie de Tours



Céline Delagarde
4^{ème} Membre du Bureau, déléguée à la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Conseiller municipal à la Mairie de Tours



Aylin Gulhan
5^{ème} Membre du Bureau, déléguée à la prévention spécialisée.
Conseiller municipal à la Mairie de Joué-lès-Tours



Francine Lemarie
6^{ème} Membre du Bureau, déléguée à l'achat responsable.
Conseiller municipal à la Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire



Michel Gillot
7^{ème} Membre du Bureau, délégué au développement de la pratique cyclable.
Conseiller municipal à la Mairie de Saint-Cyr-sur-Loire



Catherine Gaultier
8^{ème} Membre du Bureau, déléguée à la promotion du commerce et de l'artisanat.
Conseiller municipal à la Mairie de Saint-Avertin



Danielle Ploquin
9^{ème} Membre du Bureau, déléguée aux manifestations.
Conseiller municipal à la Mairie de Luynes

Les compétences de Tours Métropole Val de Loire

Tours Métropole Val de Loire exerce en lieu et place des 22 communes-membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et qui renforcent l'attractivité et la compétitivité du territoire.

Compétences liées au développement économique

Création, aménagement et gestion de l'ensemble des parcs d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire / soutien à la recherche, au développement des filières innovantes / soutien à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante / participation au copilotage des pôles de compétitivité / accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, des start-up et des entreprises du numérique, soutien au rayonnement de Mame, Cité de la création et de l'innovation dans l'écosystème French Tech-Loire Valley / soutien au commerce et à l'artisanat / Promotion du tourisme / création d'offices de tourisme / accueil et information des touristes / création / gestion et entretien d'équipements touristiques / communication sur la destination.

Aménagement numérique : Développement d'un réseau très haut débit pour les entreprises (délégué à Tours Métropole Numérique) / développement de la fibre optique (FTTH) pour les habitants / mise en place du réseau Wifi public.

Compétences liées aux mobilités et infrastructures

Création, aménagement et entretien de la voirie / gestion des parcs et aires de stationnement / signalisation / abris de voyageurs / participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain.

Compétences liées à l'aménagement de l'espace métropolitain

Plan local d'urbanisme (PLU) et documents d'urbanisme en tenant lieu / valorisation du patrimoine naturel et paysager / constitution de réserves foncières / entretien des espaces publics.

Compétences liées à l'habitat et à la politique de la ville

Programme local de l'habitat / politique du logement / aides financières au logement social / actions en faveur du logement social et en faveur du logement des personnes défavorisées / amélioration du parc immobilier bâti / réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre / aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Pilotage et mise en place des programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville / participation à la mise en place du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui vient renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de la Métropole / portage du Plan Local pour l'insertion et l'Emploi.

Compétences liées aux équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain dans un but de maillage du territoire, de création de lieux de diffusion et d'expression de qualité, de développement des pratiques culturelles et sportives / construction, aménagement et fonctionnement d'équipements socio-culturels et socio-éducatifs d'intérêt métropolitain.

Compétences liées aux services d'intérêt collectif

Assainissement / préservation de la qualité de l'eau, production et distribution de l'eau potable / collecte et traitement des déchets / propreté urbaine / fourrière animale / création ou extension de cimetières et crématoriums / Service public de défense extérieure contre l'incendie / abattoirs et marché d'intérêt national.

Compétences liées au développement durable

Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores / protection et mise en valeur de l'environnement / gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / maîtrise de l'énergie et contribution à la transition énergétique / création, entretien et gestion des réseaux de chaleur et réseaux de froid / création et entretien des infrastructures de charges des véhicules électriques / concession de la distribution d'électricité et de gaz.

Les ressources de Tours Métropole Val de Loire

Les ressources fiscales

- La Cotisation économique territoriale (CET) due par les entreprises qui comprend :
 - la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), dont le taux est voté par Tours Métropole Val de Loire (Taux 2019 : 23,37 %)
 - la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dont le montant est réparti par l'État.
 - Fractions de TVA en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.
- la TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) : concerne les différentes technologies de production d'électricité (nucléaire, thermique à flamme, solaire, éolien, hydrolien, photovoltaïque, etc.), la téléphonie, le transport ou le stockage d'énergie, le matériel ferroviaire. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- Les impositions « Ménages » composées de :
 - la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux 2019 : 2,18 %)
 - la Taxe additionnelle à la taxe de foncier non bâti (taux 2019 : 33,67 %)
- Les taxes attachées et affectées aux compétences de Tours Métropole Val de Loire dont :
 - **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** due par les usagers du service de la collecte et du traitement des déchets. Elle sert intégralement à financer le bon fonctionnement du service et les investissements nécessaires à son amélioration. **Son taux est fixé en 2021 à 10,86 %.**
 - **Les redevances eau et assainissement** : dues par les usagers du service de l'eau et de l'assainissement, elles permettent de financer le service. Ce sont des ressources affectées.
 - **La taxe de séjour** acquittée par les touristes auprès des hôteliers et des logeurs qui la reversent à la Métropole. Le produit de cette taxe sert à renforcer l'attractivité et les services touristiques.

Les dotations

La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État.

- Les dotations de garanties de ressources constituées du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).
- Les allocations compensatrices. L'État verse aux EPCI des allocations compensant en totalité ou en partie les pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération, de réduction des bases ou de plafonnement des taux, prises par le législateur en matière de fiscalité directe locale.

Les autres ressources

Les produits : Ils sont constitués des produits des services dont la tarification aux usagers, les redevances et recettes du domaine ainsi que divers produits de gestion.

- Les subventions : elles sont issues principalement d'autres institutions publiques, notamment l'Europe, l'État, la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Indre-et-Loire.
- L'emprunt : il permet d'organiser la solidarité entre les générations. Les investissements lourds et importants sont ainsi supportés de manière équitable entre ceux qui en bénéficient aujourd'hui et ceux qui en bénéficieront demain
- L'autofinancement : C'est en quelque sorte une ressource « interne », qui ne provient pas de l'extérieur mais des économies réalisées sur le fonctionnement de la Métropole et qui peuvent ainsi être utilisées pour investir davantage.

Comptes administratifs 2021

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

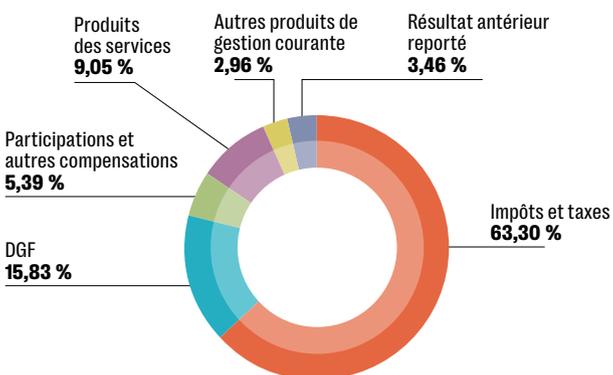
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 238,3 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 238,3 M€ dont 230,9 M€ de recettes réelles et 7,4 M€ de recettes d'ordre.

Recettes réelles

Impôts et taxes dont compensations	146,1 M€
Dotations Globales de Fonctionnement	36,5 M€
Compensations, subventions et participations	12,5 M€
Produits des services et Recettes diverses	21,0 M€
Autres produits de gestion courante	6,8 M€
Résultat de l'exercice antérieur	8,0 M€

Recettes d'ordre **7,4 M€**



Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un **autofinancement de 46,9 M€**.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 227,6 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 227,6 M€ dont 191,4 M€ de dépenses réelles et 36,2 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles

Les versements aux Communes constituées par :	50,6 M€
L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	40,2 M€
La Dotation de Solidarité Communautaire	6,7 M€
Les fonds de concours	3,5 M€
Les autres versements de Fiscalité	0,2 M€

Les charges à caractère général **59,7 M€**
dont 23,3 M€ au titre des Ordures Ménagères

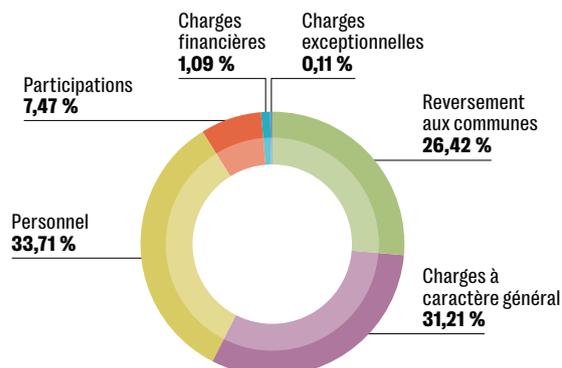
Les dépenses de personnel **64,5 M€**

Les participations (hors fonds de concours aux Communes) comprenant : **14,3 M€**

- La rémunération des élus	1,1 M€
- Les charges diverses de gestion	0,9 M€
- Les participations à des tiers au titre des compétences suivantes :	12,3 M€
• Développement économique	2,0 M€
• Culture	2,4 M€
• Enseignement supérieur	1,9 M€
• Infrastructures et Voiries	0,03 M€
• Sports	3,9 M€
• Politique de la Ville	0,8 M€
• Environnement, OM & Développement durable	0,08 M€
• habitat	0,3 M€
• Tourisme	0,04 M€
• Aménagement des eaux & Eaux pluviales	0,8 M€

Les charges financières **2,1 M€**

Les charges exceptionnelles **0,2 M€**



INVESTISSEMENT

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
102,4 M€**

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 102,4 M€ dont 93,0 M€ de dépenses réelles et 9,4 M€ de dépenses d'ordre. (dont 2,0 M€ d'opérations patrimoniales).

Celles-ci comprennent :

– **Les investissements liés à l'exercice d'une compétence gérée en AP/CP soit 69,3 M€, représentent 74,58 % des dépenses réelles**, et se répartissent de la façon suivante :

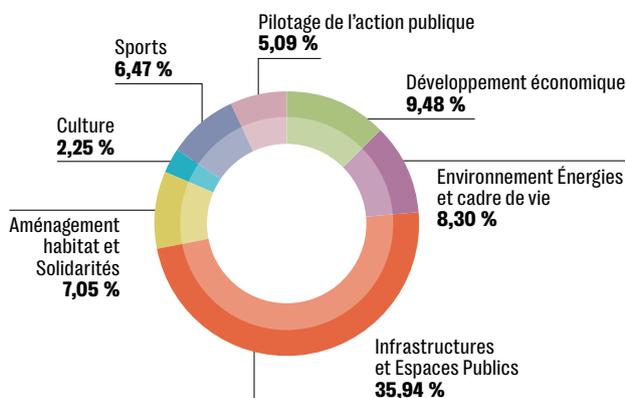
• Développement économique	8,8 M€
• Environnement Énergies et cadre de vie	7,7 M€
• Infrastructures et Espaces Publics	33,4 M€
• Aménagement habitat et Solidarités	6,6 M€
• Culture	2,1 M€
• Sports	6,0 M€
• Pilotage de l'action publique	4,7 M€

– **Les autres dépenses d'un montant de 23,7 M€ représentant 25,42 % des dépenses réelles ayant pour objet :**

• Les opérations votées antérieures	1,8 M€
• Le reversement de la taxe d'aménagement aux Communes	4,2 M€
• Le remboursement du capital de la dette	12,4 M€
• Les opérations et participations financières	0,7 M€
• Les opérations pour le compte de tiers	4,6 M€

Dépenses d'ordre

9,4 M€



**RECETTES D'INVESTISSEMENT
145,8 M€**

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 145,8 M€ dont 107,6 M€ de recettes réelles et 38,2 M€ de recettes d'ordre (dont 2,0 M€ d'opérations patrimoniales).

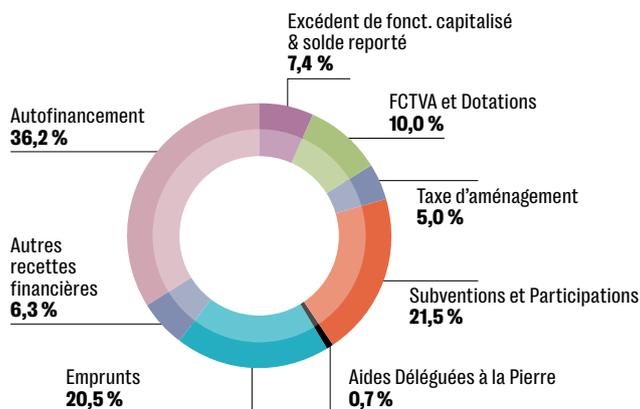
Dont :

• Excédent de fonctionnement capitalisé & solde reporté	7,4 M€
• FCTVA et dotations	10,0 M€
• Taxe d'aménagement	5,0 M€
• Subventions & participations	21,5 M€
• Aides déléguées à la Pierre	0,7 M€
• Emprunt	20,5 M€
• Autres recettes financières	6,3 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 36,2 M€ sur un solde global de 46,9 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2021 s'élève à 112,1 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 10,7 M€ et le résultat d'investissement étant de 7,3 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de **18,0 M€**.



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

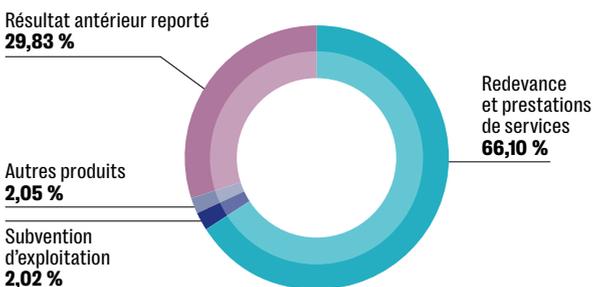
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

36,2 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 36,2 M€ dont 34,9 M€ de recettes réelles et 1,3 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

- Prestations de services	23,1 M€
dont 20,7 M€ au titre de la redevance d'assainissement et de la redevance modernisation. Elles représentent 66,1 % de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.	
- Subventions d'exploitation	0,7 M€
- Autres produits	0,7 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	10,4 M€



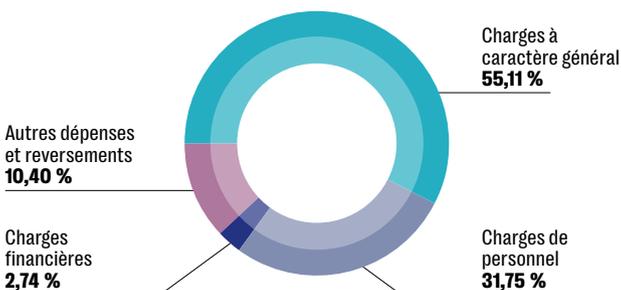
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

20,3 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 20,3 M€ dont 13,4 M€ de dépenses réelles et 6,9 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	7,4 M€
- Dépenses de personnel	4,2 M€
- Charges financières	0,4 M€
- Dépenses diverses et reversements	1,4 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un **autofinancement de 22,8 M€**.



INVESTISSEMENT

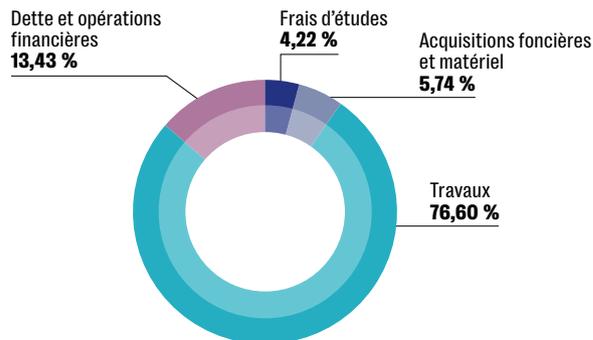
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

16,7 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 16,7 M€ dont 15,4 M€ de dépenses réelles et 1,3 M€ de dépenses d'ordre.

dont :

- Études	0,6 M€
- Acquisitions foncières et matériel	0,9 M€
- Travaux	11,8 M€
dont :	
· au titre des stations	2,3 M€
· au titre des réseaux	8,5 M€
· au titre des Eaux pluviales	1,0 M€
Dette	2,1 M€



RECETTES D'INVESTISSEMENT

23,7 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 23,7 M€ dont 16,7 M€ de recettes réelles et 7,0 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

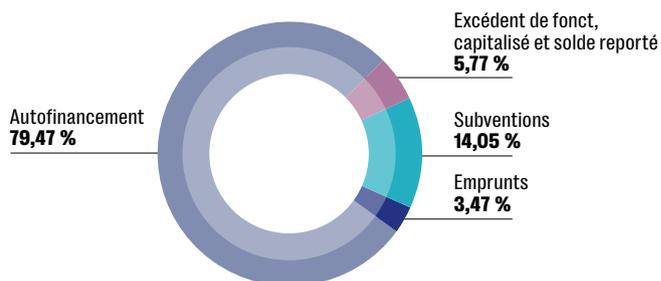
- Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé	0,9 M€
- Subventions	2,4 M€
dont 1,2 M€ au titre du remboursement des eaux Pluviales par le Budget principal	
- Emprunt	0,1 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 13,3 M€ sur un solde global de 22,8 M€.

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2020 s'élève à 11,8 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 15,9 M€, le résultat net de clôture, après affectation s'élève à la somme de **9,6 M€**.



BUDGET ANNEXE DE L'EAU

FONCTIONNEMENT

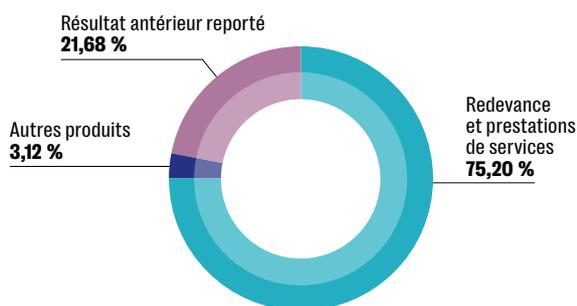
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

25,4 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 25,4 M€ dont 25,2 M€ de recettes réelles et 0,2 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

- Prestations de services	18,9 M€
dont 17,9 M€ au titre de la redevance d'eau et des autres redevances adossées dont l'Agence de l'Eau. Elles représentent 75 % de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.	
- Autres produits divers	0,8 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	5,5 M€



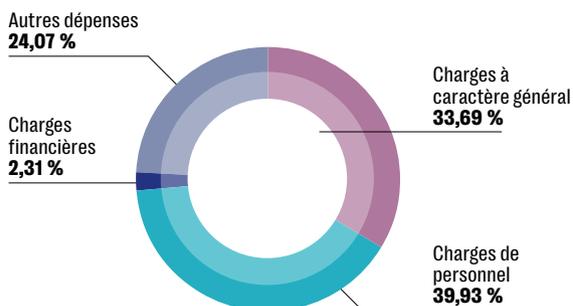
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

15,5 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 15,5 M€ dont 10,9 M€ de dépenses réelles et 4,6 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	3,7 M€
- Dépenses de personnel	4,3 M€
- Charges financières	0,3 M€
- Reversements Agence de l'eau et divers	2,6 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un **autofinancement de 14,5 M€**.



INVESTISSEMENT

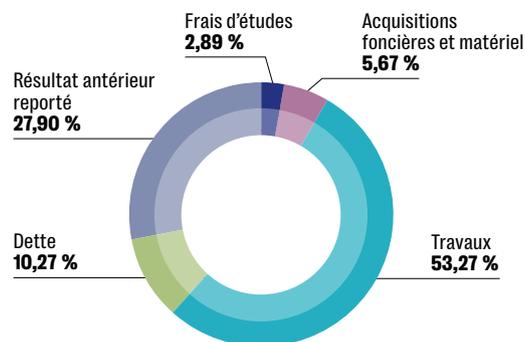
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

13,8 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 13,8 M€ dont 13,6 M€ de dépenses réelles et 0,2 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :

- Études	0,4 M€
- Acquisitions foncières et matériel	0,8 M€
- Travaux de canalisations et réseaux	7,2 M€
- Dette	1,4 M€
- Résultat antérieur reporté	3,8 M€



RECETTES D'INVESTISSEMENT

18,4 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 18,4 M€ dont 13,8 M€ de recettes réelles et 4,6 M€ de recettes d'ordre.

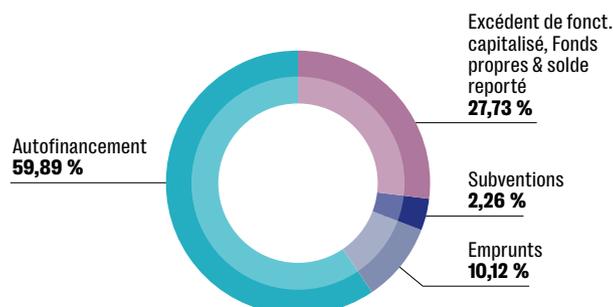
Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement capitalisé	3,8 M€
- Subventions	0,3 M€
- Emprunts	1,4 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 8,3 M€ sur un solde global de 14,5 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2020 s'élève à 10,7 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 9,8 M€, le résultat net de clôture, après affectation s'élève à la somme de **6,2 M€**.



BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM

FONCTIONNEMENT

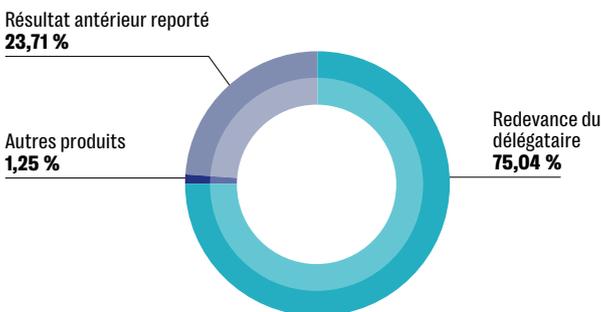
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

416 142,67 €

Les recettes réelles de Fonctionnement se sont élevées à 416 142,67 €.

Dont :

- Redevance du délégataire	312 267,55 €
- Autres produits et remboursement de fiscalité	5 200,00 €
- Résultat de l'exercice antérieur	98 675,12 €



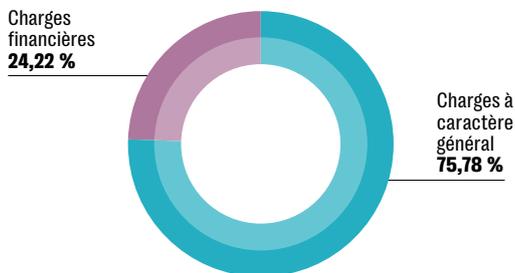
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

185 121,52 €

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 185 121,52 € dont 55 986,52 € de dépenses réelles et 129 135,00 € de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	42 424,00 €
- Charges financières	13 562,49 €
- Autres dépenses et subventions	0,03 €

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 360 156,15 €.



INVESTISSEMENT

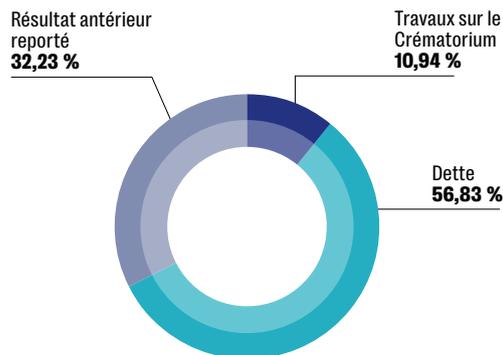
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

255 632,05 €

Les dépenses réelles d'Investissement se sont élevées à 255 632,05 €.

Dont :

- Travaux au Crématorium-Pôle Funéraire	27 958,48 €
- Dette	145 286,36 €
- Résultat antérieur reporté	82 387,21 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

227 172,62 €

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 227 172,62 € dont 98 037,62 € de recettes réelles et 129 135,00 € de recettes d'ordre.

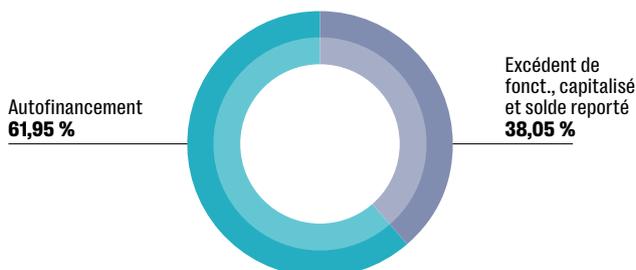
Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement capitalisé	98 037,62 €
---	-------------

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 159 594,43 € sur un solde global de 360 156,15 €.

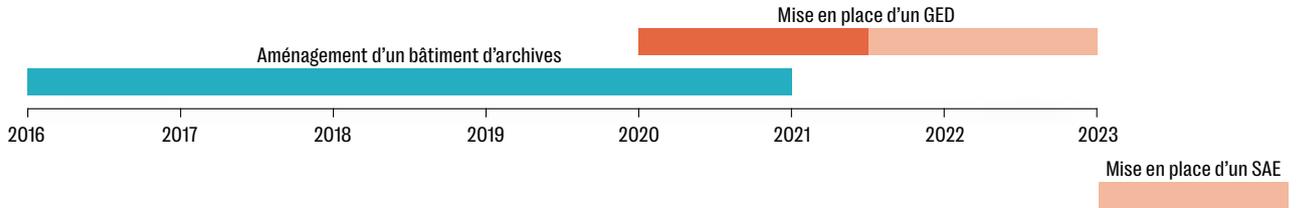
Le montant du capital restant dû au 31.12.2021 s'élève à 1,3 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 231 021,15 €, le résultat net de clôture, après affectation à l'investissement, s'élève à la somme de 200 561,72 €.

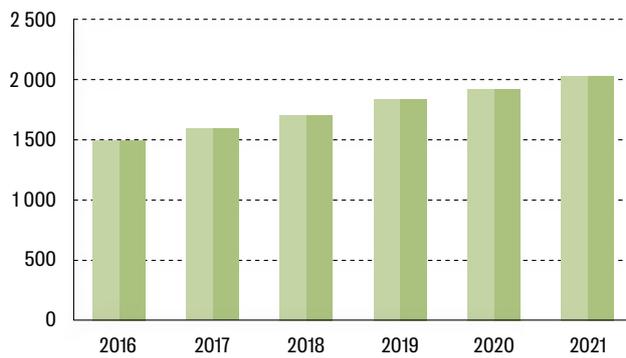


ARCHIVES

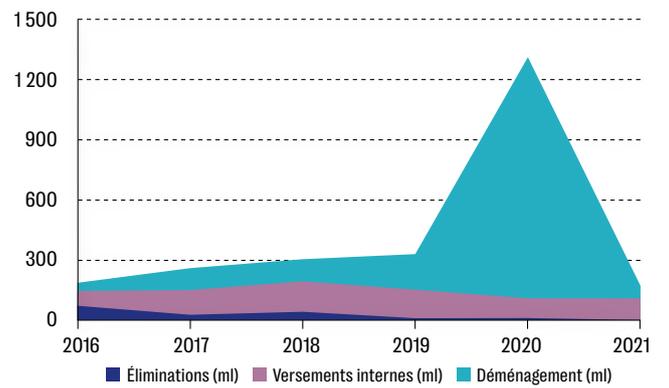
ACTIONS MAJEURES



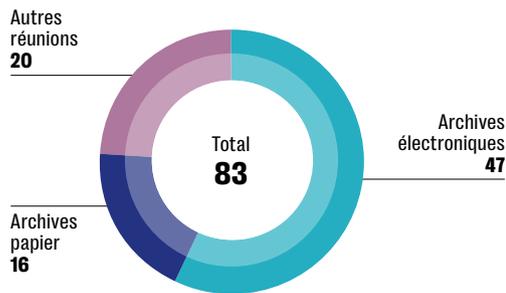
MÈTRES LINÉAIRES D'ARCHIVES CONSERVÉES



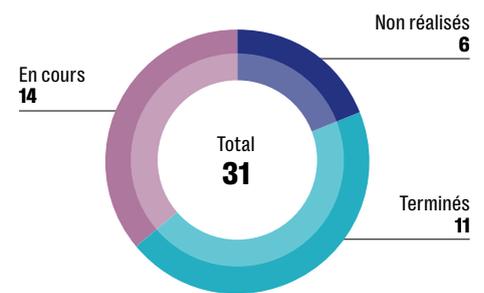
ACTIVITÉS PAR ANNÉE



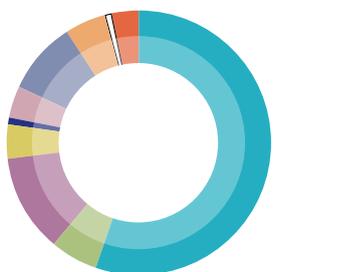
NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2021



ÉTAT D'AVANCEMENT DES TABLEAUX DE GESTION



MÈTRES LINÉAIRES DE VERSEMENTS INTERNES EN 2021



DEMANDES DE COMMUNICATIONS DE DOCUMENTS EN 2021



- Ouvrages d'Art
- DAJD
- DSI
- Bâtiments
- Codev
- DGS
- Finances
- SMAT
- Éclairage public
- DRH

Ressources Humaines

Une communication interne pour cultiver la proximité !

Rattachée au Directeur des Ressources Humaines, la communication interne constitue un appui au management et à la gouvernance, en contribuant à donner du sens à l'action collective.

Elle accueille les agents, participe de leur bonne intégration, leur information, leur sensibilisation au quotidien, les accompagne lors de grands rendez-vous, est à leur écoute, et contribue à un sentiment d'appartenance, à une cohésion et une culture partagée...

En 2021, après la période contrainte de la crise sanitaire, le service communication interne a pu assurer l'information des agents au quotidien (notamment via l'intranet), mais aussi renouer avec les événements propices à la cohésion, au partage et au maintien de liens essentiels. Le dispositif « Accueil des nouveaux recrutés », comme le grand rendez-vous « Tous en Fête » (au Centre aquatique du Lac) et les 10, 20 km/Marathon/marche nordique ont en effet pu rassembler conjointement de nombreux agents de la Ville, de Tours Métropole Val de Loire et du CCAS.

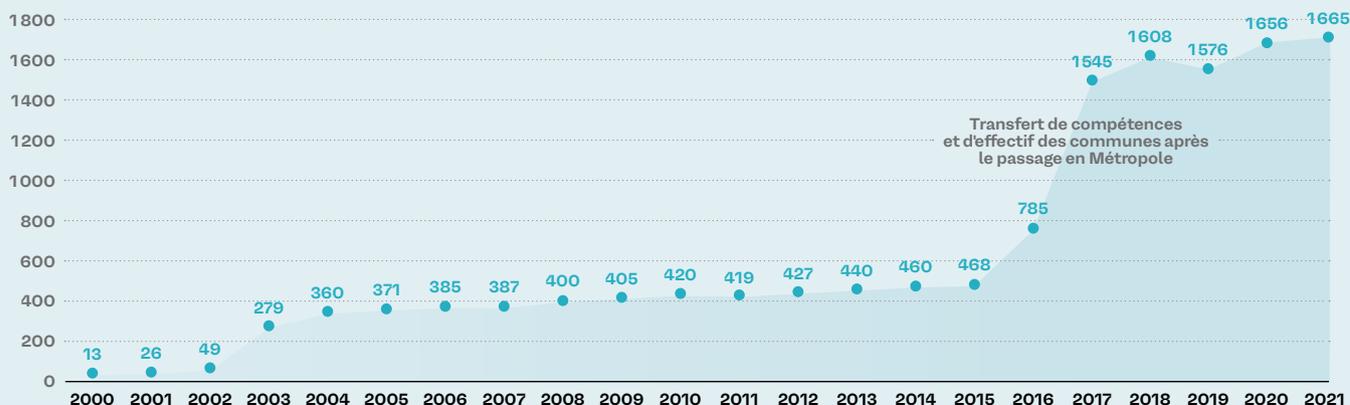
Ces rendez-vous ont fédéré ainsi près de 2 000 agents au total (95 pour les 10,20 km, 150 pour les accueils de nouveaux recrutés et près de 600 pour Tous en Fête !).

Le service communication interne a pu parallèlement assurer la parution à quatre reprises en 2021 du journal interne « Empreintes » et du bulletin d'information du personnel « Repères » (4 parutions), diffusé régulièrement en même

temps que les fiches de paie. Le service a pu en outre poursuivre le concours photos (sur intranet), plébiscité, comme des jeux concours sur intranet (places, objets à gagner...), également très prisés... Il a enfin à nouveau accompagné plusieurs actions de sensibilisation, comme autour du « Plan canicule », ou encore des opérations de prévention du cancer du sein (« Octobre rose »), du handicap (2^e réalisation dans le cadre de la convention FIPHFP), sans oublier la réalisation des cartes professionnelles...

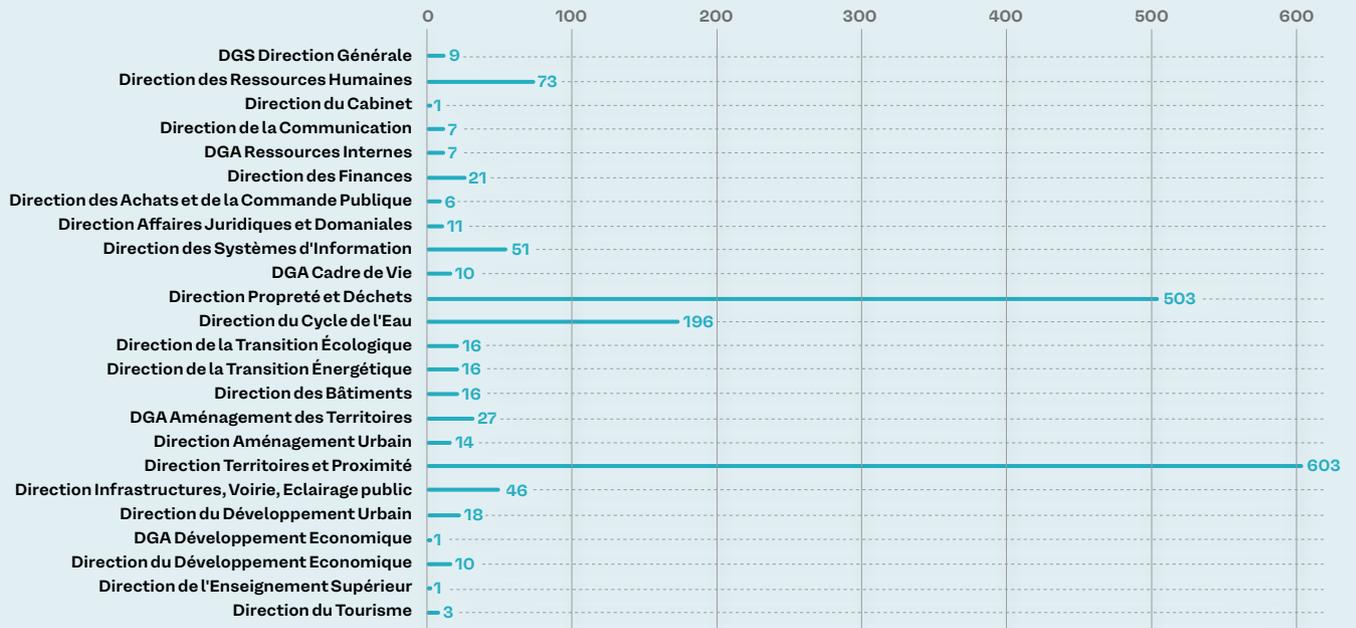
Et conformément aux orientations du Plan de communication stratégique, 2021 a été enfin marquée par la participation du service communication interne aux « Cafés des territoires » aux côtés de la Direction des Services Techniques de Tours Métropole Val de Loire et au lancement des « Cafés com », occasions privilégiées d'échange avec les agents sur les sites extérieurs..., illustrations d'une volonté affirmée de favoriser le dialogue et la proximité avec les collègues, sur l'ensemble du territoire.

Évolution des effectifs sur postes permanents métropolitain

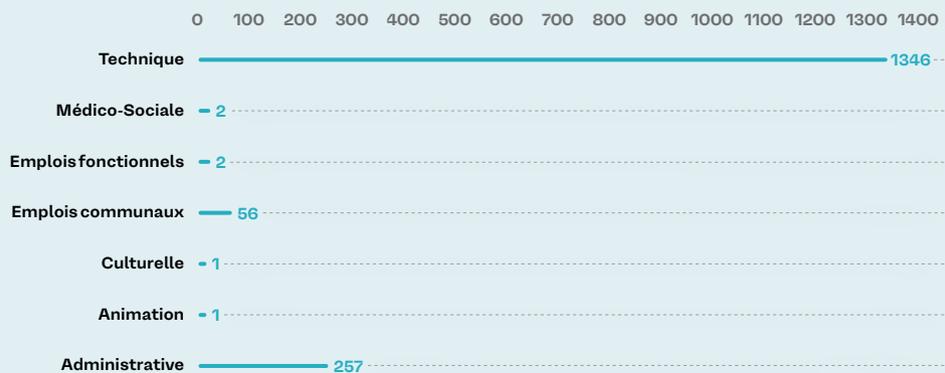


Répartition de l'effectif par compétence au 31 décembre 2021

Nombre d'agents à la Métropole par direction.



Nombre d'agents à la Métropole par filière



Politique de mobilité professionnelle des agents en 2021

La mobilité professionnelle des agents métropolitains est gérée sous 2 aspects :

- La mobilité contrainte : L'agent concerné ne peut plus exercer les missions pour lesquelles il a été recruté suite à une inaptitude physique et/ou des restrictions médicales émises par la médecine du travail. La recherche d'une nouvelle affectation est alors déclenchée afin de pouvoir accompagner l'agent concerné sur des nouvelles missions.
- La mobilité choisie : Comme son nom l'indique, l'agent souhaite orienter sa carrière vers de nouvelles missions, un nouveau service. Dans ce cadre un parcours de formation professionnelle peut lui être proposé afin de faciliter sa recherche de poste.

LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE EN 2021



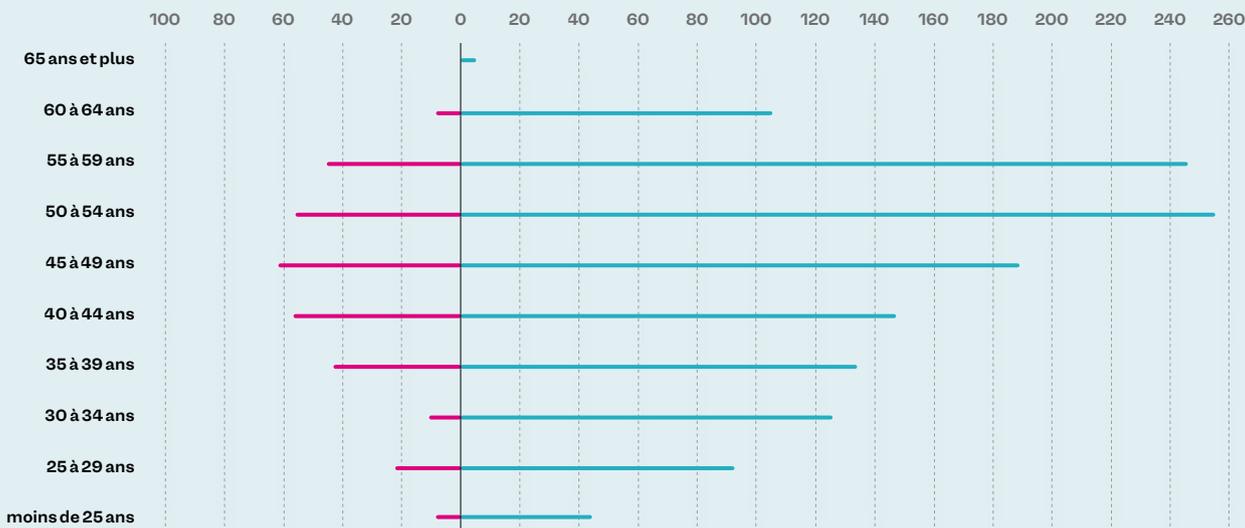
Quelques chiffres

Au 31 décembre 2021, 48 situations en suivi dont 11 réceptionnées sur l'année :

- 43 situations concernent la mobilité choisie ;
- 5 situations concernent la mobilité contrainte ;
- 18 conventions d'immersions « passerelles » entre la Métropole et la Ville de Tours ou la Ville vers la Métropole ont également été réalisées et 6 conventions d'immersion entre directions métropolitaines. Le service en charge du suivi des agents en mobilité contrainte a par ailleurs traité l'arrivée de 6 nouveaux agents et l'affectation définitive de 6 agents essentiellement à l'unité des déchèteries.

Pyramide des âges au 31 décembre 2021

Les tranches d'âge les plus représentées sont la tranche 45-49 ans pour les femmes et 50-54 ans pour les hommes comme en 2020.

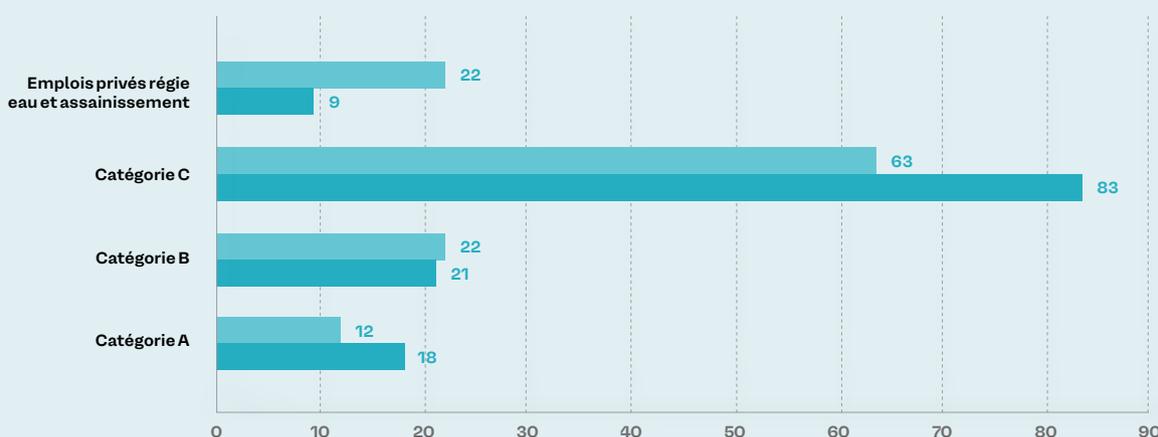


Les recrutements

Au cours de l'année 2021, 203 commissions et jurys de recrutement ont été organisés pour les services de la Métropole et ainsi 131 agents ont été recrutés. Le recours à l'apprentissage

poursuit sa progression puisque l'on dénombre 25 apprentis en formation dans les différents services pour des diplômés allant du CAP au Master.

LES RECRUTEMENTS RÉALISÉS EN 2021 SUR POSTES PERMANENTS



La Prévention et Qualité de Vie au Travail

Le service Prévention et Qualité de Vie au Travail regroupe la médecine du travail, la prévention des risques professionnels et l'accompagnement social des agents. Il conseille et assiste l'établissement dans la préservation de la sécurité et de la santé des agents métropolitains. Le service a œuvré tout au long de la crise sanitaire : suivi épidémiologique, mise à jour des procédures, communication et accompagnement des services au fur et à mesure de l'évolution épidémique. Outre cet axe prioritaire pour le service et bien que cette crise sanitaire ait fortement ralenti la mise en place d'autres actions, 530 agents ont pu suivre des formations en prévention des risques professionnels.

Le service accompagne également les personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE). Depuis 2020, dans le cadre d'un conventionnement avec le FIPHP, le service met en œuvre des actions visant à recruter ou maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Avec un taux de 4,36 % en 2021 contre 3,23 % en 2020, Tours Métropole se rapproche progressivement du taux légal des 6 % grâce à sa politique RH en faveur du handicap.

La formation

Les principales thématiques de formations réalisées en intra et prévues au plan de formation 2021 ont été les suivantes : les critères d'imputation, l'instruction comptable M 57, la

programmation annuelle et gestion des APCP, l'initiation aux marchés publics, l'exécution administrative et financière des marchés, les CCAG de travaux publics et de maîtrise d'œuvre, la conduite d'un entretien de conseil en formation et de mobilité (agents de la DRH), la qualité de vie au travail et la pratique d'entretien d'un fleurissement favorable à la biodiversité.

Des formations organisées en intra et communes avec la Ville de Tours ont aussi eu lieu sur : la pré-acquisition des savoirs de base (lire, écrire compter), l'accueil et relation avec le public (tous services), la gestion du stress, l'habilitation AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux enterrés) habilitation à l'utilisation de la tronçonneuse, la communication avec le public (spécifiquement pour les agents des parcs et jardins).

Le dialogue social et l'expression des salariés

Le service Dialogue Social placé auprès du directeur des Ressources Humaines a favorisé les échanges entre la Métropole employeur et les salariés par l'intermédiaire des représentants du personnel siégeant dans les instances représentatives du personnel et des organisations syndicales.

Cette ambition repose sur plusieurs leviers dynamiques, organisationnels et managériaux : s'inscrire dans un dispositif de communication et de gestion des documents, notamment ceux des instances représentatives de l'Établissement, tout en s'assurant de la conformité réglementaire des dispositions retenues.



www.tours-metropole.fr

Tours Métropole Val de Loire
60 avenue Marcel Dassault
CS 30651/37206 Tours Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15

Conception et réalisation graphique : www.efil.fr
Photo de couverture : Léonard de Serres
Crédits photos : Tours Métropole Val de Loire, Getty images
Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine
Tirage : 250 exemplaires



Ballan-Miré
Berthenay
Chambray-lès-Tours
Chanceaux-sur-Choisille
Druye
Fondettes
Joué-lès-Tours
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
Luynes
Mettray
Notre-Dame-d'Oé
Parçay-Meslay
Rochechouart
Savonnières
Saint-Avertin
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Genouph
Saint-Pierre-des-Corps
Tours
Villandry